questions certification AMF

1	CA	DRE INSTITUTIONNEL ET REGLEMENTAIRE (101 QUESTIONS)	3
	1.1	CADRE DE TUTELLE FRANÇAIS (14 QUESTIONS)	3
	1.2	ARCHITECTURE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE (17 QUESTIONS)	6
	1.3	ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES (7 QUESTIONS)	
	1.4	AUTRES PROFESSIONS (CIF) (8 QUESTIONS)	
	1.5	POLITIQUES ET INDICATEURS (9 QUESTIONS)	
	1.6	SECURITE DES DONNEES DU CLIENT (15 QUESTIONS)	
	1.7	PROTECTION DES CLIENTS (13 QUESTIONS)	
	1.8	CADRE JURIDIQUE GENERAL (18 QUESTIONS)	
2	DE	ONTOLOGIE ET CONFORMITE DES ETABLISSEMENTS (40 QUESTIONS)	
	2.1	PRINCIPALES REGLES DE BONNE CONDUITE (12 QUESTIONS)	28
	2.2	ORGANISATION DE LA DEONTOLOGIE (15 QUESTIONS)	
	2.3	TRAITEMENT DES RECLAMATIONS DES CLIENTS (13 QUESTIONS)	37
3	LU	TTE CONTRE LE BLANCHIMENT (LABFT) (25 QUESTIONS)	40
	3.1	LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT (25 QUESTIONS)	40
4	RE	GLEMENTATION «ABUS DE MARCHE» (15 QUESTIONS)	48
	4.1	«Abus de marche» (15 questions)	48
5	DE	MARCHAGE BANCAIRE ET FINANCIER (23 QUESTIONS)	53
	5.1	DEMARCHAGE BANCAIRE ET FINANCIER (23 QUESTIONS)	53
6	RE	LATION ET INFORMATION DU CLIENT (134 QUESTIONS)	59
	6.1	Informations a obtenir du client (42 questions)	59
	6.2	INFORMATIONS A DONNER AUX CLIENTS (20 QUESTIONS)	71
	6.3	DEVOIR DADEQUATION DES PSI AU CLIENT (16 QUESTIONS)	
	6.4	POLITIQUE D'EXECUTION DES ORDRES (23 QUESTIONS)	
	6.5	Frais et droits lors de l'execution (14 questions)	
	6.6	CONTRATS ET CAPACITE A CONTRACTER (13 QUESTIONS)	
	6.7	INSOLVABILITE ET FAILLITE DU CLIENT (6 QUESTIONS)	96
7	INS	STRUMENTS FINANCIERS ET RISQUES (105 QUESTIONS)	98
	7.1	TYPOLOGIE DES INSTRUMENTS FINANCIERS (21 QUESTIONS)	
	7.2	ACTIONS (22 QUESTIONS)	
	7.3	OBLIGATIONS (20 QUESTIONS)	
	7.4	Instruments du marche monetaire (12 questions)	
	7.5	TITRES HYBRIDES COMPOSES (5 QUESTIONS)	
	7.6	Instruments substituables (12 questions)	
	7.7	PRODUITS DERIVES (6 QUESTIONS)	
0	7.8	OPC (7 QUESTIONS)	
8		STION COLLECTIVE OU POUR COMPTE DE TIERS (46 QUESTIONS)	
	8.1	ACTEURS DE LA GESTION (6 QUESTIONS)	
	8.2	FONDAMENTAUX DE LA GESTION (6 QUESTIONS)	
	8.3	PROSPECTUS ET DOCUMENTS D'INFORMATION (11 QUESTIONS)	
	8.4	CADRE REGLEMENTAIRE DES OPCVM (10 QUESTIONS)	
	8.5 8.6	TYPOLOGIE DES OPC (6 QUESTIONS)	
c			
9		GANISATION DES MARCHES (47 QUESTIONS)	
	9.1	LIEUX ET MODES D'EXECUTION DES ORDRES (13 QUESTIONS)	
	9.2	Typologie et traitement des ordres (13 questions)	135

9.3	OBLIGATIONS PRE-POST NEGOCIATION (7 QUESTIONS)	138
9.4	LES PARTICIPANTS (7 QUESTIONS)	
9.5	SOURCES DE DONNEES DE MARCHE (7 QUESTIONS)	141
10 PO	ST-MARCHE (21 QUESTIONS)	143
10.1	DIFFERENTS ACTEURS DU POST MARCHE (15 QUESTIONS)	143
10.2	ACTIVITES DU POST MARCHE (6 QUESTIONS)	146
11 EM	HSSIONS ET OST (13 QUESTIONS)	147
11.1	CARACTERISTIQUES DU MARCHE PRIMAIRE (7 QUESTIONS)	147
11.2	OPERATIONS SUR TITRES (OST) (6 QUESTIONS)	149
12 BA	SES COMPTABLES ET FINANCIERES (28 QUESTIONS)	151
12.1	ETATS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE (7 QUESTIONS)	151
12.2	OBLIGATIONS D'INFORMATION FINANCIERE (6 QUESTIONS)	152
12.3	FISCALITE DES PARTICULIERS (11 QUESTIONS)	154
12.4	FISCALITE DES SOCIETES (4 QUESTIONS)	156

1 Cadre institutionnel et réglementaire (101 questions)

1.1 Cadre de tutelle français (14 questions)

L'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) créée en 2010 par l'ordonnance 2010-76 du 21

- / "	atomic de controle i radontiel (vier) di cec en 2010 par i ordonname 2010 / 0 da 21
jan	vier est issue de la fusion :
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Du Comité des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement (CECEI), du Comité des Entreprises d'Assurance (CEA), du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière (CRBF) et du Conseil National des Assurances (CNA)
⊡	 b. De la Commission Bancaire (CB), de l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles (ACAM), du Comité des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement (CECEI) Comité des Entreprises d'Assurance (CEA) √
	c. Du Conseil des Marchés Financiers (CMF), de la Commission des Opérations de Bourse (COB), d la Commission Bancaire (CB) et du Comité Consultatif de la Législation et de la Réglementation Financière (CCLRF)
Par	mi les autorités suivantes, laquelle est en charge, en France, d'agréer et de contrôle
le r	espect de la réglementation prudentielle des établissements de crédit ?
Veui	llez choisir une réponse.
	a. L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) 🗡
0	b. L'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) 🔨
	c. Le Ministère de l'Economie 🕺
Par	mi les autorités suivantes, laquelle est en charge, en France, d'agréer et de contrôler
le r	espect de la réglementation prudentielle des entreprises d'investissement hormis les
SOC	iétés de gestion de portefeuille ?
Veui	illez choisir une réponse.
0	a. L'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) 🗸
	b. L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) 👗
	c. Le Ministère de l'Economie 🔏
Par	mi les autorités suivantes, laquelle est en charge, en France, d'agréer et de contrôle
le r	espect de la réglementation prudentielle des sociétés d'assurances ?
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Le Ministère de l'Economie 🔏
0	b. L'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP)
	c. L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) 🕺

L'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) est :		
Veuillez choisir une réponse.		
	a. Une autorité administrative indépendante chargée de veiller à la protection des données à caractère personnel et de la vie privée *	
0	b. Une autorité administrative indépendante chargée de l'agrément et du contrôle des établissements de crédit, des sociétés d'assurances et des mutuelles √	
	c. Une entreprise publique notamment chargée de veiller à la stabilité monétaire de la France 🥇	
Par	mi les missions suivantes, laquelle n'est pas du ressort de l'Autorité des Marchés	
Fina	anciers (AMF) ?	
Veui	illez choisir une réponse.	
	a. La définition des principes d'organisation et de fonctionnement des marchés réglementés en France 🕺	
	b. La réglementation de l'exercice des services d'investissement en France 🕺	
0	c. La mise en pratique en France de la politique monétaire édictée par le conseil des gouverneurs de la Banque Centrale Européenne (BCE) \checkmark	
Par	mi les autorités suivantes, laquelle est en charge, en France, d'agréer et de contrôler	
le r	espect de la réglementation prudentielle des sociétés de gestion de portefeuille ?	
Veui	illez choisir une réponse.	
	a. Le Ministère de l'Economie 🕺	
\odot	b. L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) 🔻	
	c. L'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) 🗡	
Par	mi les missions suivantes, laquelle n'est pas du ressort de l'Autorité des Marchés	
Fina	anciers (AMF) ?	
Veui	illez choisir une réponse.	
	a. L'enquête en cas de soupçon d'abus de marché ou d'infraction boursière et la sanction des acteurs incriminés le cas échéant 🗡	
	b. La représentation de la France au sein de l'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV), du comité de Bâle et du Comité européen des régulateurs des marchés de valeurs mobilières *	
0	c. Le conseil auprès du ministre chargé de l'Economie et des finances, sur les projets de textes normatifs à portée générale dans le domaine bancaire et financier ✓	
Par	mi les missions suivantes, laquelle n'est pas du ressort de l'Autorité des Marchés	
	anciers (AMF) ?	
Veui	illez choisir une réponse.	
	a. La surveillance des marchés financiers 🕺	
0	b. L'agrément des établissements de crédit 🔨	
	c. L'agrément des sociétés de gestion de portefeuille 🎽	

Parmi les missions suivantes, laquelle n'est pas du ressort de l'Autorité des Marchés
Financiers (AMF) ? Veuillez choisir une réponse.
a. L'agrément des Organismes de Placement Collectifs en Valeurs Mobilières (OPCVM) 🕺
 b. La régulation de l'information financière et des opérations des sociétés cotées c. Le contrôle prudentiel des ratios de solvabilité de tous les Prestataires de Services d'Investissement (PSI)
D'après l'article L621-1 du Code Monétaire et Financier (CMF), une des missions de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) consiste à :
Veuillez choisir une réponse.
a. Veiller à la protection de l'épargne investie dans les instruments financiers 🔻
b. Veiller à la protection des émetteurs des instruments financiers 🗡
C. Veiller à la protection des salariés des Prestataires de Services d'Investissement (PSI) 🕺
Parmi les missions suivantes, laquelle n'est pas du ressort de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) ?
Veuillez choisir une réponse.
a. L'autorisation d'activité des Prestataires de Services de Paiement (PSP)
b. Le contrôle du respect par les Prestataires de Services d'Investissement (PSI) des règles de conduite édictées dans le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RGAMF) c. La médiation et l'information du public sur les règles applicables dans la commercialisation de produits d'investissement et d'accès aux marchés financiers ainsi que la mise en garde concernant les services illégaux proposés au public en France
L'ensemble des dispositions de nature législative et réglementaire relatives à la monnaie
et au système monétaire français est regroupé dans
Veuillez choisir une réponse.
☐ a. Le Code Monétaire et Financier (CMF) ✓
b. Le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RGAMF) 🗡
C. Le Code de la Consommation 🕺
D'après l'article L614-2 du Code Monétaire et Financier (CMF), le Comité Consultatif de la Législation et de la Réglementation Financière (CCLRF) est saisi par le ministre chargé de l'Economie pour donner un avis sur les projets de textes traitant de questions relatives exclusivement :
Veuillez choisir une réponse.
a. Au secteur de l'assurance et aux entreprises d'investissement 🔏
b. Au secteur de l'assurance, au secteur bancaire, aux prestataires de services de paiement et aux entreprises d'investissement ✓
C Au secteur hancaire et aux prestataires de services de paiement 🐰

1.2 Architecture européenne et internationale (17 questions)

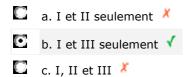
Dans le cadre du passeport européen et du libre établissement, la succursale en France d'un Prestataire de Services d'Investissement (PSI), dont le siège est situé dans un autre état partie à l'accord de l'Espace Economique Européen :

Veui	llez choisir une réponse.	
O	a. N'est pas soumis aux dispositions présentes dans le Code Monétaire et Financier (CMF) sur la lutte contre le blanchiment des capitaux	
	b. N'est pas soumis à la législation française concernant le démarchage bancaire et financier	
	c. N'est pas soumis au contrôle prudentiel par l'Autorité de Contrôle Prudentiel ou l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)	Les succursales d'établissements de crédit ou d'entreprises d'investissement communautaires n'ont pas à être agréées par les autorités du pays d'accueil du fait du libre établissement, l'agrément dans le pays d'origine suffit. Les établissements ne peuvent toutefois être habilités à exercer dans le pays d'accueil que pour les activités pour lesquelles ils ont été agréés dans leur pays d'origine.
Pou	r bénéficier du droit de libr	re établissement et de libre prestation de services pour
lesc	quels il est agréé dans les p	pays partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen
(EE	E), un Prestataire de Servi	ces d'Investissement qui a son siège en France :
Veuillez choisir une réponse.		
		t spécifique au Comité européen des régulateurs de marchés de vices d'investissement et au Comité européen des contrôleurs de banque.
		les pays parties à l'accord sur l'Espace Economique Européen (EEE) ses services et demander un agrément spécifique auprès des
0		nentaire à demander de par la reconnaissance mutuelle des le à l'accord sur l'Espace Economique Européen (EEE) 🗸
La	coopération internationale e	en termes de stabilité du système financier et des
poli	tiques monétaires constitu	e un des objectifs principaux pour :
Veui	llez choisir une réponse.	
	a. Le Groupe d'Action Financiè	re (GAFI) 🕺
0	b. Le Fonds Monétaire Internat	tional (FMI) 🗸
	c. La Banque Mondiale 🕺	

La Directive européenne dite "Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM)" n°85/611/CEE modifiée par les Directives 2001/107/CE et 2001/108/CE autorise les sociétés de gestion à :

- I. effectuer la commercialisation des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) coordonnés dans l'Espace économique européen (EEE)
- II. exercer les activités de réception transmission d'ordres
- III. exercer les activités de gestion d'Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) et de gestion sous mandat

Veuillez choisir une réponse.

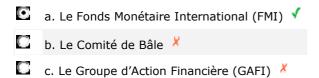


Quelle autorité parmi les suivantes ne fait pas partie de l'architecture européenne de la régulation des marchés financiers ?

Veuillez choisir une réponse.

a. Le comité européen des régulateurs de marchés de valeurs mobilières (CERVM)
 b. Le comité de Bâle au sein de la Banque des Règlements Internationaux
 c. Le Conseil des affaires économiques et financières (Ecofin)

Quelle organisation internationale procure aux pays qui en sont membres et qui éprouvent des difficultés financières graves, des conseils et un soutien financier ? Veuillez choisir une réponse.



Le Passeport européen implique pour un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) dont le siège est situé en France : I. la possibilité d'offrir les services pour lesquels il est agréé en France dans les autres pays partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen (EEE). II. la possibilité d'établir une succursale dans un autre pays partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen (EEE) sans être obligé de demander un agrément à l'autorité compétente dans ce pays d'accueil III. la possibilité de proposer en France des services pour lesquels il n'a pas demandé d'agrément aux autorité françaises par l'intermédiaire d'une succursale fondée dans un autre pays de l'Union européenne Veuillez choisir une réponse.

a. II seulement ✗
b. I,II et III ✗
c. I et II seulement ✓

La directive 2006/49/CE dite CRD a fixé les règles à suivre par les établissements de crédit en termes de niveau de fonds propres nécessaires. Cette directive transcrit en droit européen les recommandations issues d'un accord international atteint sous l'égide : Veuillez choisir une réponse.

a. Du Groupe d'Action Financière (GAFI)
 b. Du comité de Bâle au sein de la Banque des Règlements Internationaux
 c. Du Fonds Monétaire International (FMI)

Dans le cadre du passeport européen et du libre établissement, la succursale en France d'un Prestataire de Services d'Investissement (PSI), dont le siège est situé dans un autre état partie à l'accord de l'Espace Economique Européen :

Veuillez choisir une réponse.

a. N'est pas soumis aux dispositions présentes dans le Code Monétaire et Financier (CMF) sur la lutte contre le blanchiment des capitaux

b. N'est pas soumis à la législation française concernant le démarchage bancaire et financier

c. N'est pas soumis au contrôle prudentiel par l'Autorité de Contrôle Prudentiel ou l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Marchés Financiers (AMF)

Le marché unique de l'Union européenne est fondé sur la libre circulation des : I. Biens II. Services III. Personnes IV. Forces armées V. Capitaux

Veuillez choisir une réponse.

a. I,II,III et V seulement ✓
b. I,II et III seulement ✓
c. I,II,III et IV seulement ✓

La coopération internationale en termes d'étude et coordination des politiques économiques constitue un des objectifs principaux pour : Veuillez choisir une réponse. a. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) b. Le Fonds Monétaire International (FMI) 🕺 C. Le Comité de Bâle 🥇 Dans le cadre de la coopération internationale, quel organisme regroupe les régulateurs des principales bourses de valeurs mobilières dans le monde ? Veuillez choisir une réponse. a. New York Stock Exchange (NYSE) Euronext 👗 b. Le Groupe d'Action Financière (GAFI) 🕺 c. L'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV) 🗸 Parmi les organisations internationales suivantes, laquelle a comme objectif de développer la coopération financière internationale et héberge plusieurs comités dont le comité de supervision prudentielle des banques dit « comité de Bâle » ? Veuillez choisir une réponse. a. La Banque Mondiale 🤾 b. Le Groupe d'Action Financière (GAFI) 🕺 🖸 c. La Banque de Règlements Internationaux (BRI) 🔨 Dans le cadre du passeport européen, une entreprise dont le siège est situé dans un autre pays partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen (EEE) et qui est agréée dans son pays d'origine pour réaliser des Prestations de Services d'Investissement (PSI) : Veuillez choisir une réponse. a. Peut les proposer en France dans le cadre de la libre prestation de services mais doit préalablement le déclarer à l'autorité compétente du pays d'origine 🔨 b. Doit se faire agréer par l'Autorité de Contrôle Prudentiel pour pouvoir proposer ses services en France X 🚨 c. Peut les proposer en France à condition de créer une filiale dont le siège est en France 🥇 Dans le cadre du passeport européen et du libre établissement, la succursale française d'un Prestataire de Services d'Investissement (PSI), dont le siège est situé dans un autre pays partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen : Veuillez choisir une réponse. a. N'est pas soumis à l'agrément par l'Autorité de Contrôle Prudentiel ou l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) 🔨 🔽 b. N'est pas soumis à la législation française concernant le démarchage bancaire et financier 🥇

c. N'est pas soumis aux dispositions du code Monétaire et Financier (CMF) concernant la lutte

contre le blanchiment de capitaux 👗

fina	ancement du terrorisme constitue un des objectifs principaux pour :
Veui	illez choisir une réponse.
	a. Le Groupe d'Action Financière (GAFI) 🔨
	b. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) 🕺
	c. Le Comité de Bâle 🕺
La	coopération internationale en termes de supervision prudentielle des établissements
de	crédit constitue un des objectifs principaux pour :
Veui	illez choisir une réponse.
	a. L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) 🕺
	b. Le Fonds Monétaire International (FMI) 🕺
	c. Le Comité de Bâle 🗸
En l'In Veui	### Associations professionnelles (7 questions) France, parmi les missions suivantes, laquelle échoit au Ministère de l'Economie, de dustrie et de l'Emploi ? ### Illez choisir une réponse. a. Surveiller le fonctionnement des marchés financiers réglementés et organisés en France b. Préparer et mettre en œuvre les politiques du gouvernement en matière économique et
0	financière et s'occuper de la législation fiscale 🗸
	c. Réaliser le contrôle prudentiel des établissements de crédit et des entreprises d'investissement X
L'A	utorité des Marchés Financiers (AMF) :
Veui	illez choisir une réponse.
	a. A une obligation inscrite dans le Code Monétaire et Financier (CMF) de faire valider chaque projet de modification de son Règlement Général au cours d'un vote de l'Assemblée des Associations Professionnelles Economiques et Financières (AAPEF)
0	b. Réalise de nombreuses concertations avec des associations professionnelles notamment sur les projets de modification de son Règlement Général
	c. N'a pas le droit de communiquer les projets de modification de son Règlement Général avant que celui-ci ne soit effectivement validé par le Ministère de l'Economie et des Finances pour éviter toutes tentatives d'influence.

La coopération internationale en termes de lutte contre le blanchiment de capitaux et le

En France, parmi les missions suivantes, laquelle échoit au Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi? Veuillez choisir une réponse. a. Réaliser le contrôle prudentiel des établissements de crédit et des entreprises d'investissement b. Adapter les réglementations européennes concernant les marchés financiers dans le dispositif \odot juridique français 🎺 c. Voter les projets de lois concernant les économies et les finances proposés par le chef de l'Etat Parmi les personnes suivantes, lesquelles ont une obligation d'adhérer à un organisme professionnel affilié à l'Association Française des Entreprises de Crédit et des Entreprises d'Investissement (AFECEI)? Veuillez choisir une réponse. a. Les entreprises d'investissement dont le siège est situé dans un pays étranger partie à l'Espace Economique Européen proposant leurs services en France dans le cadre de la libre prestation de service 🏅 b. Les Conseillers en Investissements Financiers (CIF) X c. Les Prestataires de Services d'Investissement (PSI) dont le siège est situé en France 🔨 D'après l'article L541-4 du Code Monétaire et Financier (CMF), les associations professionnelles auxquelles doivent adhérer les Conseillers en Investissements Financiers (CIF) ont pour objectif: Veuillez choisir une réponse. a. De sanctionner administrativement leurs membres en cas de manquement au bon respect du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RGAMF) b. De collecter les fonds nécessaires au bon fonctionnement des institutions financières en constituant un fonds de réserve 👗 c. Notamment de représenter, de défendre les droits et les intérêts des Conseillers en 0 Investissements Financiers (CIF)

√ Ouel est le comité qui peut être saisi par le ministre chargé de l'Economie et des Finances, par les organismes représentant les clientèles et par les organisations professionnelles, et qui est en charge d'étudier les questions liées aux relations entre les établissements financiers et leurs clientèles, personnes physiques, morales ainsi que de proposer toutes mesures appropriées dans ce domaine sous forme d'avis ou de recommandation d'ordre

général?

	a. Le Comité de Bâle au sein de la Banque des règlements internationaux (BRI)	Х
0	b. Le Comité consultatif du secteur financier (CCSF) √	
	c. Le Comité de la législation et de la réglementation financière (CCRCF) 👗	

D'après l'article L541-4 du Code Monétaire et Financier (CMF), les associations professionnelles auxquelles doivent adhérer les Conseillers en Investissements Financiers (CIF) ont pour objectif :

Veuillez choisir une réponse.

	a. De collecter les fonds nécessaires au bon fonctionnement des institutions financières en
	constituant un fonds de réserve 🕺
	b. Notamment de représenter, de défendre les droits et les intérêts des Conseillers en
	Investissements Financiers (CIF) ✓
	c. De sanctionner administrativement leurs membres en cas de manquement au bon respect du
	Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RGAMF) 🕺

1.4 Autres professions (CIF) (8 questions)

Parmi les obligations suivantes, laquelle ne concerne pas une personne ayant le statut de Conseiller en Investissements Financiers (CIF) ?

Veuillez choisir une réponse.

0	a. Déposer les fonds qu'il reçoit dans un compte réservé à la Caisse des Dépôts et Consignations √
	b. Adhérer à une association professionnelle agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) 🗡
	c. Respecter les obligations réglementaires de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme $^{\times}$
	d. Respecter le secret professionnel 🗡

Parmi les activités suivantes, lesquelles sont autorisées par le statut de Conseiller en Investissements Financiers (CIF) ?

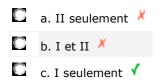
Veuillez choisir une réponse.

9	a. La réception de fonds en vue d'un investissement en actions sur un Système Multilatéral de Négociation (SMN) 🗡
	b. L'octroi de crédits liés à des opérations d'investissements en valeurs mobilières 🗡
0	c. Le conseil portant sur l'opportunité de recourir à des opérations sur des instruments financiers

Points: 1.000

D'après l'article L541-1 du Code Monétaire et Financier (CMF), parmi les activités suivantes, laquelle est une activité réglementée exercée de façon habituelle par le Conseiller en Investissements Financiers (CIF) ?

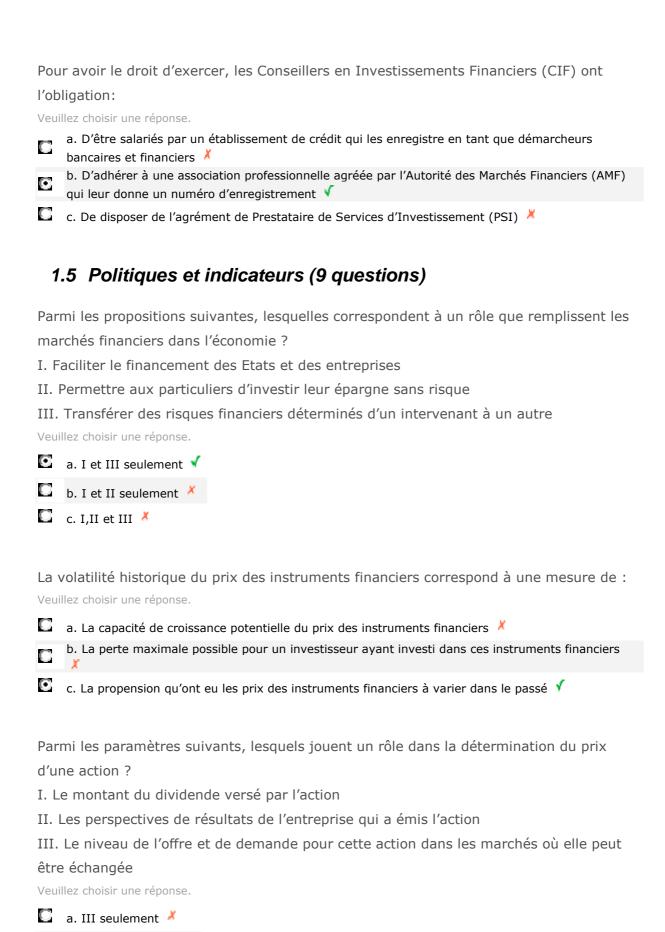
- I. le conseil portant sur la fourniture de services d'investissement
- II. le conseil en gestion de patrimoine



L'Eurosystème qui regroupe la Banque Centrale Européenne (BCE) et les banques centrales de la zone euro met en œuvre les orientations de la politique monétaire pour la zone Euro telles que :

2011	le Luio telles que .
Veui	illez choisir une réponse.
	a. Décidées par le conseil des gouverneurs de la Banque Centrale Européenne (BCE) après concertation avec les ministres du Conseil des affaires économiques et financières (Ecofin) X
	b. Décidées par le Conseil des affaires économiques et financières (Ecofin) après consultation du conseil des gouverneurs de la Banque Centrale Européenne (BCE) 🗡
0	c. Décidées en totale indépendance par le Conseil des gouverneurs au sein de la Banque Centrale Européenne (BCE) \checkmark
Les	associations professionnelles auxquelles les établissements de crédit et les
ent	reprises d'investissement ont la possibilité d'adhérer :
Veui	illez choisir une réponse.
	a. N'ont aucun pouvoir de représentation vis-à-vis des autorités de tutelle hormis pour l'AFECEI. 🗶
	b. Sont obligatoirement agrées par l'Autorité des Marchés Financiers ou l'Autorité de Contrôle Prudentiel. 🗡
0	c. Sont affiliées à l'Association Française des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement (AFECEI) ou sont indépendantes.
Le l	Ministère de l'Economie de l'Industrie et de l'Emploi et l'Autorité des Marchés
	anciers réalisent des concertations des acteurs professionnels de la place financière
frar	nçaise :
Veui	illez choisir une réponse.
	a. Jamais sauf exception, les concertations de place sont réalisées par les commissions des Finances de l'Assemblée nationale et du Sénat 🗡
0	b. D'une façon régulière et généralement avant de définir de nouveaux textes de loi et règlement
	c. Chaque année sur des thèmes définis par le Ministère de l'Economie de l'Industrie et de l'Emploi 🗶
Les	associations professionnelles auxquelles doivent adhérer selon le Code Monétaire et
Fina	ancier (articles L531-8 et L511-29 du Code Monétaire et Financier) les établissements
de	crédit doivent elles-mêmes être affiliées à :
Veui	illez choisir une réponse.
0	a. L'association Française des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement (AFECEI) ✓

b. La Fédération Bancaire Française (FBF) 🗡



🖸 b. I,II et III 🗸

c. I et II seulement 🐣

Pour un instrument financier, la volatilité est :			
Veui	llez choisir une réponse.		
0	a. Une mesure de l'instabilité de son cours 🗹		
	b. Une mesure de sa corrélation à un autre instrument financier 🗡		
	c. Une mesure de sa performance 🕺		
Que	el organisme est en charge de calculer l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) en		
Frai	nce ?		
Veui	llez choisir une réponse.		
	a. La Banque de France 🕺		
0	b. L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) \checkmark		
	c. La Banque Centrale Européenne 🕺		
	d. Les associations de consommateurs 🕺		
Dow	mi los indicatours ácanomiques quivants losquels cont que contibles d'aveir un impact		
	mi les indicateurs économiques suivants, lesquels sont susceptibles d'avoir un impact les cours des actions des entreprises européennes ?		
	I. L'évolution du Produit Intérieur Brut (PIB) des pays de la zone Euro		
	II. Le niveau des taux directeurs de la Banque Centrale Européenne (BCE) III. Le taux d'inflation en Chine		
	llez choisir une réponse.		
	a. I et II seulement 🐣		
	b. Aucun, seuls les indicateurs comptables et financiers propres aux entreprises vont avoir un		
	impact sur le cours de leurs actions 🐣		
0	c. I,II et III ◀		
Le F	Produit Intérieur Brut (PIB) est un indicateur important de la richesse d'un pays. Il		
rep	représente :		
Veui	Veuillez choisir une réponse.		
0	a. Le résultat final de l'activité de production de biens et services réalisés dans le pays 🔨		
	b. La somme totale des impôts et taxes prélevée par l'Etat sur le secteur productif privé 🗶		
	c. La valeur ajoutée créée dans le pays diminuée de la rémunération des salariés et des impôts prélevés par l'Etat 🗡		

Afin de faire face aux risques qu'ils courent en fonction de leurs activités, la réglementation prudentielle en viqueur au sein de l'Union Européenne impose aux établissements de crédit : Veuillez choisir une réponse. a. Un niveau de trésorerie hebdomadaire moyen au moins égal à la perte potentielle théorique la E b. Un niveau de fonds propres en rapport avec le niveau de risques financiers encourus √ c. Un actionnariat stable et de qualité et une limitation de la proportion du capital pouvant être détenu par d'autres établissements de crédit 👗 La détermination de la politique économique et fiscale de la France est une compétence : Veuillez choisir une réponse. a. Exclusive de la France 👗 b. Exclusive de l'Union européenne hormis la fiscalité qui est une compétence exclusive de la c. De la France et aussi une compétence complémentaire et de coordination de l'Union européenne 1.6 Sécurité des données du client (15 questions) Par principe, dans le cas où les instruments financiers d'une personne sont détenus par un teneur de compte conservateur, ce dernier : Veuillez choisir une réponse. a. Ne peut restituer les instruments financiers à leur propriétaire que sur injonction de l'Autorité des Marchés Financiers 🏅 b. Ne peut restituer les instruments financiers à leur propriétaire qu'à la fin de son mandat de tenue de compte conservation * c. Doit restituer les instruments financiers sur demande de leur propriétaire Pour avoir accès aux informations personnelles d'une personne décédée détenues par un Prestataire de Services d'Investissement (PSI), une personne physique doit disposer du statut: Veuillez choisir une réponse.

a. D'associé au sein d'une personne morale 🥇

b. De conjoint ^Xc. D'héritier √

Quelle autorité administrative ou judiciaire peut avoir sous certaines conditions accès aux informations personnelles des clients détenues par des professionnels assujettis au secret professionnels au sein des Prestataires de Services d'Investissement (PSI) ? I. La Banque de France II. L'Autorité de Contrôle Prudentiel(ACP) III. Les services des douanes

a. I et III seulement 🔏
b. I, II et III 🗸
c. I et II seulement 🔏

Veuillez choisir une réponse.

Quelle autorité administrative ou judiciaire peut avoir sous certaines conditions accès aux informations personnelles des clients détenues par des professionnels assujettis au secret professionnels au sein des Prestataires de Services d'Investissement (PSI) ?

- I. L'administration fiscale
- II. L'Autorité des Marchés Financiers (AMF)
- III. Les services de justice dans le cadre d'une procédure pénale

Veuillez choisir une réponse.

a. I, II et III ✓
b. II et III seulement ✗
c. I et III seulement ✗

La Directive européenne 2006/73/CE portant sur les mesures d'exécution de la Directive européenne 2004/39/CE dite «Marchés d'Instruments Financiers» oblige les Prestataires de Services d'Investissement (PSI) :

Veuillez choisir une réponse.

- a. À ne pas conserver les données des transactions sur instruments financiers au-delà d'un délai d'un an 🕺
- b. À conserver sur un support durable et facile d'accès les données relatives aux transactions sur instruments financiers
- c. À faire le choix irrévocable de conserver ou non les données des transactions sur instruments financiers 🔻

L'obligation de secret professionnel s'impose aux professionnels travaillant sous la responsabilité :

- I. des établissements de crédit
- II. des entreprises d'investissement

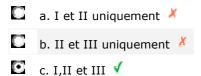
Veuillez choisir une réponse.

a. II seulement ✗
b. I seulement ✗
c. I ou II ✓

Dans le cadre de la loi informatique et libertés, toute personne dispose de certains droits concernant l'enregistrement et les traitements d'informations à caractère personnel. Parmi les droits suivants, lesquels en font partie ?

- I. Toute personne a le droit d'interroger le responsable d'un traitement de données pour prendre connaissance des données la concernant et en obtenir une copie.
- II. Toute personne est en droit d'obtenir des explications sur le procédé informatique qui a contribué à produire une décision la concernant telle qu'une classification par profil ou catégorie.
- III. Toute personne physique peut exiger du responsable d'un traitement que soient, selon les cas, rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées ou effacées les données à caractère personnel la concernant.

Veuillez choisir une réponse.



D'après le Code pénal (article 226-13) la violation du secret professionnel par un professionnel assujetti au sein d'un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) est punit : I. d'une peine d'emprisonnement II. d'une amende

Veuillez choisir une réponse.

```
a. I seulement ★
b. I et II ✓
c. II seulement ★
```

Parmi les situations suivantes, laquelle peut faire l'objet d'une dérogation au secret professionnel ?

(T)	a. La personne concernee par le secret professionnel l'a expressement permis au Prestataire de
200	Services d'Investissement (PSI) √
	b. La personne concernée par le secret professionnel décède 🕺
	c. La personne concernée par le secret professionnel résilie le contrat le liant au PSI 🐰

D'après le Code pénal (article 226-16), le non-respect des obligations assujetties aux personnes recevant et traitant des données personnelles est punit : I. d'une peine d'emprisonnement II. d'une amende III. d'une sanction administrative Veuillez choisir une réponse. a. I, II et III 🥇 b. II et III seulement 🕺 C. I et II seulement √ Parmi les autorités suivantes, laquelle est notamment en charge de contrôler que le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) conserve un enregistrement des informations pertinentes relatives à toutes les transactions sur instruments financiers que le PSI a conclues ? Veuillez choisir une réponse. 🔲 a. La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) 🥇 b. L'Autorité des Marchés Financiers (AMF)

√ c. Le Comité Consultatif de la Législation et de la Réglementation Financière (CCLRF) 🥇 La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) est : Veuillez choisir une réponse. a. Une autorité administrative indépendante chargée de veiller à la protection des données à caractère personnel et de la vie privée 🔨 b. Une autorité administrative indépendante chargée de contrôler l'usage des données financières relatives aux transactions des personnes physiques X c. Une entreprise publique chargée de veiller à la protection des données à caractère personnel et de la vie privée 🏅 Dans le cadre de la loi informatique et libertés, toute personne dispose de certains droits concernant l'enregistrement et les traitements d'informations à caractère personnel.

Parmi les droits suivants, lequel n'en fait pas partie?

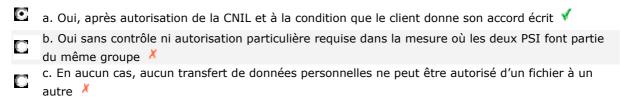
Veuillez choisir une réponse.

a. Toute personne a le droit de savoir si des informations la concernant figure dans un fichier informatique 🕺
b. Toute personne a le droit de refuser que les données la concernant soient transmises et utilisées à des fins de prospection commerciale 🕺

c. Toute personne a le droit de refuser dans tous les cas et en toutes circonstances d'être identifiée dans un fichier informatique 🔨

Un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) peut-il transmettre des informations concernant un client déterminé à un autre PSI membre du même groupe afin de vérifier la solvabilité du client ?

Veuillez choisir une réponse.



Parmi les autorités suivantes, laquelle est en charge de veiller à ce que les traitements de données à caractère personnel respectent certaines obligations légales protégeant les personnes sur lesquelles portent ces données ?

Veuillez choisir une réponse.

a. L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) 🕺	
b. Le Comité Consultatif de la Législation et de la Réglementation Financière (CCLRF)	X
c. La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) 🗸	

1.7 Protection des clients (13 questions)

Le mécanisme de garantie des titres ou dépôts, au bénéfice de l'investisseur, prévu par l'article L322-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) indemnise les créances :

veui	vedillez choisir dhe reponse.		
	a. Résultant d'une dégradation de la valeur de marché des instruments financiers de l'investisseur $\pmb{\chi}$		
	b. Résultant d'une incapacité du Prestataire de Services d'Investissement (PSI) à restituer les dépôts en espèces de l'investisseur uniquement 🗡		
0	c. Résultant d'une incapacité du Prestataire de Services d'Investissement (PSI) à restituer les instruments financiers et les dépôts en espèces de l'investisseur √		

En France, les textes de lois définissant la relation contractuelle liant un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) à un client non-professionnel sont consignées dans : Veuillez choisir une réponse.

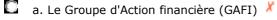
	·	
	a. Le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF)	X
0	b. Le Code Monétaire et Financier (CMF) ✓	
	c. Le code du travail 🕌	

en Valeurs Mobilières (OPCVM) sont notamment contrôlées :			
Vei	nillez choisir une réponse.		
	a. Par la Direction de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) 🔏		
	b. Par l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) 🔏		
0	c. Par le dépositaire de l'OPCVM ◀		
En	France, la gestion de l'ensemble des mécanismes de protection des dépôts, titres ou		
cau	tions est à la charge :		
Veui	llez choisir une réponse.		
	a. De la Caisse des dépôts et Consignations (CDC) 🗡		
	b. De la Banque Centrale Européenne (BCE) 🗡		
0	c. Du Fonds de garantie des dépôts 🔨		
En France, les lois sur le délai de rétractation pour la fourniture d'un service financier à distance dont peuvent bénéficier les clients personnes physiques n'agissant pas dans le cadre professionnel sont consignées dans : Veuillez choisir une réponse.			
	a. Le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RGAMF) 👗		
Θ	b. Le Code de la consommation √		
	c. Le Code civil 🕺		
soc	En France, dans le cadre des mécanismes de protection de leurs avoirs financiers, les sociétés de gestion de portefeuille: Veuillez choisir une réponse.		
	 a. Ne bénéficient d'aucun mécanisme de garantie des titres ou des dépôts b. Doivent adhérer au même fonds de garantie que tous les autres Prestataires de Services 		
	d'Investissement et les établissements de crédit X		
0	c. Doivent adhérer à un fonds de garantie spécifique 🔨		

La régularité et la légalité des opérations réalisées par un Organisme de Placement Collectif

Quelle autorité contrôle notamment le respect des obligations concernant le respect des délais de rétractation qui s'appliquent dans la vente à distance des services financiers entre un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) et une personne physique non professionnel qui agit en dehors d'un cadre professionnel ?

Veuillez choisir une réponse.



b. La Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) ✓

c. L'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) X

Un établissement assurant la tenue de compte conservation de titres appartenant à des clients d'un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) :

Veuillez choisir une réponse.

- a. Ne peut regrouper les titres des clients dans un même compte ou dans un compte commun avec les titres détenus pour compte propre par le PSI 🔨
- b. Peut regrouper les titres des différents clients dans un même compte à la condition de pouvoir restituer le nombre exact de titres d'un client donné à sa demande et dans un délai déterminé *
- c. Peut réaliser la vente des titres d'un client de sa propre initiative sans en notifier le client, à la condition d'en acquérir le même nombre pour les restituer au client lorsqu'il le demande

Les instruments financiers détenus par un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) le sont :

Veuillez choisir une réponse.

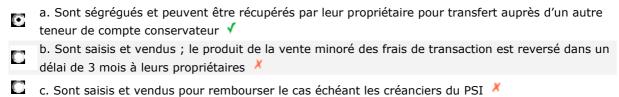
- a. Chez un dépositaire qui peut être la société de gestion qui gère l'Opcvm elle-même 👗
- b. Chez un fonds de garantie spécifique aux sociétés de gestion d'Opcvm 🗶
- C. Chez un dépositaire indépendant de la société de gestion qui gère l'Opc∨m √

En France, dans le cadre du dispositif de garantie des titres et le cas échéant de garantie des dépôts auquel adhère un Prestataire de Services d'Investissement, le montant maximum de l'indemnisation, pour un compte donné, pour les pertes subies sur des dépôts en espèces liés à un service d'investissement s'élève à :

- a. 70 000 euros
 √
- b. 150 000 euros 🕺
- C. 90 000 euros 🕺

Si un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) se retrouve en liquidation judiciaire, les instruments financiers détenus par ses clients et dont il a confié la tenue de compte conservation à un tiers :

Veuillez choisir une réponse.



Selon l'article L322-1 du Code Monétaire et Financier, parmi les établissements suivants, lesquels doivent adhérer à un mécanisme de garantie des titres ?

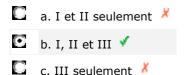
- I. Les Prestataires de services d'investissement agréés en France à l'exception des sociétés de gestion de portefeuille
- II. Les teneurs de compte conservateurs
- III. Les adhérents des chambres de compensation

Veuillez choisir une réponse.

```
a. I et III uniquement ✗
b. I,II et III ✓
c. I et II uniquement ✗
```

En France, le mécanisme de garantie des titres géré par le fonds de garantie couvre :

- I. Les actions
- II. Les actions ou parts d'Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM)
- III. Les dépôts en espèces liés à un service d'investissement

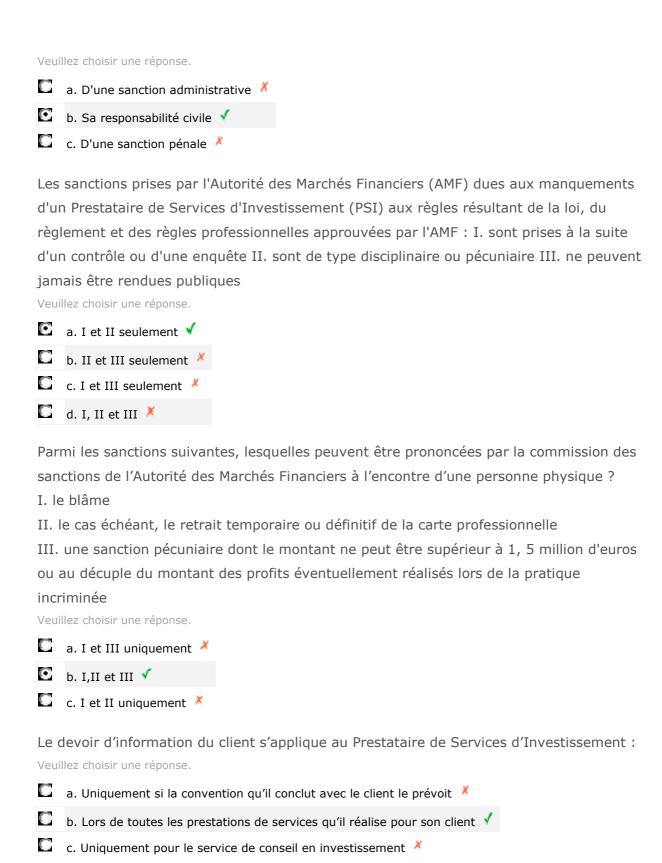


1.8 Cadre juridique général (18 questions)

En France, dans le cadre du dispositif de garantie des titres auquel adhère un Prestataire de Services d'Investissement, le montant maximum de l'indemnisation, pour un compte d'instruments financiers donné, pour les pertes subies sur des instruments financiers s'élève à :

d'in	struments financiers donné, pour les pertes subies sur des instruments financiers
s'élé	ève à :
Veuil	llez choisir une réponse.
	a. 150 000 euros 🕺
0	b. 70 000 euros √
	c. 90 000 euros [*]
Parr	mi les propositions suivantes, laquelle est exacte ?
Veuil	llez choisir une réponse.
	a. Les obligations liées à la transparence pré-négociation des Systèmes Multilatéraux de Négociation (SMN) sont identiques à celles des marchés réglementés 🔻
	b. Les obligations liées à la transparence pré-négociation des Systèmes Multilatéraux de Négociation (SMN) sont différentes de celles des marchés réglementés 🗶
0	c. Les obligations liées à la transparence pré-négociation des internalisateurs systématiques sont identiques à celles des Systèmes Multilatéraux de Négociation (SMN) 🔏
Au s	sein de l'Union européenne, quelle est l'autorité en charge de voter les lois en matière
écoi	nomique et financière, seule ou en codécision avec le Parlement européen ?
Veuil	llez choisir une réponse.
	a. L'Eurosystème 🕺
	b. Le Comité Bancaire Européen (CBE) 🗡
0	c. Le Conseil des Affaires économiques et financières (ECOFIN) ✓
D'ap	près l'article L531-1 du Code Monétaire et Financier (CMF), pour pouvoir fournir des
serv	vices d'investissement, il faut avoir :
I. le	e statut d'établissement de crédit
II. I	e statut d'entreprise d'investissement
Veuil	llez choisir une réponse.
	a. II seulement 🔏
	b. I seulement X
0	c. I ou II ◀

Le fait pour une personne physique ou morale d'être condamnée par le juge à réparer le dommage causé à une victime relève de :



fina	nciers lorsqu'il s'expose à un risque dit « opérationnel »?
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Le risque de perte résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnel et système internes ou à des événements extérieurs \checkmark
	b. Le risque de perte résultant de l'impossibilité de l'investisseur de trouver une contrepartie dans le marché pour acheter ou vendre un instrument financier donné dans des conditions normales de prix 🗡
	c. Le risque de perte résultant de l'incapacité d'une contrepartie dont l'investisseur détient une créance, de rembourser sa créance ou de payer les intérêts liés dans les termes fixés lors de l'emprunt ou de l'émission du titre de créance 🕺
Les	entreprises d'investissement sont, d'après l'article L531-4 du Code Monétaire et
Fina	ancier (CMF):
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Des établissements de crédit 🗡
	b. Des démarcheurs financiers dûment mandatés 🗡
	c. Des Prestataires de Services d'Investissement (PSI) ✓
d'ar Veui © C Pari d'ar	mi les services suivants, lequel n'est pas défini comme un service d'investissement près le Code Monétaire et Financier (CMF- article L321-1) ? **Illez choisir une réponse.** a. La diffusion de moyens de paiement ** b. Le placement non garanti ** c. Le conseil en investissement ** mi les services suivants, lequel n'est pas défini comme un service d'investissement près le Code Monétaire et Financier (CMF- article L321-1) ? **Illez choisir une réponse.** a. La réception et la transmission d'ordres pour le compte de tiers ** b. La négociation pour compte propre ** c. Le conseil de gestion de patrimoine **

Parmi les risques suivants, quel est celui couru par un investisseur sur les marchés

financiers lorsqu'il s'expose à un risque dit « de crédit »?			
Veui	Veuillez choisir une réponse.		
	a. Le risque de perte résultant d'une variation du prix des instruments financiers contraire aux intérêts de l'investisseur 🕺		
⊡	b. Le risque de perte résultant de l'incapacité d'une contrepartie dont l'investisseur détient une créance, de rembourser sa créance ou de payer les intérêts liés dans les termes fixés lors de l'emprunt ou de l'émission du titre de créance		
	c. Le risque de perte résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et système internes ou à des événements extérieurs 🕺		
Au	sein de l'Union Européenne (UE), quelle est l'autorité en charge de proposer des		
tex	tes de lois et de vérifier une fois qu'ils sont votés leur bonne application par les Etats		
me	mbres ?		
Veui	llez choisir une réponse.		
	a. Le Conseil de l'Union européenne 🕺		
	b. Le Parlement européen 🗡		
0	c. La Commission européenne 🗸		
Par	mi les risques suivants, quel est celui couru par un investisseur sur les marchés		
fina	inciers lorsqu'il s'expose à un risque dit « de marché » ?		
Veui	llez choisir une réponse.		
0	a. Le risque de perte résultant d'une variation du prix des instruments financiers contraire aux intérêts de l'investisseur √		
	b. Le risque de perte résultant de l'incapacité d'une contrepartie dont l'investisseur détient une créance, de rembourser sa créance ou de payer les intérêts liés dans les termes fixés lors de l'emprunt ou de l'émission du titre de créance		
C	b. Le risque de perte résultant de l'incapacité d'une contrepartie dont l'investisseur détient une créance, de rembourser sa créance ou de payer les intérêts liés dans les termes fixés lors de		
C	b. Le risque de perte résultant de l'incapacité d'une contrepartie dont l'investisseur détient une créance, de rembourser sa créance ou de payer les intérêts liés dans les termes fixés lors de l'emprunt ou de l'émission du titre de créance . c. Le risque de perte résultant de l'impossibilité de l'investisseur de trouver une contrepartie dans le marché pour acheter ou vendre un instrument financier donné dans des conditions normales de		
C Au	b. Le risque de perte résultant de l'incapacité d'une contrepartie dont l'investisseur détient une créance, de rembourser sa créance ou de payer les intérêts liés dans les termes fixés lors de l'emprunt ou de l'émission du titre de créance c. Le risque de perte résultant de l'impossibilité de l'investisseur de trouver une contrepartie dans le marché pour acheter ou vendre un instrument financier donné dans des conditions normales de prix		
Au	b. Le risque de perte résultant de l'incapacité d'une contrepartie dont l'investisseur détient une créance, de rembourser sa créance ou de payer les intérêts liés dans les termes fixés lors de l'emprunt ou de l'émission du titre de créance c. Le risque de perte résultant de l'impossibilité de l'investisseur de trouver une contrepartie dans le marché pour acheter ou vendre un instrument financier donné dans des conditions normales de prix sein des Etats membres de l'Union Européenne (UE), une Directive européenne est		
Au	b. Le risque de perte résultant de l'incapacité d'une contrepartie dont l'investisseur détient une créance, de rembourser sa créance ou de payer les intérêts liés dans les termes fixés lors de l'emprunt ou de l'émission du titre de créance c. Le risque de perte résultant de l'impossibilité de l'investisseur de trouver une contrepartie dans le marché pour acheter ou vendre un instrument financier donné dans des conditions normales de prix sein des Etats membres de l'Union Européenne (UE), une Directive européenne est loi qui : llez choisir une réponse. a. N'a pas à être transcrite en droit national car les normes s'appliquent à tous les Etats directement, sauf s'il existe préalablement des normes en droit national sur les sujets visés qui		
Au une Veui	b. Le risque de perte résultant de l'incapacité d'une contrepartie dont l'investisseur détient une créance, de rembourser sa créance ou de payer les intérêts liés dans les termes fixés lors de l'emprunt ou de l'émission du titre de créance c. Le risque de perte résultant de l'impossibilité de l'investisseur de trouver une contrepartie dans le marché pour acheter ou vendre un instrument financier donné dans des conditions normales de prix sein des Etats membres de l'Union Européenne (UE), une Directive européenne est loi qui : llez choisir une réponse. a. N'a pas à être transcrite en droit national car les normes s'appliquent à tous les Etats directement, sauf s'il existe préalablement des normes en droit national sur les sujets visés qui priment alors sur les normes de la directive		
Au une Veui	b. Le risque de perte résultant de l'incapacité d'une contrepartie dont l'investisseur détient une créance, de rembourser sa créance ou de payer les intérêts liés dans les termes fixés lors de l'emprunt ou de l'émission du titre de créance c. Le risque de perte résultant de l'impossibilité de l'investisseur de trouver une contrepartie dans le marché pour acheter ou vendre un instrument financier donné dans des conditions normales de prix sein des Etats membres de l'Union Européenne (UE), une Directive européenne est loi qui : llez choisir une réponse. a. N'a pas à être transcrite en droit national car les normes s'appliquent à tous les Etats directement, sauf s'il existe préalablement des normes en droit national sur les sujets visés qui		

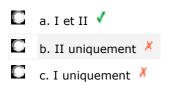
Parmi les risques suivants, quel est celui couru par un investisseur sur les marchés

Par	mi les risques sulvants, quel est celui couru par un investisseur sur les marches
fina	nciers lorsqu'il s'expose à un risque dit « systémique » ?
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Le risque de perte résultant d'une variation du prix des instruments financiers contraire aux intérêts de l'investisseur $^{\kappa}$
	b. Le risque de perte résultant d'une incapacité générale des marchés financiers de fonctionner de façon normale suite à la faillite d'intervenants principaux \checkmark
	c. Le risque de perte résultant de l'impossibilité de l'investisseur de trouver une contrepartie dans le marché pour acheter ou vendre un instrument financier donné dans des conditions normales de prix 🔏
Par	mi les risques suivants, quel est celui couru par un investisseur sur les marchés
fina	nciers lorsqu'il s'expose à un risque dit « de liquidité »?
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Le risque de perte résultant d'une incapacité générale des marchés financiers de fonctionner de façon normale suite à la faillite d'intervenants principaux $^{\!$
	b. Le risque de perte résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et système internes ou à des événements extérieurs 🗡
	c. Le risque de perte résultant de l'impossibilité de l'investisseur de trouver une contrepartie dans le marché pour acheter ou vendre un instrument financier donné dans des conditions normales de prix 🗸
2	Déontologie et conformité des établissements (40

2 Déontologie et conformité des établissements (40 questions)

2.1 Principales règles de bonne conduite (12 questions)

D'après l'article 314-3 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) doit agir d'une manière honnête, loyale et professionnelle afin de : I. servir au mieux l'intérêt du client II. respecter l'intégrité des marchés



Le Prestataire de Services d'Investissement doit vérifier l'honorabilité du candidat, sa connaissance des obligations professionnelles inhérentes à sa fonction et ses connaissances réglementaires et techniques minimales s'il souhaite délivrer une carte professionnelle permettant d'occuper une fonction de :

- I. négociateur d'instruments financiers
- II. compensateur d'instruments financiers
- III. analyste financier

Veuillez choisir une réponse.

a. I uniquement X
b. I ou II seulement X

C. I ou II ou III ✓

D'après l'article 314-1 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), les règles de bonne conduite concernant notamment la catégorisation, l'information, l'exécution des ordres des clients à respecter par le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) s'appliquent aux : I.PSI agréés en France dans le cadre des services d'investissement qu'ils fournissent en France II.succursales des PSI dont le siège n'est pas en France et qui proposent, en France, leurs services d'investissement dans le

Veuillez choisir une réponse.

cadre du passeport européen

a. I seulement ✗
b. I et II ✓
c. II seulement ✗

D'après l'article 313-29 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), au sein des Prestataires de Services d'Investissement (PSI) à l'exception des Sociétés de Gestion de Portefeuille (SGP), quelle fonction ne nécessite pas d'être titulaire d'une carte professionnelle ?

Veuillez choisir une réponse.

a. Le négociateur d'instruments financiers
 b. Le Président du conseil d'administration
 c. Le Responsable de la Conformité pour les Services d'Investissement (RCSI)

D'après le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), au sein d'une Société de Gestion de Portefeuille (SGP) le responsable de la fonction conformité doit établir un rapport de contrôle interne qu'il transmet à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) :

a. En aucun cas, ce rapport est interne à la SGP	Х
b. Tous les ans ✓	

🖸 c. Seulement lorsqu'une anomalie est détectée ื

D'après l'article 313-29 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RGAMF), au sein d'une Société de Gestion de Portefeuille (SGP), quelle fonction nécessite d'être titulaire d'une carte professionnelle délivrée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) ?

Veuillez choisir une réponse.

Veuillez choisir une réponse.

a. Responsable de la Conformité et des Instruments Financiers (RCIF)
 b. Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
 c. Responsable de la Conformité pour les Services d'Investissement (RCSI)

D'après l'article 313-66 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), le responsable de la fonction conformité au sein d'une Société de Gestion de Portefeuille (SGP) est en charge du contrôle : I. permanent II. périodique Veuillez choisir une réponse.

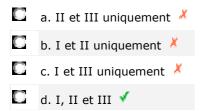
a. II seulement ✗
b. I seulement ✗
c. I ou II ✓

D'après l'article 313-20 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), la politique de gestion des conflits d'intérêts établie par un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) est déterminée :



Quelle peut être la fonction d'une personne dite « personne concernée » selon l'article 313-2 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF) ? I. gérant du Prestataire de Services d'Investissement (PSI) II. membre du conseil d'administration du Prestataire de Services d'Investissement (PSI) III. directeur général du Prestataire de Services d'Investissement (PSI)

Veuillez choisir une réponse.

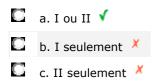


D'après l'article 313-2 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), au sein des Prestataires de Services d'Investissement (PSI) la mise en place d'une fonction conformité est :

Veuillez choisir une réponse.

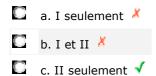
	a. Obligatoire dans tous les cas \checkmark
	b. Obligatoirement externalisée à un autre Prestataire de Services d'Investissement (PSI) ne relevant pas du même organe central pour éviter tous conflits d'intérêt 🕺
0	c. Optionnelle si le PSI réalise des prestations exclusivement pour des clients professionnels X

D'après l'article 313-18 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), lors de la prestation de services d'investissement, de services connexes ou de la gestion d'Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) prend toute mesure raisonnable lui permettant de détecter les situations de conflits d'intérêts se posant entre : I. le PSI lui-même et ses clients II. deux clients du PSI



D'après l'article 313-2 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), une Société de Gestion de Portefeuille (SGP) doit mettre en place une procédure permettant à l'ensemble de ses salariés et aux personnes physiques agissant pour son compte : I. d'alerter l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) des disfonctionnements qu'ils ont constatés dans la mise en œuvre effective des obligations de conformité au sein de la SGP II. de faire part au responsable de la fonction conformité au sein de la SGP des disfonctionnements qu'ils ont constatés dans la mise en œuvre effective des obligations de conformité au sein de la SGP

Veuillez choisir une réponse.



2.2 Organisation de la déontologie (15 questions)

Les traitements automatisés conformes à la législation en vigueur ayant pour finalité la tenue, l'utilisation et la communication des listes dites " listes d'initiés " , des personnes ayant accès aux informations privilégiées en travaillant au sein d'un émetteur dont les instruments financiers sont admis à la négociation sur un marché réglementé sont : Veuillez choisir une réponse.

a. Transmis à l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) dans un rapport annuel 🏅
b. Conservés au Parquet de la République 🗡
c. Dispensés de déclaration à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) 🗸

D'après l'article L621-18-4 du Code Monétaire et Financier (CMF), les émetteurs dont les instruments financiers sont admis aux négociations sur un marché réglementé ou pour lesquels une demande d'admission aux négociations sur un tel marché a été présentée, sont tenus d'établir, de mettre à jour une liste dite " liste d'initiés " des personnes travaillant en son sein et ayant accès aux informations privilégiées, et de tenir cette même liste à la disposition de : I. l'assemblée des actionnaires II. l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) III. toute personne qui en formulerait une demande motivée en ce sens Veuillez choisir une réponse.

```
a. I seulement ✗
b. II seulement ✓
c. I, II et III ✗
d. I et III seulement ✗
```

D'après l'article 223-31 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), les personnes ayant accès aux informations privilégiées, en travaillant au sein d'un émetteur dont les instruments financiers sont admis aux négociations sur un marché réglementé ou pour lesquels une demande d'admission aux négociations sur un tel marché a été présentée, sont sur des listes dites « listes d'initiés » conservées par le Prestataire de Services d'Investissement (PSI). Ces listes d'initiés doivent être conservées pour une durée :

Veuillez choisir une réponse.

a. Maximum de 5 ans
b. De 2 à 3 ans
c. Au moins égale à 5 ans

c. Au moins égale à 5 ans

c. Au moins égale à 5 ans

d. Au moins et en moins égale à 5 ans

d. Au moins et en moins et

Points: 1.000

D'après l'article 223-29 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), les " listes d'initiés " au sein d'un émetteur dont les instruments financiers sont admis aux négociations sur un marché réglementé doivent être rapidement mises à jour lorsque : I. le motif justifiant l'inscription d'une personne sur la liste dite " liste d'initiés " a changé II. une nouvelle personne doit être inscrite sur la liste dite " liste d'initiés " III. une personne cesse d'être inscrite sur la liste dite " liste d'initiés "

Veuillez choisir une réponse.

a. I et III seulement
b. II seulement
c. I, II et III
d. I seulement
d. I seulement
x

D'après l'article 313-11 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), lorsque le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) a conclu un contrat d'externalisation permettant d'externaliser une tâche ou une fonction à un autre PSI, le PSI qui externalise doit :

	a. S'assurer que le PSI auprès duquel la tâche ou la fonction a été externalisée l'informe des «
	transactions personnelles » réalisées par toute « personne concernée » en son sein 🗸
	b. Interdire toutes les « transactions personnelles » réalisées par toute « personne concernée » du
	PSI auprès duquel la tâche ou la fonction a été externalisée 🕺
	c. Informer l'AMF de toutes les « transactions personnelles » réalisées par toute « personne
	concernée » du PSI auprès duquel la tâche ou la fonction a été externalisée 🥇

D'après l'article 315-15 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), les Prestataires de Services d'Investissement (PSI) ont l'obligation d'établir et de garder opérationnelles des procédures dites « barrières à l'information » qui impliquent notamment de :

I. combiner les activités pour compte propre avec les activités pour compte de tiers du PSI

II. séparer les activités susceptibles d'engendrer des conflits d'intérêts au sein du PSI Veuillez choisir une réponse.

a. I et II ✗
b. I seulement ✗
c. II seulement ✓

D'après l'article 315-15 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) établit et garde opérationnelles des procédures dites « barrières à l'information » afin de :

Veuillez choisir une réponse.

a. Prévenir la circulation indue d'informations privilégiées √
 b. Garantir que l'obligation d'information du client de la politique de gestion des conflits d'intérêts est remplie en fonction de la catégorie d'appartenance du client ≺
 c. Lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ⊀

D'après l'article 313-9 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), une « transaction personnelle » est une opération réalisée par une « personne concernée » : I. dans le cadre de ses fonctions II. pour le compte d'une personne avec laquelle la personne concernée a des liens familiaux III. pour son propre compte Veuillez choisir une réponse.

a. I ou II uniquement
b. II ou III uniquement
c. I ou III uniquement
c. I ou III uniquement

D'après l'article 223-28 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), un émetteur, dont les instruments financiers sont admis aux négociations sur un marché réglementé doit dresser des " listes d'initiés " relatives aux personnes ayant accès aux informations privilégiées, dans le cadre de leur travail. Il doit informer les personnes concernées : I. de leur inscription sur les listes d'initiés. II. des obligations qui leur incombent concernant les restrictions de diffusion et d'utilisation des informations privilégiées. III. des sanctions qu'ils encourent s'ils ne respectent pas la législation sur les restrictions de diffusion et d'utilisation des informations privilégiées.

Veuillez choisir une réponse.



D'après l'article 313-11 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), toutes les "transactions personnelles" d'une "personne concernée" qui doivent faire l'objet d'une déclaration sont portées à la connaissance :

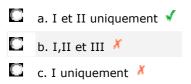
Veuillez choisir une réponse.

a. De l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) 🕺
b. Du Prestataire de Services d'Investissement (PSI) dont relève la "personne concernée" 💉
c. De l'association professionnelle à laquelle adhère le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) dont relève la "personne concernée"

Afin d'identifier les informations privilégiées pour lesquelles il doit veiller à ce qu'elles ne soient pas diffusées et les conflits d'intérêts potentiels, un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) doit dresser et tenir à jour :

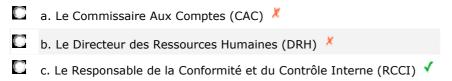
I. une liste de surveillance des émetteurs et des instruments financiers sur lesquels il dispose d'informations privilégiées

II. une liste d'interdiction recensant les émetteurs ou les instruments financiers pour lesquels il doit restreindre ses activités afin de réduire les risques de conflits d'intérêts III. une liste « blanche » des émetteurs et des instruments financiers sur lesquels il ne dispose d'aucun information privilégiée et pour lesquels il n'a aucune obligation de vigilance ou de restriction d'activité



D'après l'article 313-71 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), à quelle personne les salariés d'une Société de Gestion de Portefeuille (SGP) et les personnes physiques agissant pour son compte doivent faire part de leurs interrogations sur des dysfonctionnements qu'ils ont constatés ?

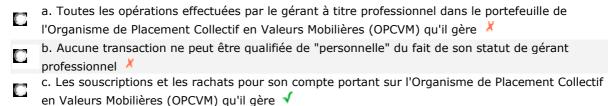
Veuillez choisir une réponse.



D'après l'article 313-12 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), le principe de « transactions personnelles » ne s'applique pas aux transactions exécutées : I. dans le cadre d'un service de gestion de portefeuille sous mandat réalisé pour le compte d'une personne concernée. II. sur des parts ou actions d'Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) si la « personne concernée » pour le compte de laquelle les « transactions personnelles » sont effectuées ne participe pas à la gestion de ces Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) Veuillez choisir une réponse.

a. I seulement X
b. II seulement X
c. I ou II V

D'après l'article 313-9 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), quelles sont parmi les opérations suivantes, celles considérées comme des "transactions personnelles" pour un gérant d'Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) ?



Chez un Prestataire de Services d'Investissement (PSI), les personnes se situant au sein du périmètre des personnes concernées dont les transactions personnelles peuvent être interdites de par leur activité susceptible de provoquer des conflits d'intérêt ou leur accès à des informations privilégiées :

Veuillez choisir une réponse.

	a. Sont informées des restrictions concernant leurs transactions personnelles uniquement si elles
	font également partie des listes d'initiés dressées par le PSI. 🕺
	b. Ne sont pas informées des restrictions qui s'imposent à elles en termes de transactions personnelles mais restent étroitement surveillées pour vérifier qu'elles respectent les contraintes légales concernant les transactions personnelles. X
	c. Sont informées des restrictions qui s'imposent à elles en termes de transactions personnelles. 🗸

2.3 Traitement des réclamations des clients (13 questions)

D'après la charte de la médiation éditée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), toute réclamation adressée au médiateur de l'AMF doit avoir été précédée d'une première démarche, auprès du Prestataire de Services d'Investissement (PSI) ou de l'émetteur concerné, ayant fait l'objet d'un rejet : I. total II. partiel

Veuillez choisir une réponse.

a. II seulement 🥇
b. I seulement 🕺
c. I ou II ◀

D'après la charte de la médiation éditée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), la procédure de médiation peut être mise en œuvre dès :

Veuillez choisir une réponse.

a. Qu'une des parties le demande 🥇
b. Que l'autorité judiciaire l'impose 🗡
c. Que les deux parties acceptent d'y recourir ✓

D'après l'article L621-19 du Code Monétaire et Financier (CMF), le service de médiation de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) peut recevoir les réclamations entrant dans son champ d'intervention :

	a. Des Prestataires de Services d'Investissement (PSI) uniquement *
0	b. Des clients non professionnels uniquement 🗡
	c. Des clients professionnels uniquement 🕺
	d. De toute personne physique ou toute personne morale 🔨

D'après l'article 313-8 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), la procédure de traitement des réclamations établies par le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) concerne d'une façon obligatoire : I. les clients non professionnels II. les clients professionnels III. les contreparties éligibles Veuillez choisir une réponse.

Veui	llez choisir une réponse.
	a. I seulement 🗹
	b. III seulement X
	c. I, II et III 🗶
	d. II seulement 🗡
Dan	ns son organisation, un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) doit, selon
l'art	ticle 313-8 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF) :
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Déléguer le traitement des réclamations adressées par des clients existants ou potentiels à une société externe, indépendante et agréée par l'AMF en vue du traitement raisonnable et rapide de ces réclamations 🕺
C	b. Établir et maintenir opérationnelle une procédure efficace et transparente en vue du traitement raisonnable et rapide des réclamations adressées par des clients non professionnels, existants ou potentiels
	c. Vérifier que les réclamations des clients professionnels sont traitées après les réclamations des clients non-professionnels 🗶
D'a _l	près la charte de la médiation éditée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), la
sais	sine du médiateur de l'Autorité des Marché Financiers (AMF) est :
Veui	llez choisir une réponse.
	a. À la charge de celui qui effectue la saisine 🕺
	b. Toujours gratuite ✓
	c. Payante, les frais sont à la charge du Prestataire de Services d'Investissement (PSI) concerné 🗶
D'a _l	près l'article L315-1 du Code Monétaire et Financier (CMF), le compte rendu annuel
d'ac	ctivité établi par chaque médiateur de Prestataires de Services d'Investissement (PSI)
est	:
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Transmis à la Banque de France (BDF) et au Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF) 🗸

b. Communiqué uniquement sur sa demande à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) 🕺

C. Gardé secret 🥇

Le Service de la médiation de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est notamment compétent en matière de résolution amiable des différends portés à sa connaissance concernant :

COIT	cernant.
Veuillez choisir une réponse.	
	a. Les opérations bancaires 🕺
	b. L'assurance-vie 🕺
	c. La gestion sous mandat 🔨

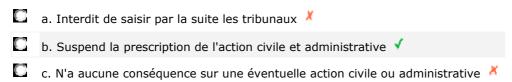
D'après l'article L315-1 du Code Monétaire et Financier (CMF), le médiateur d'un établissement de crédit est choisi en raison de : I. sa compétence II. son niveau hiérarchique III. son impartialité

Veuillez choisir une réponse.



D'après l'article L621-19 du Code Monétaire et Financier (CMF) et dans le cadre du règlement extrajudiciaire des différends, la saisine du Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) par tout intéressé, entrant dans le champ d'intervention de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF):

Veuillez choisir une réponse.



D'après l'article L621-19 du Code Monétaire et Financier (CMF), lorsque l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), dans le cadre de son service de médiation, reçoit les réclamations qui entrent par leur objet dans sa compétence, l'AMF, après avoir instruit la réclamation :

0	a. Peut faire une proposition de résolution amiable \checkmark
	b. Impose sa décision aux parties 🗡
	c. Communique automatiquement sa position à la justice en charge de régler le litige 👗

D'après la charte de la médiation éditée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), le service de médiation de l'AMF peut recevoir les réclamations entrant dans son champ d'intervention lorsqu'il n'y a pas : I. de procédure de litige en cours portant sur les mêmes faits II. d'enquête de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) portant sur les mêmes faits

Veuillez choisir une réponse.

□ a. II seulement
□ b. I seulement
□ c. I et II
□ c. I et II
□ Points: 1.000

La procédure de traitement des réclamations, établie par un Prestataire de Services d'Investissement (PSI):

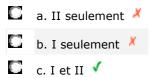
Veuillez choisir une réponse.
□ a. Ne répond à aucune obligation législative ou règlementaire
□ b. Répond à une obligation du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)
□ c. Répond à une obligation du Code de Commerce
□ c. Répond à une obligation du Code de Commerce □ c.

3 Lutte contre le blanchiment (LABFT) (25 questions)

3.1 Lutte contre le blanchiment (25 questions)

Selon l'article 324-1 du Code Pénal, constitue un délit de blanchiment :

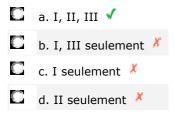
- I. le fait de faciliter la justification mensongère de l'origine des biens ou des revenus de l'auteur d'un crime ou d'un délit ;
- II. le fait d'apporter son concours à une opération de placement, dissimulation ou conversion du produit direct ou indirect d'un crime ou d'un délit par son auteur ; Veuillez choisir une réponse.



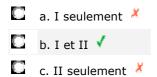
Les opérations susceptibles de faire l'objet d'une déclaration de soupçon selon les dispositions de l'article L561-15 du Code Monétaire et Financier (CMF) relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme sont :

- I. les opérations portant sur des sommes dont elles savent qu'elles proviennent d'une infraction passible d'une peine privative de liberté supérieure à un an
- II. les opérations portant sur des sommes dont elles soupçonnent ou ont de bonnes raisons de soupçonner qu'elles proviennent d'une infraction passible d'une peine privative de liberté supérieure à un an
- III. les opérations portant sur des sommes dont elles savent qu'elles proviennent d'une infraction passible d'une peine privative de liberté supérieure à un an ou participent au financement du terrorisme

Veuillez choisir une réponse.

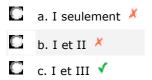


L'article 324-1 du Code Pénal punit le délit de blanchiment des capitaux effectué par une personne physique : I. d'une peine d'emprisonnement II. d'une amende Veuillez choisir une réponse.



L'article 324-1 du Code Pénal institue pour le délit de blanchiment de capitaux n'ayant pas la qualification de "blanchiment aggravé" effectué par une personne physique les peines suivantes:

- I. Une sanction pécuniaire
- II. Une peine de prison inférieure à 3 ans
- III. Une peine de prison supérieure à 3 ans



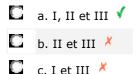
D'après l'article L561-8 du Code Monétaire et Financier (CMF), lorsqu'un professionnel assujetti aux dispositions du CMF relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux n'est pas en mesure d'identifier son client ou d'obtenir des informations sur l'objet et la nature de la relation d'affaires malgré sa demande :

	a. Il ne poursuit aucune relation d'affaires avec ce client \checkmark
	b. Il peut exécuter les opérations du client sous réserve d'effectuer une déclaration de soupçon auprès de la cellule TRACFIN 🕺
	c. Il peut poursuivre les relations d'affaires avec le client sous réserve d'avoir démontré qu'il avait accompli toutes les diligences pour parvenir à recueillir les informations 🕺
D'ap	près l'article L561-19 du Code Monétaire et Financier (CMF), dans le cadre de la lutte
con	tre le blanchiment des capitaux, lors d'une déclaration de soupçon à TRACFIN,
laqu	uelle de ces propositions est exacte ?
Veuil	llez choisir une réponse.
	a. Il est strictement interdit à l'intérieur d'un groupe financier de s'informer mutuellement de l'existence et du contenu d'une déclaration de soupçon.
	b. Les déclarations de soupçon concernant des personnes politiquement exposées (PPE) peuvent leur être divulguées 🗶
	c. La divulgation de la déclaration de soupçon aux personnes visées par la déclaration est sanctionnée pénalement.
Dan	s le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du
terr	orisme, parmi les obligations suivantes, laquelle n'est pas imposée par le Code
Mon	nétaire et Financier (CMF) aux établissements assujettis :
Veuil	llez choisir une réponse.
	a. La désignation d'un déclarant TRACFIN 🏅
	b. La mise en place des systèmes d'évaluation des risques de blanchiment 🗡
	c. La conservation des dossiers relatifs aux déclarations de soupçon sans limitation de durée \checkmark
D'ap	près l'article L561-19 du Code Monétaire et Financier (CMF), un établissement
assı	ujetti aux dispositions du Code Monétaire et Financier (CMF) relatives à la lutte contre
le b	lanchiment des capitaux qui a procédé à une déclaration de soupçon auprès de la
cellu	ule du Traitement du Renseignement et d'Action contre les Circuits FINanciers
Clar	ndestins (TRACFIN) relativement à une opération faite par un de ses clients :
Veuil	llez choisir une réponse.
	a. Peut sur sa demande en informer le client $^{\!$
	b. Doit obligatoirement en informer le client concerné 🗶
	c. Ne doit pas en informer le client concerné \checkmark

Selon l'article L561-15 du Code Monétaire et Financier (CMF), les professionnels assujettis aux dispositions de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme sont tenus d'effectuer une déclaration de soupçon aux autorités compétentes à propos des opérations :

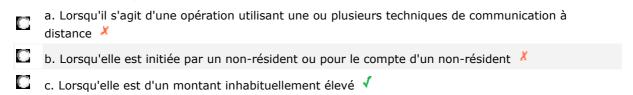
- I. dont ils savent soupçonnent ou ont de bonnes raisons de soupçonner que les revenus proviennent d'un crime ou d'un délit passible de plus d'un an de prison
- II. dont ils savent soupçonnent ou ont de bonnes raisons de soupçonner en fonction de certains critères que les revenus proviennent d'une fraude fiscale
- III. pour lesquelles l'identité du bénéficiaire ou du donneur d'ordre reste douteuse malgré les diligences effectuées

Veuillez choisir une réponse.



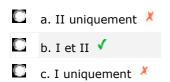
Selon l'article L561-10-2 du Code Monétaire et Financier (CMF), un professionnel assujetti aux dispositions du CMF relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux doit effectuer systématiquement un examen renforcé notamment pour s'assurer de l'origine et la destination des fonds de toute opération :

Veuillez choisir une réponse.



Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux, un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) doit désigner :

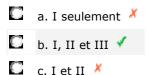
- I. Un correspondant Tracfin
- II. Un déclarant Tracfin



La cellule de lutte contre le blanchiment de capitaux Tracfin compte parmi ses prérogatives :

- I. la collecte d'information et signalement des professionnels assujettis
- II. l'analyse et la qualification des signalements et l'éventuelle transmission à la justice
- III. la diffusion de recommandations, de formations et d'informations auprès des professionnels.

Veuillez choisir une réponse.



Parmi les missions suivantes, laquelle n'est pas du ressort de la cellule TRACFIN ? Veuillez choisir une réponse.

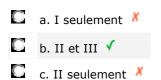
a. Participer à la coopération internationale au sein d'instances de lutte contre le blanchiment des capitaux au niveau européen et mondial ✗

b. Recevoir et traiter les déclarations de soupçon de blanchiment de capitaux ✗

c. Contrôler le respect des obligations par les personnes assujetties aux dispositions du Code Monétaire et Financier (CMF) relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux ✓

L'article L574-4 du Code Monétaire et Financier institue les peines suivantes pour les personnes assujetties pour ne pas avoir répondu, après mise en demeure, aux demandes d'information de l'autorité administrative en charge de l'inspection ou pour avoir mis obstacle de quelque manière que ce soit à l'exercice par celle-ci de sa mission de contrôle ou de lui communiquer sciemment des renseignements inexacts :

- I. une sanction administrative
- II. une sanction pécuniaire
- III. une peine de prison



Dans le cas où le client est une personne morale, la procédure d'identification, dans le cadre de la réglementation contre le blanchiment des capitaux, implique que le professionnel assujetti :

Veuillez choisir une réponse.

	a. Étende la procédure d'identification aux personnes physiques qui contrôlent le client, perso	onne
	morale 🔨	

b. Réalise une vérification de l'authenticité des documents présentés par le client auprès des autorités qui les ont émis 🗡

c. Applique des mesures de vigilance renforcées définies dans l'article L561-10-2-II du Code Monétaire et Financier (CMF) 🔏

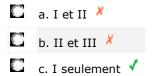
Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux, lorsque le client d'un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) :

- ou n'est pas physiquement présent lors de l'identification ni représenté par son représentant légal;
- ou souhaite réaliser une opération portant sur des bons ou des titres anonymes;
- ou est établi dans un état ou territoire dont les insuffisances de la législation ou les pratiques font obstacle à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ;

le professionnel assujetti en relation avec ce client au sein du PSI, doit selon l'article L561-10 du Code Monétaire et Financier (CMF) :

- I. appliquer au moins une mesure de vigilance complémentaire notamment en vue de confirmer l'identité du client avec lequel il est en relation d'affaires
- II. réaliser sans délai une déclaration de soupçon à la cellule de lutte contre le blanchiment des capitaux Tracfin
- III. rompre sans délai toutes relations d'affaires avec son client à moins que le client soit une personne exposée à des risques particuliers en raison de ses fonctions telle que définie par l'article R561-18 du CMF

Veuillez choisir une réponse.



En cas de soupçon de blanchiment de capitaux, le professionnel assujetti doit transmettre une déclaration de soupçon



Un professionnel assujetti aux dispositions du Code Monétaire et Financier (CMF) relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux doit selon l'article L561-12 du CMF conserver les documents relatifs à l'identification d'un client :

Veuillez choisir une réponse.

	a. Pendant toute la relation contractuelle avec le client uniquement $ ilde{\star}$
6 -2	b. Pendant toute la relation contractuelle avec le client et pendant 5 ans à compter de la clôture du compte \checkmark
	c. Pendant toute la relation contractuelle avec le client et jusqu'à 10 ans après la dernière opération réalisée par le client 🕺

Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, parmi les opérations suivantes, laquelle constitue un cas de blanchiment des capitaux selon l'article 324-1 du Code Pénal :

Veuillez choisir une réponse.

	a. Transférer des fonds appartenant à un client personne physique dans un Etat ou territoire dont
	las lactinas an farmas da llitta contra la hianchimant das canifally cont connilas 🧍
	b. Ne pas compléter le processus d'identification du client avant contractualisation alors qu'il s'agit
	d'une personne risquée 👗

Dans le cas où une opération ou une transaction est :

- particulièrement complexe,
- ou d'un montant particulièrement élevé,
- ou ne paraissant pas avoir de justification économique ou d'objet licite, le professionnel assujetti à la réglementation en vigueur pour la lutte contre le blanchiment de capitaux doit, selon l'article L561-10-2-II du Code Monétaire et Financier (CMF), appliquer, notamment en vue de s'assurer de l'origine des fonds et de l'identité du bénéficiaire, des mesures de vigilance :



Cod assu nota I. so II. s III. IV.	Is le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et selon l'article L561-5 du le Monétaire et Financier (CMF), lors la procédure d'identification le professionnel ujetti doit recueillir des informations sur le client personne physique visant amment : on domicile sa situation judiciaire ses revenus et son patrimoine sa résidence fiscale llez choisir une réponse. a. I et II et III b. I et III et IV
	c. I et IV 🗶
Conformément aux dispositions de l'article L561-6 du Code Monétaire et Financier (CMF) un professionnel assujetti aux dispositions du CMF relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux doit recueillir du client les informations relatives à l'objet et à la nature de la relation contractuelle avec celui-ci :	
0	a. Au plus tard deux jours calendaires après la première opération effectuée par le client après avoir contractualisé 🕺
0	b. Au plus tard huit jours calendaires avant la contractualisation de la relation X
	c. Avant la contractualisation de la relation \checkmark
Le b	planchiment de capitaux est considéré comme aggravé et puni par 10 ans de prison et
	000 € d'amende selon l'article 324-2 du Code pénal lorsque :
Veuil	llez choisir une réponse. a. L'auteur du délit de blanchiment est aussi l'auteur du crime à l'origine des revenus qui ont été blanchis M
	 b. Le délit est commis de façon habituelle ou en utilisant les facilités que procure l'exercice de son activité professionnelle √ c. Le montant des sommes blanchies dépasse 375000 € ou le crime ou délit à l'origine des revenus qui ont été blanchis est passible de 5 ans de prison ou plus
Un	professionnel assujetti aux dispositions du Code Monétaire et Financier (CMF)
	tives à la lutte contre le blanchiment des capitaux doit identifier son client :
Veui	llez choisir une réponse.
	 a. Lors de l'entrée en relation et lorsque le professionnel pense que les éléments d'identification obtenus ne sont plus exacts ou pertinents √ b. Lors de l'entrée en relation et, par la suite, dans un délai de 10 ans suivant la précédente identification ✓
	c. Lors de l'entrée en relation et à chaque date anniversaire 🕺

d. Uniquement lors de l'entrée en relation 🗡

Dans le cas d'une opération ou d'une transaction où :

- l'identité du client est transparente et certaine,
- et que le montant de l'opération ou transaction est faible,
- et que les fonds en vue de l'opération ou de la transaction proviennent d'un établissement de crédit respectant les dispositions de la 3e Directive européenne 2005/60/CE de lutte contre le blanchiment de capitaux,
 le professionnel assujetti à la réglementation en vigueur pour la lutte contre le

blanchiment de capitaux, selon l'article L561-9 du Code Monétaire et Financier (CMF) Veuillez choisir une réponse.

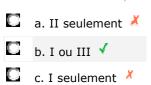
a. Peut s'abstenir d'appliquer des mesures de vigilance dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux. 🗡
b. Doit appliquer des mesures de vigilance normale. 🗡
c. Peut appliquer des mesures de vigilance allégées. 🔨

4 Réglementation «abus de marché» (15 questions)

4.1 «Abus de marché» (15 questions)

D'après l'article L632-1 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), doit s'abstenir de communiquer ou de diffuser sciemment des informations qui donnent ou sont susceptibles de donner des indications inexactes, imprécises ou trompeuses sur des instruments financiers, toute personne qui :

- I. savait que les informations étaient inexactes ou trompeuses
- II. ne savait pas que les informations étaient inexactes ou trompeuses
- III. aurait dû savoir du fait de sa profession que les informations étaient inexactes ou trompeuses



D'après l'article 612-1 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), sont considérées comme des « pratiques de marché admises » les pratiques :

- I. susceptibles d'être mises en œuvre sur un ou plusieurs marchés financiers
- II. acceptées par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)
- III. conformes aux pratiques des intermédiaires de marchés constatées dans le passé Veuillez choisir une réponse.

a. I et II 🗸
b. I et III 🗶
c. I seulement 👗

D'après l'article 621-1 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), une information privilégiée est :

Veuillez choisir une réponse.

liés 🗸

a. Une information susceptible d'avoir une influence sensible sur le cours d'un instrument financier et divulguée de façon délibérée $\mbox{\ensuremath{\not }}$
b. Une information concernant un émetteur, détenue par les membres de ses organes délibérants et de ses organes exécutifs, dont l'objectif est d'influencer de façon sensible le cours des instruments financiers 🗡
c. Une information précise qui n'a pas été rendue publique, et qui, si elle était rendue publique, serait susceptible d'avoir une influence sensible sur le cours des instruments financiers qui lui sont

D'après l'article 622-1 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), toute personne, en raison de sa qualité de membre des organes de direction de l'émetteur de l'information, doit s'abstenir d'utiliser l'information privilégiée qu'elle détient en acquérant ou en cédant, ou en tentant d'acquérir ou de céder, soit directement soit indirectement, les instruments financiers auxquels se rapporte cette information pour : I. son propre compte II. le compte d'autrui Veuillez choisir une réponse.

a. II seulement ★
b. I ou II ✓
c. I seulement ★

Dans le cadre des « abus de marché », les sanctions administratives et les sanctions pénales qu'encourent les contrevenants sont cumulables dans les cas : I. d'opérations d'initiés II. de manipulations de cours III. de la diffusion d'une fausse information Veuillez choisir une réponse.



D'a	près l'article 622-2 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG
AMF	F), toute personne qui détient une information privilégiée concernant un instrument
fina	incier donné dans le cadre de son travail, de sa profession ou de ses fonctions, doit :
Veui	llez choisir une réponse.
	a. S'abstenir d'utiliser cette information, mais peut la communiquer si le cadre normal de son travail, de sa profession ou de ses fonctions le demande \checkmark
	b. S'abstenir de communiquer cette information, mais peut recommander l'achat ou la vente de l'instrument financier concerné à un tiers en dehors du cadre de son travail, de sa profession ou de ses fonctions
	c. S'abstenir d'utiliser cette information, mais peut la communiquer à toute personne en dehors du cadre de son travail ou de sa profession 🗡
D'a	près l'article L465-1 du Code Monétaire et Financier (CMF), toute personne qui
com	nmunique à un tiers en dehors du cadre de sa profession ou de ses fonctions une
info	rmation privilégiée obtenue dans l'exercice de sa profession ou de ses fonctions est
pun	ile : I. d'une peine d'emprisonnement II. d'une sanction pécuniaire
Veui	llez choisir une réponse.
	a. II seulement 🔏
	b. I seulement 🗶
	c. I et II ✓
Les	sanctions administratives applicables à toute personne qui sur le territoire français ou
à l'é	étranger, s'est livrée ou a tenté de se livrer à la diffusion d'une fausse information lors
d'ur	ne opération d'offre au public de titres financiers sont des : I. sanctions disciplinaires
II. s	sanctions pécuniaires III. peines de prison
Veui	llez choisir une réponse.
	a. I seulement 🔏
	b. I ou II seulement ✓
0	c. I ou III seulement 🗶
Lap	pratique qualifiée communément de « market timing » désigne :
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Une opération d'arbitrage consistant à tirer profit d'un écart entre la valeur comptable d'un fonds et sa valeur de marché \checkmark
	b. L'exécution d'opérations de souscription-rachat de parts ou d'actions d'Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) résultant d'un ordre transmis au-delà de l'heure limite
	mentionnée sur le prospectus *C. Une opération d'arbitrage consistant à tirer profit d'un écart de prix entre un instrument financier coté sur Euronext Paris et le même instrument financier coté sur le London Stock Exchange (LSE)

Veuillez choisir une réponse. a. Un modèle propre à chaque Prestataire de Services d'Investissement (PSI) 👗 b. Un modèle imposé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) 🔨 c. Un modèle défini par l'organisme professionnel dont le Prestataires de Services d'Investissement (PSI) est adhérent 🏄 d. Un modèle défini par le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) et approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) 👗 D'après l'article 631-4 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), à l'occasion d'une enquête ou d'un contrôle de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), toute personne ayant transmis des ordres sur le marché : a. Doit être en mesure d'expliquer publiquement les raisons et les modalités de cette transmission b. Peut transmettre à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) les raisons et les modalités de transmission après accord exprès du client pour le compte duquel les ordres vont être transmis 🕺 c. Peut s'opposer en toutes circonstances à transmettre à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) les raison et les modalités de cette transmission 🥇 D'après l'article 631-5 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), les obligations d'abstention de communiquer une information privilégiée ne s'appliquent pas aux opérations effectuées par : Veuillez choisir une réponse. a. Un membre des organes d'administration de l'émetteur en dehors de son cadre professionnel b. L'émetteur sur ses propres titres dans le cadre d'un programme de rachat 🔨 c. Un membre des organes de surveillance de l'émetteur pour son compte propre 🤾 La pratique qualifiée communément de "late trading" correspond à : Veuillez choisir une réponse. a. L'exécution d'opérations d'achat ou de vente de titres ou de produits au cours de clôture effectuée dans les 5 minutes qui suivent la clôture du marché 🥇 b. L'exécution d'opérations d'achat ou de vente d'instruments financiers effectuée sur le marché de gré à gré après la clôture d'un marché réglementé 🏅 c. L'exécution d'opérations de souscription-rachat de parts ou d'actions d'Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) résultant d'un ordre transmis au-delà de l'heure limite mentionnée sur le prospectus 🗸

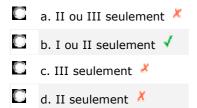
Dans le cadre de la réglementation relative aux abus de marché, la déclaration des

opérations suspectes est rédigée selon :

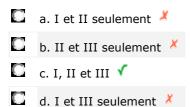
D'après l'article 631-1 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), une manipulation de cours d'un instrument financier est le fait d'effectuer des opérations ou d'émettre des ordres :

- I. qui donnent volontairement des indications fausses sur l'offre, la demande ou le cours d'un instrument financier
- II. qui sont susceptibles de donner volontairement des indications trompeuses sur l'offre, la demande ou le cours d'un instrument financier
- III. qui sont susceptibles de donner involontairement des indications fausses sur l'offre, la demande ou le cours d'un instrument financier

Veuillez choisir une réponse.



La directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003 dite « abus de marché » s'applique selon l'article 611-1 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF) aux instruments financiers admis aux négociations : I. sur un marché réglementé en France II. sur un Système Multilatéral de Négociation (SMN) organisé III. sur un marché réglementé d'un autre État membre ou partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen (EEE)



5 Démarchage bancaire et financier (23 questions)

5.1 Démarchage bancaire et financier (23 questions)

D'a	près l'article L341-7 du Code Monétaire et Financier (CMF), le fichier des personnes
hab	oilitées à procéder au démarchage bancaire ou financier est :
Veui	illez choisir une réponse.
	a. Consultable par le public sur demande auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) $^{\!$
	b. Librement consultable par le public 🔨
	c. En aucun cas consultable par le public car réservé aux professionnels 🥇
D'a	près l'article L341-4 du Code Monétaire et Financier (CMF), un mandat de démarcheu
bar	ncaire ou financier est limité dans le temps à :
Veui	illez choisir une réponse.
	a. 2 ans renouvelables 🗸
	b. 2 ans maximum 🗡
	c. Moins de 2 ans 🗸
D'a	près l'article L341-6 du Code Monétaire et Financier (CMF), une entreprise
d'in	vestissement qui confie à son personnel le soin de se livrer pour son compte à des
act	es de démarchage les font enregistrer en tant que démarcheurs auprès de :
Veui	illez choisir une réponse.
	a. La Banque de France 🥇
	b. L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) √
	c. La Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) 🕺
D'a	près l'article L341-17 du Code Monétaire et Financier (CMF), tout manquement aux
lois	, règlements et obligations professionnelles applicables au démarchage bancaire ou
fina	ancier commis par les personnes qui peuvent recourir ou se livrer à l'activité de
dén	narchage bancaire ou financier est puni: I. d'une peine d'emprisonnement II. d'une
san	oction pécuniaire
Veui	illez choisir une réponse.
	a. I et II ✓
	b. I seulement 🗶
	c. II seulement 🕺

D'après l'article L341-1 du Code Monétaire et Financier (CMF), parmi les opérations suivantes, laquelle peut faire l'objet d'un acte de démarchage auprès d'une personne physique en vue de sa réalisation :

Veuillez choisir une réponse.



D'après l'article 212-23 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), toutes les informations, à caractère promotionnel, adressées par un Conseiller en Investissements Financiers (CIF), se doivent de présenter un caractère :

- I. exact
- II. clair
- III. non trompeur

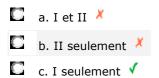
Veuillez choisir une réponse.

```
a. II et III ★
b. I et III ★
c. I, II et III ▼
d. I et II ★
```

D'après l'article L341-8 du Code Monétaire et Financier (CMF), toute personne se livrant à une activité de démarchage bancaire ou financier doit être titulaire d'une carte de démarchage délivrée par : I. l'Autorité des Marchés Financiers II. l'Autorité de contrôle prudentiel III. la personne pour le compte de laquelle elle agit



D'après l'article 212-23 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), les communications à caractère promotionnel se rapportant à une offre au public ou à une admission aux négociations sur un marché réglementé, quels que soient leur forme et leur mode de diffusion, sont communiquées préalablement à leur diffusion à : I. l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) II. l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) Veuillez choisir une réponse.



Parmi les actions suivantes, laquelle ou lesquelles constitue(nt) un acte de démarchage bancaire ou financier selon l'article L341-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) ? I. une démarche non sollicitée réalisée par téléphone auprès d'un représentant légal d'une entreprise industrielle dont le Chiffre d'Affaires est de € 3 millions et le bilan de € 1 million, pour des effectifs de 30 personnes en vue d'obtenir de sa part, un accord au nom de l'entreprise pour la fourniture d'un service de Réception – Transmission d'Ordre (RTO) II. une démarche réalisée par téléphone auprès d'un représentant légal d'une entreprise d'investissement en vue d'obtenir de sa part, un accord au nom de l'entreprise d'investissement sur la réalisation d'une opération sur des instruments financiers Veuillez choisir une réponse.

```
a. II uniquement 
b. I et II 
c. I uniquement 

c. I uniquement 

√
```

D'après l'article L341-1 du Code Monétaire et Financier (CMF), sur quels instruments financiers parmi les suivants, une personne peut-elle faire acte de démarchage ? I. des titres de capital émis par les sociétés par actions admis à la négociation sur les marchés réglementés dans un Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen (EEE) II. des parts ou actions d'OPCVM coordonnés III. des titres de créances, à l'exclusion des effets de commerce et des bons de caisse

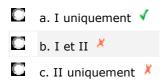
```
a. II et III 
b. I,II et III 
c. I et III 
d. I et II
```

Parmi les actions suivantes, laquelle constitue un acte de démarchage bancaire ou financier selon l'article L341-1 du Code Monétaire et Financier(CMF) ?

I. une démarche réalisée par voie de courrier personnalisé à l'attention d'une personne physique déterminée en vue d'obtenir de sa part, un accord par renvoi d'un coupon réponse sur la réalisation d'une opération sur instruments financiers

II. une démarche réalisée par voie d'encart publicitaire dans un journal généraliste en vue d'obtenir de la part des lecteurs qui prendront contact, un accord sur la souscription à un OPCVM

Veuillez choisir une réponse.



Parmi les actions suivantes, laquelle ou lesquelles constitue(nt) un acte de démarchage bancaire ou financier selon l'article L341-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) ? I. une démarche réalisée par téléphone à la demande d'un client en vue d'obtenir de sa part un accord sur la fourniture d'un service de gestion de portefeuille pour compte de tiers II. une démarche réalisée au domicile d'une personne physique en vue d'obtenir de sa part un accord sur la fourniture d'une prestation de conseil en investissement Veuillez choisir une réponse.

```
a. I uniquement ✗
b. I et II ✗
c. II uniquement ✓
```

D'après l'article L341-11 du Code Monétaire et Financier (CMF), avant de formuler une offre portant sur des instruments financiers, un service d'investissement ou un service connexe, les démarcheurs s'enquièrent auprès de la personne démarchée : I. de sa situation financière II. de son expérience de l'instrument financier ou du service proposé III. de ses objectifs en matière de placement ou de financement Veuillez choisir une réponse.



D'après l'article L341-1 du Code Monétaire et Financiers(CMF), pour la réalisation de quelles opérations parmi les suivantes, une personne peut-elle faire l'objet d'un acte de démarchage bancaire ou financier ? I. Les opérations de crédit II. Les opérations d'achat de contrats financiers III. Les opérations de change

Veuillez choisir une réponse.



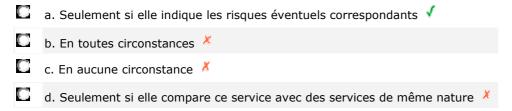
Un fichier des personnes habilitées à procéder au démarchage bancaire ou financier est tenu par la Banque de France pour le compte de : I. l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) II. l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) III. la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)

Veuillez choisir une réponse.

```
a. I et II ✓
b. I et III ✓
c. II et III ✓
d. I uniquement ✓
```

Une information publicitaire ou à caractère promotionnel relative à un produit financier peut mettre l'accent sur les avantages potentiels de ce produit :

Veuillez choisir une réponse.



D'après l'article L341-1 du Code Monétaire et Financier (CMF), les démarcheurs bancaires et financiers ne sont pas autorisés à réaliser un acte de démarchage en vue d'obtenir de la part de la personne démarchée un accord sur :

a. La souscription d'un OPCVM coordonné 🥇
b. La conclusion d'un contrat d'assurance vie \checkmark
c. La fourniture d'un service de paiement 🕺

D'après l'article L341-1 du Code Monétaire et Financier (CMF), un acte de démarchage bancaire ou financier peut être réalisé en vue d'obtenir un accord sur : I. la réalisation d'une prestation de conseil en investissement II. la réalisation d'une opération sur un titre de créance III. la fourniture d'un service d'exécution d'ordres Veuillez choisir une réponse. a. II ou III seulement 🐣 b. I ou II ou III 🗸 C. I ou II seulement 🕺 d. I ou III seulement 🕺 Parmi les actions suivantes, laquelle ne constitue pas un acte de démarchage selon l'article L341-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) ? Veuillez choisir une réponse. a. Le fait de se rendre au domicile d'un client disposant d'un compte non géré en vue de lui faire signer un mandat de gestion 🧍 b. Le fait d'adresser par courrier une documentation sur un produit ou un service financier sur demande d'un client potentiel 🗸 c. Le fait d'adresser à l'ensemble des clients existants, sans demande préalable de ces clients, une documentation sur un produit ou un service financier par courrier électronique 🧍 D'après l'article L341-1 du Code Monétaire et Financier (CMF), les démarcheurs bancaires et financiers ne sont pas autorisés à réaliser un acte de démarchage en vue d'obtenir de la part de la personne démarchée un accord sur : Veuillez choisir une réponse. a. La réalisation d'une opération de crédit immobilier 👗 b. La fourniture d'un service de gestion de portefeuille 🐣 c. La réalisation d'opérations sur un fonds commun d'intervention sur les marchés à terme (FCIMT) Parmi les actions suivantes, laquelle constitue un acte de démarchage bancaire ou financier selon l'article L341-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) ? Veuillez choisir une réponse. a. Une démarche non sollicitée réalisée par téléphone auprès d'un représentant légal d'une personne morale en vue d'obtenir de sa part, au nom de la personne morale, un accord sur la fourniture d'un service d'investissement 🔨 b. Une démarche non sollicitée réalisée dans les locaux d'un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) destinés à la commercialisation de produits et services financiers auprès d'une personne physique en vue d'obtenir de sa part un accord sur la réalisation d'une opération

c. Une démarche réalisée dans les locaux professionnels d'une personne morale à la demande d'un

représentant légal de cette dernière en vue d'obtenir de sa part un accord sur la prestation d'un

sur instruments financiers

service de conseil en investissement 🕺

bancaire ou financier est :

Veuillez choisir une réponse.

a. Une autorisation donnée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) à une personne morale ou physique afin de permettre à cette personne de démarcher des clients potentiels

b. Un contrat conclu entre un prestataire habilité à réaliser des actions de démarchage bancaire ou financier et une personne physique ou une personne morale afin que cette dernière réalise des actions de démarchage pour son compte

c. Un contrat conclu entre un démarcheur et une personne physique afin de permettre au démarcheur de lui proposer des instruments financiers

D'après l'article L341-1 du Code Monétaire et Financiers (CMF), quelles sont les personnes morales habilitées à procéder au démarchage bancaire ou financier ? I. Les

établissements de crédit II. Les entreprises d'investissement III. Les entreprises

D'après l'article L341-4 du Code Monétaire et Financier (CMF), un mandat de démarcheur

Veuillez choisir une réponse.

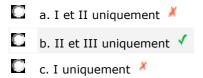
a. II et III
b. I et III
c. I et II
d. I, II et III

d'assurance

6 Relation et information du client (134 questions)

6.1 Informations à obtenir du client (42 questions)

L'article L533-18 du Code Monétaire et Financier qui impose aux Prestataires de Services d'Investissement (PSI) l'obligation d'obtenir le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres s'applique: I. Aux contreparties éligibles II. Aux clients non professionnels III. Aux clients professionnels



Selon l'article 314-4 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) établit et met en œuvre des politiques et des procédures appropriées et écrites permettant de classer ses clients. Parmi les catégories suivantes, laquelle n'est pas mentionnée dans le RG AMF? Veuillez choisir une réponse.

a. "clients spécifiques" 🗸
b. "contreparties éligibles" 🥇
c. "clients non professionnels" 🕺
d. "clients professionnels" 🗶

Lorsqu'un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) doit établir la catégorisation de son client, parmi les clients suivants, lesquels n'entreront pas systématiquement dans la catégorie des clients professionnels par nature pour les besoins de cette classification ? Veuillez choisir une réponse.

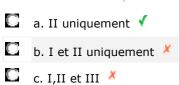
a. Les personnes physiques disposant d'un portefeuille d'instruments financiers d'une valeur supérieure à 500 000 euros et réalisant plus de 10 opérations par trimestre, chacun d'entre elles d'une valeur supérieure à 600 euros
b. L'Etat 💢
c. Les entités dont le total du bilan est égal ou supérieur à 20 millions d'euros et dont les capitaux propres sont égaux ou supérieurs à 2 millions d'euros

Lorsque le client est une contrepartie éligible, un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) peut réaliser avec elle des opérations sans se conformer aux règles de bonne conduite définies pour les PSI dans le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers:

Veuillez choisir une réponse.

vedifiez choisir and reportse.	
	a. Pour l'ensemble des services d'investissement existant 👗
	b. Dans le cadre de services d'investissement de réception transmission d'ordres, d'exécution d'ordres ou de négociation pour compte propre uniquement
	c. De conseil en investissement et de gestion pour compte de tiers uniquement 🕺

Si un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) réalise un conseil en investissement, pour quelle catégorie de clients doit-il s'enquérir de leurs connaissances et de leur expérience en matière d'investissement, ainsi que de leur situation financière et de leurs objectifs d'investissement, de manière à pouvoir leur recommander les instruments financiers adaptés ? I. Les clients professionnels III. Les clients non-professionnels III. Les contreparties éligibles



L'identification et le recueil d'information concernant l'objet et la nature de la relation d'affaire que le client souhaite avoir avec un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) :

Veuillez choisir une réponse.

	a. Ne sont pas obligatoires dans le cadre de la prestation à distance de services d'investissement \pmb{x}
0	b. Peuvent être, sous certaines conditions, externalisées auprès de tiers \checkmark
	c. Sont obligatoires uniquement dans le cadre de la prestation de service de conseil en
	investissement ou de gestion de portefeuille pour compte de tiers 🕺

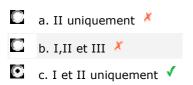
D'après l'article 314-4 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), la catégorisation des clients concerne :

Veuillez choisir une réponse.

	a. Uniquement les clients potentiels	X
0	b. Les clients existants et potentiels	√
	c. Uniquement les clients existants	Х

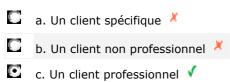
Dans le cadre des services d'investissement qui lui sont rendus par un Prestataires de Services d'Investissement (PSI), un client non-professionnel peut lui demander :

- I. à être catégorisé comme client professionnel pour une partie des services que le PSI lui propose
- II. à être catégorisé comme client professionnel pour l'ensemble des services que le PSI lui propose
- III. à ne plus bénéficier de la protection que confère la catégorie des clients non professionnels sans pour autant changer de catégorie



D'après l'article 314-9 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financier (RG AMF), lorsqu'une contrepartie éligible souhaite changer de catégorie et demande que lui soit reconnu le statut de client, sans toutefois préciser le statut souhaité, et que le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) accède à cette demande, le prestataire traite ladite entité comme :

Veuillez choisir une réponse.



Dans le cadre de la catégorisation des clients instaurée par la Directive européenne 2004/39/CE dite «Marchés d'Instruments Financiers» et d'après l'article 314-4 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), parmi ces 3 propositions, laquelle est fausse ?

Veuillez choisir une réponse.

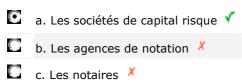


Depuis la mise en place de Directive européenne 2004/39/CE dite «Marchés d'Instruments Financiers», les clients sont en droit de connaître la catégorie de classification à laquelle ils appartiennent :

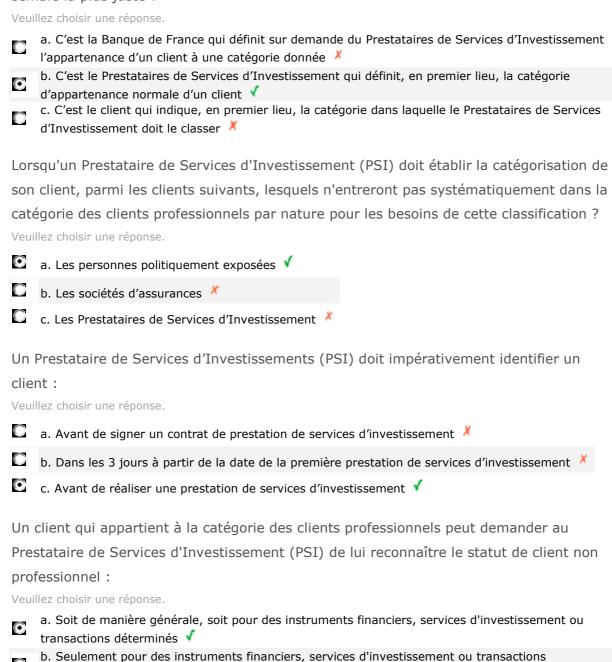
Veuillez choisir une réponse.

```
a. En aucun cas 
b. Dans certains cas 
c. Dans tous les cas
```

Un Prestataire de Services d'Investissement a une obligation de classification de ses clients par catégorie. Dans ce cadre, parmi les clients d'un Prestataire de Services d'Investissement suivants, lesquelles ont la qualité de client professionnel par nature : Veuillez choisir une réponse.



Un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) a une obligation de classification de ses clients par catégorie. Dans ce cadre, parmi les affirmations suivantes, laquelle vous semble la plus juste ?



déterminés ...

c. En aucun cas ...

Un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) a une obligation de classification de ses clients par catégorie. Dans ce cadre, en fonction de la catégorie d'appartenance de son client, le Prestataire de Services d'Investissement devra se conformer à des obligations de nature différente ou de degrés différents en ce qui concerne : Veuillez choisir une réponse. a. L'obligation de vigilance dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme 🏅 b. L'obligation de déclaration à l'Autorité des Marchés Financiers des transactions suspectes réalisées par des clients 🏅 c. Les obligations d'information à dispenser aux clients avant d'exécuter une prestation de certains services d'investissement 🔨 Un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) a une obligation de classification de ses clients par catégorie. Dans ce cadre, selon l'article L533-16 du Code Monétaire et Financier, un client qui appartient à la catégorie des clients professionnels est un client : Veuillez choisir une réponse. a. Qui occupe des fonctions ou responsabilités au sein d'un Prestataire de Services d'Investissement (PSI), d'un établissement de crédit ou d'un teneur de compte conservateur 🧍 b. Qui possède l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre ses propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques encourus 🗸 c. Qui occupe ou a occupé une profession libérale dont l'activité ne constitue ou ne constituait pas une activité financière 🏅 Avant d'entrer en relation d'affaires avec leur client ou de l'assister dans la réalisation d'une transaction, le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) doit, afin de définir la catégorie d'appartenance du client : Veuillez choisir une réponse. a. Réunir des informations sur l'identité du client et interroger le fichier de l'AMF pour savoir s'il dispose d'une carte de client professionnel ou de contrepartie éligible 🧍 b. Réunir des informations sur l'identité du client et interroger le fichier des contreparties éligibles de la Banque de France pour prendre connaissance de la catégorie d'appartenance du client 🤾 c. Réunir des informations sur l'identité du client et réaliser une analyse du profil du client 🔨 Lorsqu'un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) doit établir la catégorisation de son client, parmi les clients suivants, lesquels ne seront pas systématiquement dans la catégorie des clients professionnels par nature pour les besoins de la classification ? Veuillez choisir une réponse.

a. Les démarcheurs bancaires ou financiers, personnes physiques, mandatés par un établissement

de crédit 🎺

c. La Banque de France

b. Les établissements financiers agréés 🕺

Veui	llez choisir une réponse.
0	a. Il n'exécute aucune opération et ne poursuit aucune relation d'affaire 🗸
	b. Il notifie le client par lettre avec accusé de réception du fait que sa situation de client non identifié exonère le PSI de toutes obligations de bonne conduite pour les prestations à venir et ce,
	tant que le client n'a pas délivré les éléments d'identification nécessaires *
	c. Il a la possibilité de réaliser des prestations de services d'investissement mais uniquement celles impliquant une obligation de vigilance allégée dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. **
L′in	itiative d'un changement de catégorie pour un client non-professionnel appartient :
Veui	llez choisir une réponse.
0	a. Au client qui doit faire une demande de renonciation à une partie de sa protection \checkmark
	b. Au PSI à sa discrétion mais uniquement dans le cas où la nouvelle catégorie permet une
_	meilleure protection des intérêts du client non-professionnel
	c. Au Prestataire de Services d'Investissement (PSI) à la condition qu'il constate que les connaissances et l'expérience du client non-professionnel respectent les critères nécessaires pour lui reconnaître la qualité de client professionnel ou de contrepartie éligible X
Pari	mi les affirmations suivantes, laquelle est exacte?
Veui	llez choisir une réponse.
Θ	a. Une contrepartie éligible peut simultanément être catégorisée comme client professionnel pour des instruments financiers, des services d'investissement ou des transactions déterminés \checkmark
	b. Les clients non-professionnels sont les seuls pour lesquels un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) a une obligation d'information sur les risques spécifiques d'un instrument financier.
	c. Tous les clients professionnels peuvent être catégorisés comme des contreparties éligibles. 🕺
Pou	r laquelle des entités suivantes le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) doit
il re	cueillir un consentement exprès avant de la considérer comme une contrepartie
élig	ible ?
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Un organisme financier international à caractère public auquel la France a adhéré 🕺
0	b. Une personne morale remplissant au moins deux des trois critères requis pour pouvoir être considérée comme une contrepartie éligible \checkmark
	c. Une société de gestion de portefeuille de droit étranger 👗

Dans le cas où un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) ne réussit pas à mener

à bien la procédure d'identification :

Qui doit informer le Prestataire de Services d'Investissement avec lequel il est en relation, de tout changement susceptible de modifier sa catégorisation ? I. Le client professionnel II. Le client non-professionnel III. La contrepartie éligible

Veuillez choisir une réponse.

□ a. I et II uniquement
□ b. I,II et III
□ c. I et III uniquement

Dans le cadre, du recueil d'information sur la relation d'affaire et sur le client, un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) est susceptible de demander à son client :

- I. un justificatif de domicile
- II. des informations sur le montant et la provenance de ses revenus
- III. des informations sur la composition et l'étendue du patrimoine

Veuillez choisir une réponse.

a. I et III uniquement
b. I et II uniquement
c. I,II et III
√

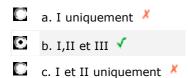
Pour qu'un client non-professionnel puisse entrer dans la catégorie des clients professionnels sur option, le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) doit évaluer la compétence, les connaissances de la personne autorisée à effectuer des transactions au nom du client. Dans le cadre de cette évaluation, cette personne doit remplir deux critères parmi une liste de critères définis. Quel critère parmi les suivants ne fait pas partie de cette liste ?

- a. La réalisation d'opérations chacune d'une taille significative sur des instruments financiers à raison d'au moins dix par trimestre en moyenne sur les quatre trimestres précédents;
 b. L'occupation pendant au moins un an, dans le secteur financier, d'une position professionnelle exigeant une connaissance de l'investissement en instruments financiers
- c. La détention d'un portefeuille d'instruments financiers d'une valeur supérieur à 500 000 euros 🔏
- d. La détention d'avoir financiers disponibles, en numéraire ou en instruments financiers pour une valeur au moins égale à 1 million d'euros ✓

En vertu de l'article R561-5 du Code Monétaire et Financier, l'obligation d'identification d'un client personne physique qui pèse sur le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) est remplie, lorsque le client présente :

- I. Un bulletin de salaire ou un relevé de compte bancaire de moins de 3 mois
- II. Une copie de sa dernière déclaration d'impôt
- III. Son passeport en cours de validité

Veuillez choisir une réponse.



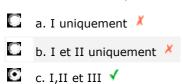
Dans le cadre des services d'investissement qui lui sont rendus par un Prestataires de Services d'Investissement (PSI), un client professionnel peut lui demander : I. à être catégorisé comme client non-professionnel pour une partie des services d'investissement que le PSI lui propose II. à être catégorisé comme client non-professionnel pour l'ensemble des services d'investissement que le PSI lui propose III. à ne plus bénéficier de la protection que confère la catégorie des clients professionnels sans pour autant changer de catégorie

Veuillez choisir une réponse.

```
a. I,II et III 
b. II uniquement 
c. I ou II uniquement 
✓
```

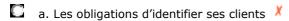
Un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) a une obligation de classification de ses clients par catégorie. Dans ce cadre, parmi les personnes morales suivantes, lesquelles ont la qualité de client professionnel par nature :

- I. Les institutions de prévoyance
- II. Les organismes de placement collectif (OPC)
- III. La Banque de France



Un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) a une obligation de classification de ses clients par catégorie. Dans ce cadre, en fonction de la catégorie d'appartenance de son client, le Prestataire de Services d'Investissement devra se conformer à des obligations de nature différente ou de degrés différents en ce qui concerne :

Veuillez choisir une réponse.



b. L'obligation de vérifier avant la prestation de certains services d'investissement les connaissances et la compétence du client pour prendre ses propres décisions d'investissement en connaissance de cause 🗸

c. Les obligations d'abstention de diffusion d'informations privilégiées à ses clients 🕺

Parmi les personnes suivantes, laquelle remplit les conditions pour être qualifiée de « Personne Politiquement Exposée » ?

Veuillez choisir une réponse.

a. L'épouse d'un député espagnol résidant à Madrid 🔨

b. Un fonctionnaire de la cour des comptes française ayant quitté ses fonctions depuis moins d'un an et résidant à Paris 🗡

c. Un parlementaire européen allemand résidant à Strasbourg 🕺

Dans le cadre de l'identification obligatoire des clients, le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) doit, pour tous les clients :

- I. Vérifier l'identité du client par la présentation d'un document officiel en cours de validité
- II. Contrôler la situation du client vis-à-vis de l'administration fiscale
- III. Vérifier l'honorabilité du client par la présentation d'un extrait de casier judiciaire de moins de trois mois

Veuillez choisir une réponse.

a. I uniquement

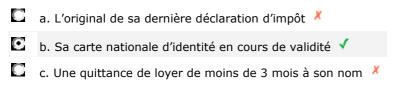
✓

b. I,II et III 🔏

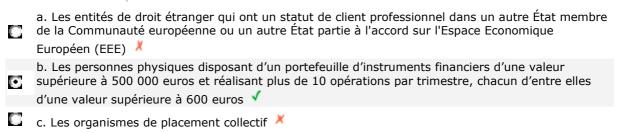
C. I et II uniquement 🗡

Conformément à l'article R561-5 du Code Monétaire et Financier, le Prestataire de Services d'Investissement répond à l'obligation d'identification d'un client personne physique, si celui-ci lui présente :

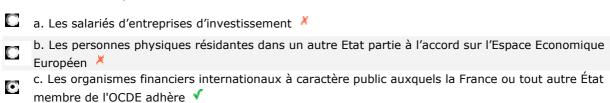
Veuillez choisir une réponse.



Lorsqu'un Prestataire de Services d'investissement (PSI) doit établir la catégorisation de son client, parmi les clients suivants, lesquels n'entreront pas systématiquement dans la catégorie des clients professionnels par nature pour les besoins de la classification ? Veuillez choisir une réponse.



Lorsqu'un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) doit établir la catégorisation de son client, parmi les clients suivants, lesquels n'entreront pas systématiquement dans la catégorie des clients non-professionnels par nature pour les besoins de la classification ? Veuillez choisir une réponse.



Dans le cadre des services d'investissement qui lui sont rendus par un Prestataires de Services d'Investissement (PSI), une contrepartie éligible peut lui demander :

- I. à être catégorisée comme client professionnel pour une partie des services que le PSI lui propose
- II. à être catégorisée comme client professionnel pour l'ensemble des services que le PSI lui propose
- III. à être catégorisée comme client non-professionnel pour une partie des services que le PSI lui propose

le PSI lui propose

Veuillez choisir une réponse.

□ a. II uniquement

✓

a. II uniquement ✗

b. I,II et III ✓

c. I et II uniquement ✗

Parmi les personnes suivantes, laquelle remplit les conditions pour être qualifiée de « Personne Politiquement Exposée »:

Veuillez choisir une réponse.

a. Un ancien membre de la commission européenne ayant quitté ses fonctions depuis 6 mois et résidant à Bruxelles √
 b. Un sénateur français en fonction résidant à Lyon ✓

Un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) a une obligation de classification de ses clients par catégorie. Dans ce cadre, à propos de la classification des clients dans plusieurs catégories, parmi les affirmations suivantes, laquelle est exacte ? Veuillez choisir une réponse.

a. La classification des clients d'un Prestataire de Services d'Investissement en différentes catégories doit suivre une procédure qui implique l'intervention d'une agence de notation habilitée par l'Autorité des Marchés Financiers

b. La classification des clients d'un Prestataire de Services d'Investissement en différentes catégories ne concerne que les personnes morales

c. Un Prestataires de Services d'Investissement établit lui-même des procédures appropriées pour réaliser la classification de ses clients en fonction des différentes catégories

Conformément à l'article R561-5 du Code Monétaire et Financier, pour répondre à l'obligation d'identification d'un client personne morale, il suffit que celui-ci présente au Prestataire de Services d'Investissement (PSI) :

Veuillez choisir une réponse.

a. L'original ou la copie des statuts de la personne morale 🕺

C. Un ancien parlementaire britannique résidant à Nice 🕺

b. Un document officiel en cours de validité comportant la photographie d'un des dirigeants ou d'un associé majoritaire de la personne morale

c. Une copie d'un extrait de registre officiel de moins de trois mois indiquant la dénomination, la forme juridique, l'adresse du siège social et l'identité des associés et dirigeants sociaux de la personne morale

Pres	stataire de Services d'Investissement :		
Veui	llez choisir une réponse.		
	a. Est autorisé à réaliser pour ce client des prestations de services d'investissement à l'exception des services d'exécution d'ordre et de réception-transmission d'ordres 🕺		
	b. Doit exiger que le client ou un représentant légal du client vienne physiquement produire les informations nécessaires à l'identification du client dans un délai de 3 mois **		
0	c. Doit mettre en œuvre une ou plusieurs mesures de vigilance complémentaires 🗹		
Un	Prestataire de Services d'Investissement (PSI) a une obligation de classification de		
ses	clients par catégorie. Dans ce cadre, parmi les affirmations suivantes, laquelle vous		
sem	nble la plus juste ?		
Veuillez choisir une réponse.			
	a. Un client peut refuser d'être classé dans une catégorie et demander à être « hors catégorie » 🕺		
	b. Un client peut demander à changer de catégorie 🎺		
	c. La classification par catégories de clients ne s'applique pas aux collectivités locales 🗡		
6	2 Informations à donner our alients (20 questions)		
O.	.2 Informations à donner aux clients (20 questions)		
Parı	mi les informations suivantes, laquelle ne fait pas l'objet d'une obligation de		
com	nmunication par le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) à ses clients non		
prof	fessionnels, lorsque le PSI leur propose un service d'investissement ou un type		
spé	cifique d'instrument financier ?		
Veui	llez choisir une réponse.		
	a. La nature et les risques du type d'instrument financier ou du service d'investissement proposé $\pmb{\chi}$		
	b. Les performances passées du type spécifique d'instrument financier ou du service d'investissement proposé ✓		
	c. Les coûts et l'ensemble des frais induits par le type d'instrument financier ou du service d'investissement proposé $ \mathbb{X} $		
D'a _l	près l'article 314-13 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG		
AMF	F), lorsqu'un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) communique une		
info	rmation à un client non professionnel, la présentation des performances passées d'un		
instrument financier, d'un indice financier ou d'un service d'investissement :			
Veuillez choisir une réponse.			
	a. Doit constituer un indicateur certain des performances futures $^{\!$		
	b. Doit inclure au moins 5 exercices, et plus si la durée de placement recommandée est supérieure		
	à 5 ans 🗸		

c. Doit être le thème central de l'information communiquée 🗡

Dans le cas où le client n'est pas présent lors de la procédure d'identification, le

Pour quelle catégorie de clients, les informations concernant : son identité, les modes et langues possibles pour communiquer avec lui et notamment pour l'envoi et la réception d'ordres, les dispositifs de dédommagement et de garantie des dépôts et instruments financiers, sa politique de gestion des conflits d'intérêts doivent obligatoirement être communiquées par un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) avant de conclure le contrat de prestation de service d'investissement? I. les clients non-professionnels II. les clients professionnels III. les contreparties éligibles

Veuillez choisir une réponse.

a. I, II et III 🤾	
b. I uniquement 🗸	
c. I et II uniquement	X

D'après l'article 313-20 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RGAMF), le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) établit et maintient opérationnelle une politique efficace de gestion des conflits d'intérêt qui doit être appropriée au regard de :

Veuillez choisir une réponse.

	a. De la taille, de l'organisation, de la nature, de l'échelle et de la complexité de l'activité du
	a. De la taille, de l'organisation, de la nature, de l'échelle et de la complexité de l'activité du Prestataire de Services d'Investissement (PSI) ✓
	b. La taille et de l'organisation de l'entité du Prestataire de Services d'Investissement (PSI) 🗡
	c. La nature, de l'échelle et de la complexité de l'activité du Prestataire de Services
	d'Investissement (PSI) 🕺

Parmi les informations suivantes concernant sa politique d'exécution des ordres, laquelle ne fait pas l'objet d'une obligation de communication par le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) à ses clients non professionnels, pour qu'ils prennent leur décision en connaissance de cause lorsque le PSI leur propose un service d'exécution d'ordres ou de Réception - Transmission d'Ordres (RTO) ?

Veuillez choisir une réponse.

	a. La comparaison sur les 12 derniers mois du niveau moyen de performance en termes de coût total et de rapidité de la politique d'exécution en vigueur au sein du PSI avec les indicateurs publiés par l'AMF de niveau moyen de performance constaté sur les marchés localisés en France sur la même période √
	b. Le cas échéant la politique de sélection des intermédiaires en charge de réaliser l'exécution des
	ordres pour le compte du PSI lorsqu'il ne réalise pas lui-même l'exécution des ordres 🕺
	c. Une liste des lieux d'exécution auxquels le PSI fait le plus confiance pour honorer l'obligation de
	meilleure exécution avec régularité 🥇

Parmi les informations suivantes le concernant, laquelle ne fait pas l'objet d'une obligation de communication par le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) à ses clients non professionnels, pour qu'ils prennent leur décision en connaissance de cause lorsque le PSI leur propose un service d'investissement ou un type spécifique d'instrument financier?

Veui	illez choisir une reponse.
	a. Une déclaration selon laquelle le PSI est agréé ainsi que le nom et l'adresse de l'autorité compétente ayant délivré cet agrément 🕺
	b. Le cas échéant, les notes obtenues par le PSI des agences de notation externes ou de la Banque de France 🔨
	c. Les modes de communication à utiliser avec le PSI, y compris, le cas échéant, pour l'envoi et la réception des ordres 🕺
Lor	squ'un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) propose un type d'instruments
fina	anciers à un client non-professionnel, la description générale qu'il doit lui
con	nmuniquer, en vertu de l'article 314-33 du Règlement Général de l'Autorité des
Mar	rchés Financiers (RGAMF), doit comporter : I. les caractéristiques propres au type
d'in	struments financiers proposé II. les règles fiscales applicables pour un résidant
frar	nçais au type d'instruments financiers proposé III. les risques afférents au type
d'in	struments financiers proposé
Veui	illez choisir une réponse.
	a. I et III uniquement 🗹
	b. I uniquement 🗡
	c. I,II et III 🗶
Par	mi les informations suivantes concernant la nature et les risques du type d'instrument
fina	ancier qu'il propose, laquelle ne fait pas l'objet d'une obligation de communication par
le P	Prestataire de Services d'Investissement (PSI) à ses clients non professionnels, pour
qu'i	ils prennent leur décision d'investissement en connaissance de cause ?
Veui	illez choisir une réponse.
	a. Le cas échéant, le dépôt de couverture ou de marge ou obligation similaire applicable au type d'instruments en question $^{\!$
	b. La perte maximale constatée sur les douze derniers mois pour le type d'instrument financier proposé \checkmark
	c. La nature des garanties offertes par la chambre de compensation $ ilde{X}$
Par	mi les informations suivantes concernant sa politique de tarification, laquelle doit être
obli	gatoirement communiquée par le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) à ses
clie	nts non professionnels, pour qu'ils prennent leur décision en connaissance de cause
lors	sque le PSI leur propose un service d'investissement ou un type spécifique
d'in	strument financier ?
Veui	illez choisir une réponse.
	a. La moyenne des prix totaux payés par les clients du PSI sur les douze derniers mois pour le service d'investissement ou le type spécifique d'instrument financier proposé, exprimé en
_	pourcentage du prix total à payer indiqué [*] b. Le taux de marge brute moyen que le PSI réalise sur les services d'investissement qu'il propose
	au client 🗡
	c. Le cas échéant, si le prix total à payer par le client ne peut être indiqué, la base de calcul du prix total de façon à ce que le client puisse le vérifier $\sqrt{}$

Avant de réaliser une prestation, à quelle catégorie de clients un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) doit-il obligatoirement communiquer des informations concernant : les risques associés aux instruments financiers par type, l'incidence de l'effet de levier dans le risque de perte, le risque de perte totale de l'investissement, la volatilité du prix et le caractère éventuellement limité du marché où ils peuvent être négociés ? I. les clients non-professionnels II. les clients professionnels III. les contreparties éligibles Veuillez choisir une réponse.

a. I et II uniquement 🗹
b. I uniquement 🗶
c. I. II et III 🗶

Parmi les informations suivantes concernant la nature et les risques du type d'instrument financier qu'il propose, laquelle ne fait pas l'objet d'une obligation de communication par le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) à ses clients non professionnels, pour qu'ils prennent leur décision d'investissement en connaissance de cause ?

Veuillez choisir une réponse.

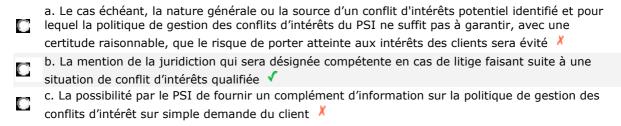
0	a. La performance attendue du type d'instrument financier proposé et les hypothèses utilisées pour réaliser l'évaluation de cette performance attendue $\sqrt[4]{}$
	b. Le fait qu'un investisseur doive assumer le cas échéant, en plus du coût d'acquisition des instruments, des engagements financiers et d'autres obligations, y compris des dettes éventuelles
	c. Le caractère éventuellement étroit du marché où les instruments financiers peuvent être

Parmi les informations suivantes concernant sa politique de tarification, laquelle ou lesquelles ne doivent pas être communiquées d'une façon obligatoire par le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) à ses clients non professionnels, pour qu'ils prennent leur décision en connaissance de cause lorsque le PSI leur propose un service d'investissement ou un type spécifique d'instrument financier?

	a. La mention bien visible du caractère fiscalement déductible des charges et commissions que le PSI est amené à facturer à ses clients \checkmark
	b. L'existence éventuelle d'autres coûts pour le client, y compris des taxes, en rapport avec les transactions liées à l'instrument financier ou au service d'investissement, qui ne sont pas payés par l'intermédiaire du PSI ou imposés par celui-ci
	c. Le cas échéant, si le prix à payer est exprimé dans une devise autre que l'euro, la devise en
-	question et les taux et frais de change applicables 🕺

Parmi les informations suivantes concernant sa politique de gestion des conflits d'intérêt, laquelle ne fait pas l'objet d'une obligation de communication par le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) à ses clients non professionnels, pour qu'ils prennent leur décision en connaissance de cause lorsque le PSI leur propose un service d'investissement ou un type spécifique d'instrument financier?

Veuillez choisir une réponse.



Parmi les informations suivantes le concernant, laquelle ne fait pas l'objet d'une obligation de communication par le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) à ses clients non professionnels, pour qu'ils prennent leur décision en connaissance de cause lorsque le PSI leur propose un service d'investissement ou un type spécifique d'instrument financier?

Veuillez choisir une réponse.

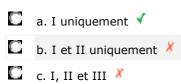
a. Le cas échéant, l'existence éventuelle de sanctions décidées par la commission des sanctions de l'AMF à l'encontre du PSI et devant être rendues publiques

b. Les langues et les modes de communication que le client peut utiliser pour communiquer avec le PSI et recevoir des documents et autres informations de sa part

c. Dans le cas où le PSI est amené à détenir des instruments financiers ou des espèces des clients, une brève description de la manière dont il procèdera pour assurer leur protection y compris un aperçu concernant les dispositifs pertinents de dédommagement des investisseurs et de garantie des dépôts qui s'appliquent au prestataire du fait de ses activités

...

Avant de réaliser une prestation, à quelle catégorie de clients un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) doit-il obligatoirement communiquer des informations concernant le prix total à payer en rapport avec l'instrument financier ou le service d'investissement objet de la prestation, y compris tous les frais, commissions, charges et dépenses connexes ; ou, si le prix total ne peut être indiqué, la base de calcul du prix total de façon à ce que le client puisse le vérifier? I. les clients non-professionnels III. les clients professionnels III. les contreparties éligibles



Parmi les informations suivantes concernant sa politique d'exécution des ordres, laquelle ne fait pas l'objet d'une obligation de communication par le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) à ses clients non professionnels, pour qu'ils prennent leur décision en connaissance de cause lorsque le PSI leur propose un service d'investissement ou un type spécifique d'instrument financier?

сур	e specifique à matrument manerer:	
Veui	llez choisir une réponse.	
	a. Un avertissement clair précisant que, en cas d'instructions spécifiques données par le client, le PSI risque d'être empêché de prendre les mesures prévues et appliquées dans le cadre de sa politique d'exécution 🕺	
	b. Les frais supplémentaires que le PSI est en droit de demander au client dans le cas où celui-ci souhaite bénéficier de la politique de meilleure exécution proposée par le PSI ✓	
	c. L'importance relative que le PSI attribue aux différents facteurs pour déterminer les lieux d'exécution lui permettant de remplir son obligation de meilleure exécution	
D'a	près l'article L533-18 du Code Monétaire et Financier (CMF), le Prestataire de Services	
d'Ir	vestissement (PSI) en charge de l'exécution des ordres des clients doit établir une	
"po	litique d'exécution des ordres". Cette politique :	
Veui	llez choisir une réponse.	
	a. Est un document interne confidentiel à ne pas communiquer aux clients $ imes$	
	b. Est simplement publiée sur le site Internet du Prestataire de Services d'Investissement (PSI) pour en informer la clientèle 🗡	
	c. Est communiquée aux clients pour accord préalable 🔻	
Par	mi les informations suivantes le concernant, laquelle doit être obligatoirement	
con	nmuniquée par le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) à ses clients non	
pro	fessionnels, pour qu'ils prennent leur décision en connaissance de cause lorsque le	
PSI	leur propose un service d'investissement ou un type spécifique d'instrument	
fina	ncier ?	
Veuillez choisir une réponse.		
	a. La nature, la fréquence et les dates des comptes rendus concernant les performances du service à fournir par le PSI \checkmark	
	b. Le montant total du bilan comptable et des fonds propres du PSI 🗡	
	c. Le cas échéant, l'existence éventuelle de sanctions décidées par la commission des sanctions de l'AMF à l'encontre du PSI qui ont été rendues publiques 🕺	

Parmi les informations suivantes le concernant, laquelle ne fait pas l'objet d'une obligation de communication par le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) à ses clients non professionnels, pour qu'ils prennent leur décision en connaissance de cause lorsque le PSI leur propose un service d'investissement ou un type spécifique d'instrument financier?

Veuillez choisir une réponse.

a. L'identité et les références des membres des organes de direction et des organes de surveillance du PSI \checkmark
b. La raison sociale et l'adresse du PSI ainsi que les détails nécessaires pour permettre au client de communiquer efficacement avec le PSI 🕺
c. La fréquence et les dates des comptes rendus concernant les performances du service d'investissement proposé par le PSI

Parmi les informations suivantes, laquelle ne fait pas l'objet d'une obligation de communication par le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) à ses clients non professionnels, pour qu'ils prennent leur décision en connaissance de cause lorsque le PSI leur propose un service d'investissement ou un type spécifique d'instrument financier ?

Veuillez choisir une réponse.

- a. La politique de gestion des conflits d'intérêts en vigueur au sein du PSI 🕺
- b. La politique d'exécution des ordres ou de sélection des intermédiaires exécutant les ordres pour le compte du PSI 🕺
- c. Le traitement fiscal des gains et pertes possibles liées au type d'instrument financier ou au service d'investissement proposé 🗸

6.3 Devoir dadéquation des PSI au client (16 questions)

Avant de réaliser une prestation de service de Réception - Transmission d'Ordres (RTO) pour le compte d'un client professionnel, un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) doit vérifier que : I. le service de RTO pour compte de tiers répond aux objectifs d'investissement du client professionnel; II. le client professionnel possède l'expérience et les connaissances nécessaires pour comprendre les risques inhérents au service de RTO pour le compte de tiers; III. le client professionnel est financièrement en mesure de faire face à tout risque lié au service de RTO pour le compte de tiers

a. I, II et III
b. I uniquement
c. Ni I, ni II, ni III; le PSI n'est jamais tenu de vérifier ces critères pour un client professionnel
d. I et III
d. I et III

Avant de réaliser une prestation de service d'exécution d'ordres pour le compte d'une contrepartie éligible, un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) doit vérifier que: I. la contrepartie éligible possède l'expérience et les connaissances nécessaires pour comprendre les risques inhérents au service d'exécution d'ordres pour compte de tiers; II. la contrepartie éligible est financièrement en mesure de faire face à tout risque lié au service d'exécution d'ordres pour compte de tiers; III. le service d'exécution d'ordres pour compte de tiers répond aux objectifs d'investissement de la contrepartie éligible Veuillez choisir une réponse.

```
a. Ni I, ni II, ni III; le PSI ne doit vérifier aucun de ces critères pour une contrepartie éligible ✓
b. I, II et III ✗
c. I uniquement ✗
d. I et III ✗
```

Parmi les cas suivants, dans lesquels un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) peut il proposer à un client de bénéficier d'un service d'exécution simple ? I. En aucun cas, le service d'exécution doit être fourni à l'initiative du client uniquement II. Dans le cas où le PSI n'a pas les moyens de vérifier le caractère approprié du service d'exécution d'ordre III. Dans le cas où la transaction porte sur un instrument financier non-complexe Veuillez choisir une réponse.

```
a. I uniquement ✓
b. I et II uniquement ✗
c. Ni I, ni II, ni III ✗
```

Si un client non professionnel ne communique pas les informations requises en vue de vérifier le caractère approprié d'un service autre que le conseil en investissement ou le service de gestion de portefeuille pour compte de tiers, le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) : I. peut lui fournir le service envisagé après une mise en garde si le PSI considère que le service ou l'instrument n'est pas adapté; II. doit s'abstenir de lui fournir le service envisagé; III. peut lui fournir le service envisagé s'il a mené les vérifications obligatoires concernant sa capacité financière à faire face à tout risque lié à ce service

```
a. I uniquement ✓
b. Ni I, ni II, ni III ✗
c. I et II ✗
```

Avant de réaliser une prestation de service de gestion de portefeuille pour le compte d'une contrepartie éligible, un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) doit vérifier que : I. le service de gestion de portefeuille pour compte de tiers répond aux objectifs d'investissement de la contrepartie éligible; II. la contrepartie éligible possède l'expérience et les connaissances nécessaires pour comprendre les risques inhérents au service de gestion de portefeuille pour compte de tiers; III. la contrepartie éligible est financièrement en mesure de faire face à tout risque lié au service de gestion de portefeuille pour compte de tiers

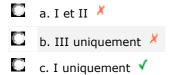
port	tefeuille pour compte de tiers
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Ni I, ni II, ni III; le PSI n'est pas tenu de vérifier ces critères pour une contrepartie éligible 🗹
	b. I et III uniquement 🔏
	c. I uniquement 🔏
D'ap	près l'article L533-13 du Code Monétaire et Financier (CMF), dans le cadre des règles
de l	conne conduite professionnelle des entreprises d'investissement, ces dernières sont
teni	ues d'évaluer "l'adéquation" ou le "caractère approprié" des produits et services
offe	rts:
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Uniquement aux clients non professionnels sauf pour le service d'exécution simple $^{\!$
	b. À toutes les catégories de clients sauf pour le service d'exécution simple \checkmark
	c. Uniquement aux clients professionnels pour tous les services *
D'a _l	près l'article 314-55 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG
AMF), lors d'une exécution simple d'un ordre sur un instrument financier non complexe,
le P	restataire de Services d'Investissement (PSI) :
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Est tenu de demander des informations sur les clients et de vérifier le caractère adapté de l'instrument financier $^{\!$
	b. N'est pas tenu de demander des informations sur les clients ; en revanche il doit vérifier le caractère adapté de l'instrument financier $^{\!$
	c. N'est pas tenu d'évaluer le caractère adapté de l'instrument financier 🔻
D'a _l	près l'article 314-57 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG
AMF), le régime "d'exécution simple" concerne :
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Les produits "non complexes" uniquement ◀

b. Les actions uniquement 👗

c. Tous les instruments financiers 🕺

Si un client non professionnel ne communique pas les informations requises pour vérifier l'adéquation d'un service de gestion de portefeuille au regard de son objectif d'investissement, le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) : I. doit s'abstenir de lui fournir le service de gestion de portefeuille pour compte de tiers; II. peut lui fournir le service de gestion de portefeuille pour compte de tiers après une mise en garde; III. peut lui fournir le service de gestion de portefeuille pour compte de tiers s'il a mené les vérifications obligatoires concernant son expérience et ses connaissances pour comprendre les risques inhérents au service de gestion de compte de tiers et sa capacité financière à faire face à tout risque lié à ce service

Veuillez choisir une réponse.



Avant de réaliser une prestation de service de gestion de portefeuille pour le compte d'un client non professionnel, un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) doit vérifier que : I. le service de gestion de portefeuille pour compte de tiers répond aux objectifs d'investissement du client non professionnel; II. le client non professionnel possède l'expérience et les connaissances nécessaires pour comprendre les risques inhérents au service de gestion de portefeuille pour compte de tiers; III. le client non professionnel est financièrement en mesure de faire face à tout risque lié au service de gestion de portefeuille pour compte de tiers



Avant de réaliser une prestation de service d'exécution d'ordres pour le compte d'un client professionnel, un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) doit vérifier que: I. le client professionnel possède l'expérience et les connaissances nécessaires pour comprendre les risques inhérents au service d'exécution d'ordres pour compte de tiers; II. le client professionnel est financièrement en mesure de faire face à tout risque lié au service d'exécution d'ordres pour compte de tiers; III. le service d'exécution d'ordres pour compte de tiers répond aux objectifs d'investissement du client professionnel Veuillez choisir une réponse.

```
a. Ni I, ni III, ni III; le PSI ne doit vérifier aucun de ces critères pour un client professionnel ✓
b. I et III ✗
c. I, II, III ✗
d. I uniquement ✗
```

Avant de réaliser une prestation de service de Réception - Transmission d'Ordres pour le compte d'une contrepartie éligible, un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) doit vérifier que : I. le service de RTO pour le compte de tiers répond aux objectifs d'investissement de la contrepartie éligible; II. la contrepartie éligible possède l'expérience et les connaissances nécessaires pour comprendre les risques inhérents au service de RTO pour le compte de tiers; III. la contrepartie éligible est financièrement en mesure de faire face à tout risque lié au service de RTO pour compte de tiers Veuillez choisir une réponse.

```
a. I et III uniquement 
b. I, II et III 
c. Ni I, ni II, ni III; le PSI n'est jamais tenu de vérifier ces critères pour une contrepartie éligible 
✓
```

Avant de recommander une transaction dans le cadre d'une prestation de conseil en investissement à un client non professionnel, un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) doit vérifier que : I. la transaction recommandée répond aux objectifs d'investissement du client non professionnel; II. le client non professionnel possède l'expérience et les connaissances nécessaires pour comprendre les risques inhérents à la transaction recommandée; III. le client non professionnel est financièrement en mesure de faire face à tout risque lié à la transaction recommandée

```
a. I et III uniquement ★
b. I, II et III ▼
c. I uniquement ★
```

Parmi les critères suivants, auxquels doivent correspondre obligatoirement les instruments financiers non complexes ?

- I. ils ne sont pas des contrats financiers au sens du III de l'article L. 211-1 du code monétaire et financier
- II. ils n'impliquent aucune dette effective ou potentielle supérieure à la valeur de l'instrument
- III. leur maturité est inférieure ou égale à 5 ans

Veuillez choisir une réponse.

```
a. I uniquement 
b. I et II uniquement 
c. Ni I, ni II, ni III 

c. Ni I, ni III 

c. Ni I, ni II, ni III 

c. Ni I, ni III 

c. Ni I 

c. Ni I
```

Avant de recommander une transaction dans le cadre d'une prestation de conseil en investissement à un client professionnel, un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) doit vérifier que : I. la transaction recommandée répond aux objectifs d'investissement du client professionnel; II. le client professionnel possède l'expérience et les connaissances nécessaires pour comprendre les risques inhérents à la transaction recommandée; III. le client professionnel est financièrement en mesure de faire face à tout risque lié à la transaction recommandée

Veuillez choisir une réponse.

```
a. I uniquement ✓
b. I et III uniquement ✓
c. I, II et III ✓
```

Avant de réaliser une prestation de service d'exécution d'ordres pour le compte d'un client non professionnel, un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) doit vérifier que: I. le client non professionnel possède l'expérience et les connaissances nécessaires pour comprendre les risques inhérents au service d'exécution d'ordres pour compte de tiers; II. le client non professionnel est financièrement en mesure de faire face à tout risque lié au service d'exécution d'ordres pour compte de tiers; III. le service d'exécution d'ordres pour compte de tiers répond aux objectifs d'investissement du client non professionnel

```
a. I uniquement ✓
b. I, II, et III ×
c. Ni I, ni II, ni III ×
d. I et III ×
```

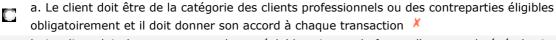
6.4 Politique d'exécution des ordres (23 questions)

Un client peut exiger du Prestataire de Services d'Investissement (PSI) qui exécute les ordres du client, qu'il démontre pour les ordres qu'il a exécutés sans instructions spécifiques de la part du client :

Veui	Veuillez choisir une réponse.		
	a. Que le PSI a exécuté l'ordre du client conformément à sa politique d'exécution 🗹		
	b. Que le PSI a obtenu le meilleur résultat qu'un PSI pouvait obtenir lors de l'exécution de son ordre 🗡		
	c. Que le PSI n'a pas obtenu de meilleur résultat s'il a exécuté des ordres similaires et portants sur le même instrument financier pendant la même période de temps, pour son compte propre 🕺		
Un	Prestataire de Services d'Investissement (PSI) qui réalise une prestation de Réception		
Tra	nsmission d'Ordres (RTO) doit :		
Veui	llez choisir une réponse.		
0	a. Communiquer au client une liste d'intermédiaires parmi lesquels le client sélectionnera celui ou ceux qui sera ou seront en charge de l'exécution des ordres transmis par le client dans le cadre du service de RTO 🕺		
	b. Transférer au client la description détaillée de la politique de meilleure exécution, que le PSI a reçu des intermédiaires en charge de réaliser l'exécution des ordres transmis par le client dans le cadre du service de RTO 🗡		
	c. Définir et mettre en œuvre une politique de sélection des intermédiaires en charge de réaliser l'exécution des ordres transmis par le client dans le cadre du service de RTO \checkmark		
Pari	mi les services d'investissement suivants, lequel ou lesquels impliquent pour les		
Pres	stataires de Services d'Investissement (PSI) qui les réalisent, la définition et		
l'ap	plication d'une politique de meilleure sélection des intermédiaires en charge de		
réal	liser l'exécution des ordres ?		
I. S	ervice d'exécution d'ordres pour compte de tiers		
II. S	Service de Réception Transmission d'Ordres		
III.	Service de Gestion de portefeuille pour compte de tiers		
Veui	llez choisir une réponse.		
	a. I,II et III 🔻		
	b. II et III uniquement ✓		
	c. I et II uniquement 🗶		

D'après l'article L533-18 du Code Monétaire et Financier (CMF), lorsqu'un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) souhaite exécuter un ordre d'un client en qualité d'internalisateur :

Veuillez choisir une réponse.



b. Le client doit donner son accord au préalable soit sous la forme d'un accord général soit pour des transactions déterminées 🗸

c. Le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) n'est pas obligé de recueillir l'accord du client si cela permet d'obtenir le meilleur résultat 🕺

Les Prestataires de Services d'Investissement (PSI) qui exécutent eux-mêmes les ordres de leurs clients doivent obtenir "le meilleur résultat possible" pour le client, ce meilleur résultat étant jugé notamment en fonction des critères suivants :

I. du prix de l'instrument financier

II. du coût de l'exécution de l'ordre

III. de la rentabilité de l'opération d'exécution pour le PSI

Veuillez choisir une réponse.

a. I,II et III
b. I et II uniquement
c. II uniquement

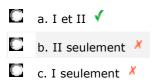
c. II uniquement

✓

Dans le cas où un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) n'exécute pas directement ses ordres mais les transmet à une autre entité en vue de leur exécution, le PSI doit selon l'article 314-75 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), mettre en place une politique de sélection des intermédiaires permettant d'obtenir le meilleur résultat possible :

I. pour l'exécution des ordres résultant des décisions du PSI de négocier des instruments financiers pour le compte de ses clients

II. pour l'exécution des ordres résultant des décisions du PSI de négocier des instruments financiers pour les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) qu'il gère.



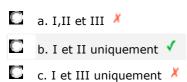
Un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) qui transmet pour exécution des ordres faisant suite à ses décisions d'investissement dans le cadre de sa gestion d'OPCVM, doit transmettre aux dépositaires des OPCVM, l'affectation précise des ordres exécutés en fonction des OPCVM à qui ils doivent bénéficier :

	a. À la fin de la journée de bourse, après la clôture des marchés sur lesquels les ordres ont été exécutés $^{\!$
	b. De façon temporaire dès que le PSI a connaissance de l'exécution des ordres et de façon définitive à la fin de a journée de bourse, après la clôture des marchés sur lesquels les ordres ont été exécutés 🕺
	c. De façon définitive, dès que le PSI a connaissance de l'exécution des ordres \checkmark
Un	Prestataire de Services d'Investissement (PSI), qui transmet pour exécution ou
exé	cutes lui-même des ordres faisant suite à ses décisions de gestion dans le cadre d'un
serv	vice de gestion de portefeuille pour compte de tiers, doit transmettre au teneur de
com	npte l'affectation précise des ordres exécutés dans ce cadre, en fonction des clients
qui	doivent en bénéficier :
Veui	llez choisir une réponse.
	a. À la fin de la journée de bourse, après la clôture des marchés sur lesquels les ordres ont été exécutés 🕺
	b. De façon temporaire dès que le PSI a connaissance de l'exécution des ordres et de façon définitive à la fin de a journée de bourse, après la clôture des marchés sur lesquels les ordres ont été exécutés 🕺
	c. De façon définitive, dès que le PSI a connaissance de l'exécution des ordres 🔨
Un	Prestataire de Services d'Investissement (PSI) qui a déterminé une politique dite de
mei	lleure exécution pour l'exécution des ordres de ses clients :
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Doit réexaminer cette politique de meilleure exécution uniquement sur injonction de l'AMF 🤾
	b. Doit réexaminer cette politique de meilleure exécution chaque année 🔨
	c. N'est autorisé à modifier cette politique de meilleure exécution qu'une seule fois par période de 6 mois 🐣
Dar	ns le cas où un client précise des instructions spécifiques quant à l'exécution d'un
ord	re, le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) en charge d'exécuter cet ordre :
Veui	llez choisir une réponse.
	a. N'est pas tenu, en ce qui concerne les éléments couverts par ces instructions, de tenir compte des instructions spécifiques qui sont en contradiction avec la politique d'exécution du PSI 🗡
	b. Doit s'abstenir d'exécuter l'ordre de son client si les instructions spécifiques qu'il a spécifiées
	entrent en contradictions avec celles de la politique d'exécution du PSI c. Est considéré comme s'acquittant de ses obligations d'exécution aux conditions les plus
	favorables en ce qui concerne les éléments couverts par ces instructions, s'il réalise l'exécution en se conformant aux instructions spécifiques spécifiées par le client

Un Prestataire de Services d'Investissement (PSI), préalablement à la réalisation d'un service d'exécution d'ordre pour compte de tiers, doit :

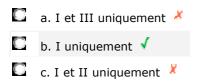
- I. informer son client de sa politique de meilleure exécution
- II. obtenir le consentement de son client quant à la politique de meilleure exécution des ordres qui sera appliquée par le PSI
- III. informer le client qu'en cas d'exécution simple d'ordres pour des instruments non complexes, le PSI pourra prendre la décision de ne pas appliquer sa politique de meilleure exécution

Veuillez choisir une réponse.



Un Prestataire de Services d'Investissement (PSI), préalablement à la réalisation d'un service de gestion pour compte de tiers pour un client professionnel, doit :

- I. informer son client de sa politique de meilleure sélection d'intermédiaires en charge de réaliser l'exécution des ordres faisant suite aux décisions de gestion dans le cadre du service de gestion de portefeuille
- II. obtenir le consentement de son client quant à sa politique de meilleure sélection d'intermédiaires en charge de réaliser l'exécution des ordres faisant suite aux décisions de gestion dans le cadre du service de gestion de portefeuille
- III. pour chaque intermédiaire sélectionné par le PSI, obtenir le consentement exprès de son client quant à la possibilité d'y avoir recours pour réaliser l'exécution des ordres faisant suite aux décisions de gestion dans le cadre du service de gestion de portefeuille Veuillez choisir une réponse.



D'après l'article 314-75 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), lorsqu'un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) qui fournit le service de gestion de portefeuille ou qui gère un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) transmet ses ordres à un intermédiaire :

a. Il doit s'assurer que le choix de cet intermédiaire procure le meilleur résultat pour son client \checkmark	
b. Il doit avoir le consentement préalable de son client sur le choix de cet intermédiaire 🥇	
c. Il ne doit pas prendre en compte les coûts de transactions facturés par cet intermédiaire 🗶	

Les Prestataires de Services d'Investissement (PSI) qui exécutent eux-mêmes les ordres de leurs clients doivent obtenir le meilleur résultat possible pour le client, ce meilleur résultat étant jugé notamment en fonction des critères suivants : I. la rapidité d'exécution II. la probabilité d'exécution III. la probabilité de règlement Veuillez choisir une réponse. a. II uniquement 👗 D b. I.II et III ✓ c. I et II uniquement 🕺 Dans le cas où un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) n'a pas obtenu le meilleur résultat possible lors de l'exécution d'un ordre d'un client, il doit : Veuillez choisir une réponse. $lue{\mathbb{C}}$ a. Modifier sa politique d'exécution des ordres en conséquence pour les ordres ultérieurs \checkmark b. Conseiller au client d'introduire des instructions spécifiques dans ses ordres pour réaliser leur

exécution sans suivre la politique d'exécution du PSI 🕺 c. S'abstenir d'exécuter les ordres similaires du client jusqu'à ce que le PSI puisse garantir le meilleur résultat possible 🧍

Le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) qui reçoit instruction par un autre prestataire de réaliser un service d'investissement pour le compte d'un client de ce prestataire:

a. Doit obligatoirement réaliser lui-même les vérifications nécessaires quant au caractère adéquat ou approprié du service dont il va assurer la prestation pour le client du prestataire sur instruction de ce dernier $^{\kappa}$
b. Peut se fonder sur les diligences de ce prestataire quant à la vérification du caractère adéquat ou approprié du service dont il va assurer la prestation pour le client du prestataire sur instruction de ce dernier 🗸
c. Ne peut se fonder sur les diligences du prestataire quant à la vérification du caractère adéquat ou approprié du service dont il va assurer la prestation pour le client du prestataire sur instruction de ce dernier hormis pour les services de conseil en investissement et de gestion de portefeuille pour compte de tiers **

Dans le cadre d'un service d'exécution d'ordre pour le compte d'un client non professionnel, si la politique d'exécution prévoit de réaliser des transactions en dehors des marchés réglementés ou organisés, le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) qui réalise l'exécution des ordres doit :

Veuillez choisir une réponse.

	a. Informer le client d'une façon générale ou à chaque transaction que son ordre est susceptible d'être exécuté en dehors d'un marché réglementé ou organisé et que le client peut s'y opposer en précisant les modalités permettant au client de s'y opposer et la durée pendant laquelle il peut s'y opposer
	b. Obtenir un consentement exprès du client quant à la possibilité de réaliser l'exécution de ses
	ordres en dehors d'un marché réglementé ou organisé 🔨
	c. Obtenir un consentement exprès ou tacite du client pour chaque transaction quant à la possibilité
	de réaliser son exécution en dehors d'un marché réglementé ou organisé 🥇

Quelles informations concernant sa politique d'exécution parmi les suivantes, un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) réalisant le service d'exécution d'ordres pour compte de tiers doit il rendre disponible pour ses clients non professionnels ?

- I. L'importance relative que le PSI attribue aux facteurs de qualité d'exécution
- II. Une liste des lieux d'exécution sur lesquels le PSI est susceptible d'exécuter les ordres du client;
- III. Un avertissement précisant qu'en cas d'instructions spécifiques du client, la politique d'exécution ne trouvera pas à s'appliquer.

Veuillez choisir une réponse.

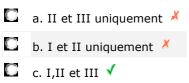
```
a. II et III uniquement ★

b. I et II uniquement ★

c. I,II et III ▼
```

Un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) peut grouper des ordres de clients pour qu'ils soient exécutés ensemble dès lors qu'il respecte les conditions suivantes :

- I. Il doit être peu probable que le groupement des ordres et des transactions fonctionne globalement au détriment de l'un des clients
- II. Chaque client dont l'ordre est groupé est informé que le groupement peut avoir pour lui un effet préjudiciable par rapport à l'exécution d'un ordre particulier
- III. Une politique de répartition des ordres est mise en place et appliquée, en vue d'assurer selon des modalités précises, la répartition équitable des ordres et des transactions groupés



Parmi les services d'investissement suivants, lequel ou lesquels impliquent pour les Prestataire de Services d'Investissement (PSI) qui les réalisent, la définition et l'application d'une politique de meilleure exécution des ordres des clients ? I. Service d'exécution d'ordres pour compte de tiers II. Service de Réception Transmission d'Ordres III. Service de Gestion de portefeuille pour compte de tiers Veuillez choisir une réponse. a. I et II uniquement 🕺 □ b. I uniquement C. I,II et III 🔏 Un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) qui a déterminé une politique dite de

meilleure sélection des intermédiaires qu'il charge de réaliser l'exécution des ordres de ses clients:

Veuillez choisir une réponse.

a. Doit réexaminer cette politique de meilleure sélection uniquement sur injonction de l'AMF 🤾
b. N'est autorisé à modifier cette politique de meilleure sélection qu'une seule fois par période de 6 mois 🗡
c. Doit réexaminer cette politique de meilleure sélection chaque année 🔨

Un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) qui réalise une prestation de Gestion de Portefeuille pour compte de tiers doit :

a. Définir et mettre en œuvre une politique de sélection des intermédiaires en charge de réaliser l'exécution des ordres faisant suite aux décisions de gestion dans le cadre du service de gestion de portefeuille \checkmark		
b. Communiquer au client une liste d'intermédiaires parmi lesquels le client sélectionnera celui ou ceux qui sera ou seront en charge de l'exécution des ordres faisant suite aux décisions de gestion du PSI dans le cadre du service de gestion de portefeuille		
c. Transférer au client la description détaillée de la politique de meilleure exécution, que le PSI a reçu des intermédiaires en charge de réaliser l'exécution des ordres faisant suite aux décisions de gestion du PSI dans le cadre du service de gestion de portefeuille		

Dans le cas où un client transmet au Prestataire de Services d'Investissement (PSI) en charge d'exécuter cet ordre, un ordre à cours limité qui ne peut être exécuté immédiatement, le PSI doit :

Veuillez choisir une réponse.

a. Rendre public dès que possible cet ordre à cours limité, par exemple en le transmettant à un marché réglementé ou organisé à moins que celui-ci soit d'une taille inhabituellement élevée ou
que le client ait exprimé le souhaite qu'il ne soit pas rendu public 🗸
b. Définir une nouvelle limite de cours permettant l'exécution dans les meilleurs délais de l'ordre et, dans ce cas, demander le consentement tacite ou exprès du client préalablement à l'exécution de
cet ordre assorti d'une nouvelle limite de cours 🕺
c. Annuler l'ordre à cours limité à moins que celui-ci soit d'une taille inhabituellement élevée, dans ce cas, le PSI doit le fractionner pour exécuter dans les meilleurs délais la fraction qui peut donner
lieu à une transaction à moins que le client ne s'y oppose de façon expresse 🕺

6.5 Frais et droits lors de l'exécution (14 questions)

Une société de gestion de portefeuille qui réalise la gestion d'un OPCVM peut facturer des commissions liées à une surperformance de l'OPCVM par rapport à l'objectif de gestion dès lors que la ou les conditions suivantes sont respectées : I. ces commissions sont cohérentes avec l'objectif de gestion tel que décrit dans le prospectus II. ces commissions ne conduisent pas la société de gestion à prendre des risques excessifs au regard de la stratégie d'investissement, de l'objectif et du profil de risque définis dans le prospectus de l'OPCVM III. ces commissions ne dépassent pas en montant une proportion déterminée de la performance totale de l'OPCVM, définie dans le prospectus de l'OPCVM et qui ne peut excéder 5% de la performance totale de l'OPCVM Veuillez choisir une réponse.

a. I et II uniquement 🗹
b. I uniquement 🕺
c. I,II et III 🤾

Dans lequel des cas suivants, un client qui souscrit un service de gestion de portefeuille pour compte de tiers, dispose-t-il d'un délai de rétractation de 14 jours ? Veuillez choisir une réponse.

	a. Dans le cas où il souscrit à sa demande le service de gestion de portefeuille directement auprès du Prestataire de Services d'Investissement (PSI) en se rendant physiquement dans les locaux du PSI 🔏
	b. En aucun cas pour la souscription d'un service de gestion de portefeuille pour compte de tiers
	sauf convention particulière établie entre le client et le PSI réalisant la prestation 🏄
	c. Dans le cas où il souscrit le service de gestion de portefeuille pour compte de tiers suite à une
	action de démarchage 🔨

non	a-acquises à l'OPCVM
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Sont reversées à la communauté des investisseurs dans l'OPCVM 🎽
	b. Reviennent à la société de gestion ou au commercialisateur 🗸
	c. Constituent une taxe reversée à l'Autorité des Marchés Financiers 🥇
Au	cours de la période légale de rétractation obligatoire pour certaines prestations de
ser	vice auprès de client souhaitant souscrire ces services, le Prestataire de Services
d'In	vestissement (PSI):
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Peut commencer la réalisation de la prestation à son initiative mais devra rembourser toutes sommes perçues en cas de rétractation $^{\kappa}$
	b. Ne peut en aucun cas commencer la réalisation de la prestation 🕺
	c. Ne peut commencer la réalisation de la prestation sauf sur demande du client \checkmark
En	principe et sauf convention contraire, lorsqu'un client transmet pour exécution un
ord	re à un Prestataire de Services d'Investissement (PSI), il peut l'annuler :
Veui	llez choisir une réponse.
	a. En aucune façon dès qu'il a été transmis au marché sur lequel il doit être exécuté 🕺
	b. A la condition qu'il ne soit pas encore exécuté ✓
	c. Dans un délai qui ne peut excéder les 30 minutes après qu'il ait été officiellement exécuté 🗡
La	commission de rachat d'une action d'une Société d'Investissement à Capital Variable
(SI	CAV) ou d'une part de Fonds Commun de Placement (FCP) est également appelée :
	llez choisir une réponse.
	a. Frais de gestion 🕺
	b. Frais de sortie 🎺
	c. Droit de garde 🗶
Dans le cadre d'un démarchage bancaire et financier, le délai de rétractation est une période pendant laquelle : Veuillez choisir une réponse.	
	a. Le client peut revenir sur sa décision initiale 🔻
	b. Le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) peut refuser l'ordre d'un client 🗡
	c. Le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) peut retirer son offre

Dans le cadre de la gestion d'un OPCVM, les commissions de souscription ou de rachat

Pou	r lequel des services d'investissement suivant, un client, dispose-t-il d'un délai de
rétr	actation de 14 jours s'il le souscrit suite à une action de démarchage ?
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Le service de gestion de portefeuille pour compte de tiers \checkmark
	b. Le service d'exécution d'ordres 💢
	c. Le Service de Réception Transmission d'ordres 🗶
A I'	issue de la période de réflexion légale de 48 heures obligatoire pour certaines
pre	stations de service auprès de client souhaitant souscrire ces services, le Prestataire de
Ser	vices d'Investissement (PSI) doit :
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Mettre en place les tests de vérification de l'adéquation et du caractère approprié du service avant de débuter la prestation pour le compte du client sauf si le client a exprimé un refus d'une façon formelle X
	b. Recueillir le consentement du client √
	c. Débuter la prestation sauf si le client a exprimé un refus d'une façon formelle 🕺 ens le cadre de la gestion de portefeuille pour compte de tiers et de la gestion d'OPCVM, pratique de commission partagée selon laquelle un Prestataire de Services
d'Ir	nvestissement (PSI) qui exécute les ordres d'une Société de Gestion de Portefeuille
(SG	SP) reverse une partie des commissions reçues de la SGP à des prestataires de
ser	vices d'aide à l'investissement, d'analyse financière et de recommandations par
exe	emple, au titre des prestations de services réalisées pour la SGP :
Veui	Illez choisir une réponse.
	a. Est strictement prohibée depuis l'entrée en vigueur de la directive européenne MIF 🤾
	b. Est autorisée sans contraintes particulières 🗡
	c. Est autorisée à condition d'être contrôlé et de donner lieu à des accords écrits \checkmark
Un	client qui souscrit à distance un service d'exécution d'ordres :
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Dispose d'un délai de rétractation de 48 heures 🕺
	b. Dispose d'un délai de rétractation de 14 jours 🗡
	c. Ne dispose pas de délai de rétraction 🔨
Dar	ns le cadre de la gestion d'un OPCVM, les commissions de souscription ou de rachat
acq	uises à l'OPCVM :
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Constituent une taxe reversée à l'Autorité des Marchés Financiers 🤾
	b. Rétribuent l'acte de commercialisation réalisé par le distributeur de l'OPCVM 🗡
	c. Sont reversées à la communauté des investisseurs dans l'OPCVM ✓

Dar	Dans lequel des cas suivants, un client dispose-t-il d'un délai de réflexion de 48h ?	
Veu	Veuillez choisir une réponse.	
	a. Dans le cas où il souscrit un service de réception-transmission d'ordre à distance 🎽	
	b. En aucun cas pour le service de réception transmission d'ordre sauf convention particulière établie entre le client et le PSI réalisant la prestation 🗡	
	c. Dans le cas où il souscrit un service de réception-transmission d'ordre suite à une action de démarchage \checkmark	
Dar	ns lequel des cas suivants, un client, souhaitant souscrire un service d'exécution	
d'o	rdres, dispose-t-il d'un délai de réflexion de 48h ?	
Veu	illez choisir une réponse.	
	a. Dans le cas où il souscrit le service suite à une action de démarchage \checkmark	
	b. Dans le cas où il souscrit le service à distance 🗶	
	c. En aucun cas pour le service d'exécution d'ordres sauf convention particulière établie entre le client et le Prestataire de Services d'Investissement (PSI) réalisant la prestation 🗡	
	5.6 Contrats et capacité à contracter (13 questions) compte d'instruments financiers indivis:	
	•	
veu	illez choisir une réponse. a. Requiert la signature conjointe de toutes les personnes pour lesquelles le compte est ouvert ou	
	qui ont reçu procuration ou mandat d'une ou plusieurs de ces personnes pour réaliser toutes opérations sur ce compte 🗸	
	b. Différencie dans les droits et pouvoirs la personne à qui appartient le capital de la personne à qui	
	les revenus des titres sont versés c. Permet à chaque personne pour laquelle le compte est ouvert de faire, séparément, toutes	
	opérations sur ce compte d'instruments financiers 🕺	
Une	e procuration est :	
Veu	illez choisir une réponse.	
	a. Une obligation du conjoint d'agir au nom de l'autre conjoint 🗶	
	b. Un pouvoir donné par une personne à une autre d'agir en son nom 🔨	
	c. Une obligation des parents de procurer une assistance matérielle à leurs enfants $ imes$	
Le	mandat est un contrat défini dans le Code civil et dont les modalités sont nombreuses.	
Dar	ns le cadre de tout mandat et sauf convention particulière :	
Veuillez choisir une réponse.		
	a. Le mandant est engagé par les actes du mandataire réalisés pour remplir sa mission dans le cadre du mandat \checkmark	
	b. Le mandataire reste seul responsable des actes qu'il a réalisé pour remplir sa mission dans le	
	cadre du mandat c. Le mandant est engagé uniquement par les actes réalisés par le mandataire pour remplir sa	
	mission dans le cadre du mandat et pour lesquels le mandant a donné un accord écrit avant leur réalisation	

Un	compte d'instruments financiers joint:
Veui	illez choisir une réponse.
0	a. Requiert la signature conjointe de toutes les personnes pour lesquelles le compte est ouvert ou qui ont reçu procuration ou mandat d'une ou plusieurs de ces personnes pour réaliser toutes opérations sur ce compte 🗶
	b. Permet à chaque personne pour laquelle le compte est ouvert de faire, séparément, toutes opérations sur ce compte d'instruments financiers.
	c. Différencie dans les droits et pouvoirs la personne à qui appartient le capital de la personne à qui les revenus des titres sont versés
Dar	ns le cadre d'un compte d'instruments financiers en usufruit et nue-propriété, la ou les
per	sonne(s) qui bénéficie(nt) du paiement du dividende et des rémunérations des
inst	truments financiers qui sont inscrits dans ce compte est (sont):
Veui	illez choisir une réponse.
	a. Le nu-propriétaire 🗡
\odot	b. L'usufruitier ✓
	c. L'usufruitier et le nu propriétaire conjointement 🕺
Le i	mandat est un contrat défini dans le Code civil et dont les modalités sont nombreuses
Dar	ns le cadre de tout mandat et sauf convention contraire, le mandataire :
I. E	xerce sa ou ses missions en toute indépendance vis-à-vis du mandant
II.	Doit être obligatoirement rémunéré pour exercer sa ou ses missions
III.	Doit rendre compte au mandant des résultats de l'exercice de sa ou ses missions
Veui	illez choisir une réponse.
Θ	a. I et III uniquement 🔻
	b. II et III uniquement 🗶
	c. I,II et III 🗶
Dar	ns le cadre d'un compte d'instruments financiers joint :
Veui	illez choisir une réponse.
0	a. Un co-titulaire est tenu solidairement vis-à-vis du Prestataire de Services d'Investissement des engagements portant la signature des autres co-titulaires 🗸
	b. Un co-titulaire est tenu solidairement vis-à-vis du Prestataire de Services d'Investissement des engagements portant la signature des autres co-titulaires et individuellement des engagements ne
	portant que sa signature X
0	c. N'est pas tenu solidairement vis-à-vis du Prestataire de Services d'Investissement des engagements portant la signature des autres co-titulaires mais uniquement individuellement des engagements ne portant que sa signature **

Veui	illez choisir une réponse.
0	a. Un co-indivisaire est tenu solidairement des engagements des autres co-indivisaires vis-à-vis du
	Prestataire de Services d'Investissement ✓
	b. Un co-indivisaire est tenu individuellement de ses engagements et uniquement de ses engagements vis-à-vis du Prestataire de Services d'Investissement
	c. Un co-indivisaire n'est pas tenu de ses engagements vis-à-vis du Prestataire de Services
	d'Investissement hormis le cas où il a été désigné par la communauté des co-indivisaires comme
	l'unique responsable légal du compte d'instruments financiers joint 🕺
Sau	uf convention particulière, un mandat de gestion peut être résilié : I. à l'initiative du
ma	ndant II. à l'initiative du mandataire
Veui	illez choisir une réponse.
	a. II uniquement 🗶
\odot	b. I ou II 🗸
	c. I uniquement 🕺
	·
Par	mi les personnes suivantes, lesquelles peuvent ouvrir un compte d'instruments
fina	anciers joint :
I. D	Deux personnes physiques capables
II.	Une personne morale et une personne physique capable
III.	Une personne physique incapable et son mandataire légal
Veui	illez choisir une réponse.
0	a. I et III uniquement 🔏
\odot	b. I uniquement ✓
	c. I et II uniquement 🕺
	of 1 de 11 diliquellesite
Dar	ns le cadre d'un mandat de gestion, parmi les informations suivantes, lesquelles
doi	vent au moins être mentionnées dans le contrat définissant le mandat :
I. le	es catégories d'instruments financiers que peut comporter le portefeuille
II.	les modalités d'information du mandant sur la gestion de son portefeuille
III.	les modalités de résiliation du mandat
	illez choisir une réponse.
0	a. I,II et III ✓
	b. II et III uniquement 🔏
	c. III uniquement 👗
	of 112 diriquement

Dans le cadre d'un compte d'instruments financiers joint :

Dar	Dans le cadre d'un compte d'instruments financiers en usufruit et nue-propriété, la ou les	
personne(s) qui reçoit (reçoivent) la rémunération issue de la cession ou du		
rem	nboursement des titres qui sont inscrits dans ce compte est (sont) :	
Veui	illez choisir une réponse.	
	a. L'usufruitier et le nu propriétaire conjointement 🕺	
()	b. Le nu-propriétaire 🌱	
	c. L'usufruitier 🗶	
Dar	ns le cadre d'un mandat de gestion, le mandataire est autorisé à réaliser des	
opé	érations sur contrats financiers incluant un effet de levier :	
Veui	illez choisir une réponse.	
	a. En aucun cas 🕺	
	b. Uniquement si le mandant est un investisseur qualifié ou dispose du statut de client professionnel 🗶	
0	c. Après accord spécial et exprès du mandant 🎺	
6	5.7 Insolvabilité et faillite du client (6 questions)	
La	situation dans laquelle une entreprise ne peut plus faire face à son passif exigible avec	
son	actif disponible est appelée :	
Veui	illez choisir une réponse.	
	a. Une cessation des paiements \checkmark	
	b. Un défaut de paiement 🔏	
	c. Un dépôt de bilan 🤾	
Une	e entreprise cliente d'un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) est dite en	
"ce	ssation de paiement" lorsqu'elle :	
Veui	illez choisir une réponse.	
	a. Enregistre un résultat net comptable déficitaire sur plus de deux exercices comptables consécutifs $^{\!$	
0	b. Ne dispose pas des ressources financières suffisantes pour faire face au paiement de ses dettes dûment exigé par ses créanciers 🔻	
	c. Manifeste au Tribunal de Commerce son refus de payer une ou plusieurs factures d'un ou plusieurs fournisseurs car elle conteste le bien-fondé des créances	

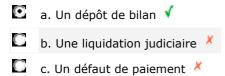
La procédure collective arrêtée par décision de justice qui, dans les grandes lignes, a pour objectif de dissoudre l'entreprise et de vendre ses actifs pour rembourser les créanciers est appelée :

Veuillez choisir une réponse.



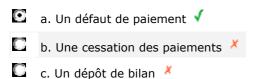
La situation dans laquelle les dirigeants d'une entreprise réalisent une déclaration de cessation des paiements au tribunal de commerce est appelée :

Veuillez choisir une réponse.

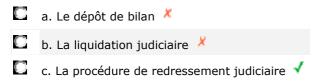


La situation dans laquelle une entreprise ne règle pas, d'une façon volontaire ou non, une dette déterminée arrivée à échéance est appelée :

Veuillez choisir une réponse.



La procédure collective arrêtée par décision de justice qui, dans les grandes lignes, a pour objectif de permettre à une entreprise en cessation des paiements de se réorganiser pour continuer son activité autant que possible est appelée :



7 Instruments financiers et risques (105 questions)

7.1 Typologie des instruments financiers (21 questions)

Veuillez choisir une réponse.

Veuillez choisir une réponse.

l'entreprise X

Parmi les définitions de risque proposées ci-après, laquelle correspond à la définition du risque de crédit pour un investisseur?

a. Le risque de perte résultant de l'impossibilité de l'investisseur de trouver une contrepartie dans le marché pour acheter ou vendre un instrument financier donné dans des conditions normales de b. Le risque de perte résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs. 🧍 c. Le risque de perte résultant de l'incapacité d'une contrepartie dont l'investisseur détient une créance, de rembourser sa créance ou de payer les intérêts liés dans les termes fixés lors de l'emprunt ou de l'émission du titre de créance 🎺 Le risque de contrepartie pour un investisseur est défini comme : Veuillez choisir une réponse. a. Le risque de perte de valeur de titres financiers lié à la faillite de l'entreprise qui les a émis 🕺 b. Le risque de perte lié à la défaillance de l'autre partie lors d'une opération d'achat ou de vente d'instruments financiers 🗸 c. Le risque de perte lié à l'impossibilité de trouver une contrepartie pour vendre un titre financier dans des conditions de prix acceptables 🕺 Parmi les définitions de risque proposées ci-après, laquelle correspond à la définition du risque de marché pour un investisseur? Veuillez choisir une réponse. a. Le risque de perte résultant de l'impossibilité de l'investisseur de trouver une contrepartie dans le marché pour acheter ou vendre un instrument financier donné dans des conditions normales de b. Le risque de perte résultant de l'incapacité d'une contrepartie dont l'investisseur détient une créance, de rembourser sa créance ou de payer les intérêts liés dans les termes fixés lors de l'emprunt ou de l'émission du titre de créance 👗 c. Le risque de perte résultant d'une variation du prix des instruments financiers contraire aux intérêts de l'investisseur 🎺 Le taux de dividende d'une action émise par une entreprise indique :

a. L'actif net de l'entreprise divisé par le nombre d'actions de l'entreprise 🤾

b. Le montant du dividende versé par l'entreprise en pourcentage du cours de l'action
c. Le montant des dividendes versés aux actionnaires en proportion des fonds propres de

D'après l'article L211-1 du Code Monétaire et Financier (CMF), les titres financiers comprennent notamment Veuillez choisir une réponse. a. Les instruments financiers à terme 🕺 b. Les options sur action 🔏 $lue{f C}$ c. Les parts ou actions d'Organismes de Placement Collectif (OPC) \checkmark Parmi les risques suivants, quels sont les risques encourus par un investisseur détenant des actions ? I. Le risque marché II. Le risque de liquidité III. Le risque de crédit Veuillez choisir une réponse. a. I et II uniquement b. I et III uniquement 🕺 C. I,II et III 🕺 Parmi les définitions de risque proposées ci-après, laquelle correspond à la définition du risque de taux pour un investisseur? Veuillez choisir une réponse. a. Le risque de perte lié à une variation des taux d'intérêts entrainant une baisse du prix des instruments financiers 🔨 b. Le risque de perte en cas de hausse de l'inflation 🕺 c. Le risque de perte lié à la défaillance de l'autre partie lors d'une opération d'achat d'instruments financiers de taux au moment de la livraison de l'instrument financier acheté 👗 Quel est le risque le plus important généralement encouru par un investisseur détenant des actions admises à la négociation sur un marché réglementé ? I. Le risque de taux II. Le risque de marché III. Le risque de contrepartie Veuillez choisir une réponse.

a. I et III uniquement 🏅

🖸 b. I. II et III 🥇

d. I et II 🗡

C. II seulement √

D'après l'article L211-1 du Code Monétaire et Financier (CMF), les contrats financiers désignent notamment : I. les contrats d'options II. les instruments financiers à terme III. les obligations

Veuillez choisir une réponse.



Parmi les définitions suivantes, laquelle correspond à la définition du risque de volatilité pour un investisseur détenant un instrument financier ?

Veuillez choisir une réponse.

	des conditions raisonnables de prix *
	b. Le risque de perte si l'émetteur de l'instrument financier se volatilise en faisant faillite 🗡
0	c. Le risque de perte lié à la forte propension du prix de cet instrument financier à fluctuer dans le temps ✓

Parmi les propositions suivantes, lesquelles sont exactes ?

- I. Le rendement anticipé d'une action dépend notamment de ses dividendes futurs.
- II. Le rendement des actions est fixe.
- III. Les actions sont des titres financiers remboursables à un prix fixé d'avance.
- IV. Le rendement anticipé d'une action dépend notamment de ses perspectives de plusvalue à la revente.

Veuillez choisir une réponse.



D'après l'article L211-1 du Code Monétaire et Financier (CMF), les titres financiers comprennent notamment :

Veuillez choisir une réponse.

a. Les instruments à terme sur matières premières ✗
 b. Les contrats d'option ✗
 c. Les actions ✓

Parmi les définitions de risque proposées ci-après, laquelle correspond à la définition du risque de liquidité pour un investisseur ? Veuillez choisir une réponse. a. Le risque de perte lié aux variations du cours d'une devise étrangère par rapport à la devise de référence utilisée par le Prestataire de Services d'Investissement 🏄 b. Le risque de perte résultant de la dégradation de signature d'un émetteur d'instrument financier c. Le risque de perte résultant de l'impossibilité de l'investisseur de trouver une contrepartie dans le marché pour acheter ou vendre un instrument financier donné dans des conditions normales de prix 🔨 Parmi les risques suivants, quels sont les risques encourus par un investisseur détenant des obligations ? I. Le risque de marché II. Le risque de liquidité III. Le risque crédit Veuillez choisir une réponse. a. II et III uniquement 🤞 b. I et III uniquement 🕺 C. I. II et III √ d. I et II uniquement 🐣 D'après l'article L211-1 du Code Monétaire et Financier (CMF), sont définis comme des titres financiers: Veuillez choisir une réponse. a. l'or 🥇 b. Les obligations
 √ C. Les instruments financiers à terme 👗 Parmi les définitions de risque proposées ci-après, laquelle correspond à la définition du risque de change pour un investisseur? Veuillez choisir une réponse. a. Le risque de perte lié à la mauvaise couverture des produits dérivés en portefeuille 🧍 b. Le risque de perte résultant des variations du cours d'une devise étrangère par rapport à la devise de référence utilisée par le Prestataire de Services d'Investissement 🗸 c. Le risque de perte lié à la défaillance de l'autre partie lors d'une opération d'achat ou de vente d'instruments financiers 🔏 D'après l'article L211-1 du Code Monétaire et Financier (CMF), les instruments financiers peuvent être : I. les titres financiers II. les contrats financiers

Veuillez choisir une réponse.

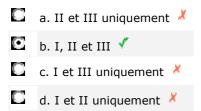
a. II seulement 🧸

C. I seulement 🕺

🖸 b. I ou II 🗸

Parmi les risques suivants, quels sont les risques potentiels encourus par un investisseur détenant des parts ou des actions d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) ? I. Le risque de marché II. Le risque de contrepartie III. Le risque de crédit

Veuillez choisir une réponse.



Parmi les définitions de risque proposées ci-après, laquelle correspond à la définition du risque opérationnel pour un investisseur?

Veuillez choisir une réponse.

	a. Le risque de perte résultant de l'incapacité d'une contrepartie dont l'investisseur détient une créance, de rembourser sa créance ou de payer les intérêts liés dans les termes fixés lors de l'emprunt ou de l'émission du titre de créance
	b. Le risque de perte résultant d'une variation du prix des instruments financiers contraire aux intérêts de l'investisseur 🗶
0	c. Le risque de perte résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs \checkmark

D'après le Code Monétaire et Financier (CMF – article L211-1), les parts ou actions d'Organisme de Placement Collectif (OPC) sont :

- I. des titres financiers
- II. des contrats financiers
- III. des instruments financiers

Veuillez choisir une réponse.

a. I et III seulement ✓
b. I ou II seulement ✗
c. III seulement ✗

7.2 Actions (22 questions)

Parmi les caractéristiques d'une action ordinaire, laquelle parmi les suivantes est déterminée lors de son émission ?

	a. La valeur de remboursement à une échéance fixée 🥇
0	b. Le nombre de droits de vote attachés à chaque action \checkmark
	c. La date d'échéance 🕺

Au sein d'une entreprise lorsque l'organe délibérant propose la distribution d'un dividende aux actionnaires :

- I. Cette proposition est intégrée dans les résolutions proposées au vote des actionnaires
- II. Cette résolution est généralement approuvée lors de l'Assemblée Générale

	a. I seulement 🕺
0	b. I et II ✓
	c. II seulement 🏅

Veuillez choisir une réponse.

En cas de liquidation d'une société, parmi les détenteurs de titres suivants, lesquels percevront les fruits de la liquidation en premier ?

Veuillez choisir une réponse.

	a.Les détenteurs d'actions 🏅	
	b. Les détenteurs de titres participatifs	X
0	c. Les détenteurs de titres obligataires	√

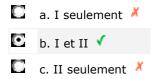
Parmi les types d'actions suivantes, lesquelles n'ont pas de droit de vote rattaché ? Veuillez choisir une réponse.

```
    a. Actions à dividende prioritaire (ADP) √
    b. Actions de préférence X
    c. Actions ordinaires X
```

Certaines « actions de préférence » présentent la particularité de pouvoir être converties :

- I. en actions ordinaires
- II. en action de préférence d'une autre catégorie

Veuillez choisir une réponse.



Une action émise par une société est :

Veuillez choisir une réponse.

a. Un titre de propriété qui correspond à une part de capital de société √
b. Un contrat financier qui correspond à une créance sur la société ⋌
c. Un titre de créance négociable qui correspond à une part de capital de société ⋌

Les Actions de préférence regroupent : I. les certificats d'investissement II. les Actions à Dividende Prioritaire (ADP) sans droit de vote III. les obligations convertibles

	a. I, II et III 🗶
0	b. I et II uniquement 🔨
	c. I et III uniquement 🕺

Veuillez choisir une réponse.

Le droit de vote attaché à une action ordinaire permet à son détenteur :

Veuillez choisir une réponse.

	a. De beneficier du remboursement de son investissement de façon prioritaire lors de la faillite de l'entreprise 🕺
	b. De prendre part aux décisions au conseil d'administration 🗡
0	c. De voter lors de l'assemblée générale de l'entreprise 🔨

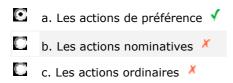
Les modalités de mise en paiement des dividendes sont fixées par l'Assemblée Générale des actionnaires. Celle-ci a la possibilité d'opter le cas échéant pour : I. Un paiement de dividendes en numéraire II. Un paiement de dividendes en actions III. Un paiement de dividendes mixte comportant une composante versée en numéraire et une composante versée en actions

Veuillez choisir une réponse.

```
a. I et II seulement ✗
b. I et II et III ✓
c. I seulement ✗
```

D'après l'article L 228-11 du Code du commerce, quelles actions peuvent être créées avec ou sans droit de vote, assorties de droits particuliers de toute nature, à titre temporaire ou permanent.

Veuillez choisir une réponse.



Si un investisseur détient des actions au " nominatif pur " cela signifie que : Veuillez choisir une réponse.

	a. Les actions sont inscrites dans les comptes d'un teneur de compte-conservateur $^{ imes}$	
	b. Les actions sont inscrites dans un compte d'instruments financiers indivis 🗡	
0	c. Les actions sont inscrites dans les comptes de la société émettrice de ces actions	•

Le d	dividende se définit comme :
Veui	llez choisir une réponse.
	a. La part du capital qu'une société propose aux investisseurs 🤾
\odot	b. La part des résultats nets réalisés qu'une société distribue aux actionnaires qui y ont droit 🔻
	c. Le ratio : résultat net divisé par le nombre d'actions ordinaires 🕺
D'a	près le Code Monétaire et Financier (CMF – article L213-3), les titres de créances
nég	ociables peuvent être émis par :
I. l∈	es établissements de crédit
II. I	es entreprises d'investissement
III.	l'Etat
Veui	llez choisir une réponse.
	a. I ou II seulement 🤾
0	b. I ou II ou III ✓
	c. I seulement 🕺
En l	France, les actions se négocient sur :
I. le	e marché secondaire
II. I	e marché primaire
Veui	llez choisir une réponse.
0	a. I et II ◀
0	b. I seulement X
	c. II seulement 🗶
Cer	taines « actions de préférence » peuvent conférer à son détenteur :
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Une protection contre la faillite de la société émettrice ื
	b. D'échanger les actions contre des obligations du même émetteur 🗡
0	c. un avantage pécuniaire tel qu'un dividende majoré 🎺
Le r	montant du dividende versé aux actionnaires :
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Dépend uniquement du montant du résultat net après impôt 🕺
	b. Doit être déterminé par un mode de calcul contractuel fixé dans le pacte d'actionnaire 🗶
0	c. Est variable et peut être nul ◀

Les analystes financiers procèdent souvent à des ajustements des données comptables pour valoriser une entreprise. Ces ajustements sont nécessaires notamment parce que :

I. le	I. les états comptables ne sont pas toujours le reflet fidèle de la réalité financière et		
éco	économique de l'entreprise à chaque instant II. certains éléments de valeur peuvent ne		
pas	être pris en compte dans la comptabilité III. les états comptables complets ne sont		
pas	diffusés et sont réservés à l'administration publique fiscale		
Veui	llez choisir une réponse.		
0	a. I et II seulement ◀		
	b. I,II et III 🗡		
	c. I seulement 🗡		
Pari	mi les entités suivantes, laquelle ne correspond pas à un organisme de marché		
	lementé où se négocient des instruments financiers		
_	llez choisir une réponse.		
	a. NYSE Euronext 🗶		
0	b. Euroclear France ✓		
	c. Alternext 🕺		
	actions dites « au porteur » implique pour l'investisseur :		
Veui	llez choisir une réponse.		
	a. Que les actions sont matérialisées sur un support papier 🕺		
0	b. Que son compte d'instruments financiers est tenu par un teneur de compte-conservateur \checkmark		
	c. Que le nom des porteurs de l'action est connu de l'émetteur 🗡		
En o	cas de liquidation d'une société, parmi les détenteurs de titres suivants, lesquels		
per	cevront les fruits de la liquidation en dernier ?		
Veui	llez choisir une réponse.		
	a. Les détenteurs de titres participatifs $ ilde{ imes}$		
	b. Les détenteurs de titres obligataires 🗡		
0	c. Les détenteurs d'actions √		
D'a _l	près l'article L228-35-3 du Code du commerce, quelles-sont les catégories d'actions		
qui	peuvent être créées par augmentation de capital ou par conversion d'actions		
ordi	inaires déjà émises ?		
Veui	llez choisir une réponse.		
	a. Les actions nominatives 🕺		
	b. Les actions de préférence 🗶		
0	c. Les actions à dividende prioritaire sans droit de vote \checkmark		

Les	actions nominatives se distinguent des actions au porteur par le fait :
Veui	llez choisir une réponse.
Θ	a. Que les noms des porteurs est connu de l'émetteur \checkmark
	b. Que la procédure d'émission est allégée 🎽
	c. Qu'elles ne disposent pas de droit de vote associé 🥇
7	7.3 Obligations (20 questions)
Par	mi les définitions suivantes, laquelle correspond à celle de l'actualisation ?
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Le calcul de la valeur future à une date donnée de flux monétaires qui seront versés ou reçus d'ici à cette date 🗶
	b. Le calcul de la valeur présente de flux monétaires qui seront versés ou reçus dans le futur 🗸
	c. Le calcul de la valeur présente de flux monétaires qui ont été versés ou reçus dans le passé 🥇
.	
	es taux de référence d'une obligation à taux variable varient, toutes choses étant
_	lles par ailleurs, le prix de l'obligation :
_	illez choisir une réponse.
	a. Augmente 🐣
	b. Baisse X
0	c. Ne varie pas \checkmark
	e Obligation Assimilable du Trésor (OAT) à taux fixe verse un coupon :
Veui	illez choisir une réponse.
	a. Tous les 6 mois 🔏
0	b. Tous les ans ◀
	c. Tous les jours 🗶
Une	e obligation à taux fixe est une obligation :
Veui	llez choisir une réponse.
0	a. Dont le montant du coupon est fixé au départ et ne change par pendant la durée de vie de l'obligation √
	b. Dont le montant du coupon est indexé sur l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) en France X
	c. Dont le montant du coupon est fixé par rapport à l'indice de référence EONIA (European
	Overnight Index Average) 🕺

	scrites pendant une période appelée « période de souscription » sur le : llez choisir une réponse.
	a. Marché libre 🗡
	b. Marché secondaire 🗡
0	c. Marché primaire 🔨
Une	e Obligation Assimilable du Trésor (OAT) est un titre de créance :
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Appelé en anglais T-Bond, émis par le département du Trésor des Etats-Unis 🥇
0	b. Émis par l'Etat français 🔨
	c. Émis par des émetteurs privés avec une garantie de l'Etat français 🥇
Le p	porteur d'une obligation est vis-à-vis de l'émetteur de l'obligation un :
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Emprunteur ื
Θ	b. Créancier 🔨
	c. Actionnaire 🗶
Qu′	est-ce qu'une Obligation Assimilable du Trésor indexée (OATi) ?
Veui	llez choisir une réponse.
0	a. Une obligation dont le taux de coupon est indexé sur l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) hors tabac en Europe 🗡
	b. Une obligation dont la valeur nominale est indexée sur l'indice de référence EURIBOR (EURopean InterBank Offered Rate) [*]
0	c. Une obligation dont la valeur nominale est indexée sur l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) hors tabac en France
Si l	es taux d'intérêt baissent, toutes choses égales par ailleurs, le prix d'une obligation à
tau	x fixe en pourcentage de sa valeur nominale :
Veui	llez choisir une réponse.
0	a. Augmente 🔻
	b. Baisse 🗶
	c. Ne varie pas 🗶

Lors de l'émission d'une obligation par un émetteur, ces obligations peuvent êtres

Veuillez choisir une réponse. □ a. La rentabilité annuelle d'une obligation □ b. La plus value réalisée par investisseur qui détient une obligation □ c. L'intérêt perçu par le porteur de l'obligation □ Quelle est la définition du démembrement d'une obligation ?	
 b. La plus value réalisée par investisseur qui détient une obligation c. L'intérêt perçu par le porteur de l'obligation Quelle est la définition du démembrement d'une obligation ? 	
© c. L'intérêt perçu par le porteur de l'obligation ✓ Quelle est la définition du démembrement d'une obligation ?	
Quelle est la définition du démembrement d'une obligation ?	
Marillan de state una afancas	
Veuillez choisir une réponse.	
a. L'opération qui consiste à convertir une obligation à taux variable en une obligation à taux fixe en " swapant " (échangeant) les coupons qu'il reste à payer sur les marchés financiers *	
b. L'opération qui consiste à convertir une obligation à taux fixe en une obligation à taux variable en " swapant " (échangeant) les coupons qu'il reste à payer sur les marchés financiers . L'opération qui consiste à séparer les coupons et le remboursement du capital qu'il reste à paye pour en faire autant d'instruments financiers distincts	٢
La valeur d'une obligation à taux fixe dépend :	
I. des taux d'intérêt observés sur le marché	
II. des caractéristiques propres à l'obligation (et notamment : de la maturité de	
l'obligation, et du montant du coupon versé)	
Veuillez choisir une réponse.	
© a. I et II √	
b. I seulement X	
□ c. II seulement ×	
Parmi les propositions suivantes, laquelle (lesquelles) est (sont) exacte(s) ?	
I. l'OAT indexée sur l'inflation est une obligation dont la valeur nominale varie en fonction	n
d'un indice des prix à la consommation.	
II. une obligation à taux variable est une obligation dont le montant du coupon varie	
selon l'évolution d'un taux d'intérêt de référence.	
III. une obligation échangeable en action est une obligation qui confère à son détenteur	
le droit de l'échanger contre un nombre prédéterminé d'actions du même émetteur que	
l'obligation.	
Veuillez choisir une réponse.	
a. I seulement 🕺	
d. I Scalement	
b. I et II et III 🗶	

les taux d'intérêts augmentent, toutes choses égales par ailleurs, le prix d'une obligation à taux fixe en pourcentage de sa valeur nominale :

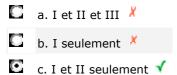
Veuillez choisir une réponse.

0	a. Baisse 🗸
	b. Ne varie pas 🗶
	c. Augmente 🥇

Parmi les propositions suivantes, quelles sont celles qui sont exactes ?

- I. Une obligation remboursable in fine est remboursée en une seule fois à la date de maturité.
- II. Une obligation remboursable par annuités constantes est remboursée progressivement à chaque échéance.
- III. Une obligation convertible en action est remboursée par conversion en actions dans tous les cas.

Veuillez choisir une réponse.

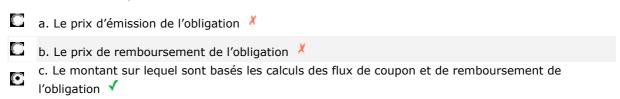


Une obligation représente :

I. une part de capital émis par une entreprise, une entité du secteur public ou l'Etat II. une part d'un emprunt émis par une entreprise, une entité du secteur public ou l'Etat Veuillez choisir une réponse.

```
a. I et II X
b. I seulement X
c. II seulement V
```

La valeur nominale d'une obligation représente :



Les	opérations d'achat ou de vente de titres obligataires postérieures à leur émission
s'ef	fectuent sur :
Veui	llez choisir une réponse.
0	a. Marché secondaire 🗹
	b. Le marché primaire 🗡
	c. Marché libre 🗶
Une	e obligation est :
Veui	llez choisir une réponse.
0	a. Un titre de créance 🔨
	b. Un titre de propriété 🗡
	c. Un instrument financier à terme 🥇
Une	e obligation zéro-coupon est une obligation:
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Assortie d'un seul coupon payable à l'émission 🕺
0	b. Sans aucun coupon avec une prime de remboursement \checkmark
	c. Assortie d'un seul coupon payable à l'échéance 🥇
7	.4 Instruments du marché monétaire (12 questions)
	Titres de Créances Négociables (TCN) se négocient :
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Sur le marché des obligations d'Etat 🧩
	b. Sur le marché monétaire 🔨
	c. Dans un compartiment du marché actions 🕺
Que	elle est l'autorité chargée de vérifier que les émetteurs des titres de créance
nég	ociables respectent les conditions d'émission des titres de créances négociables ?
Veui	llez choisir une réponse.
	a. L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) 🗡
	b. L'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) 🕺
	c. La Banque de France 🔨

D'a	près le Code Monétaire et Financier (CMF – article L.213-1), les titres de créances
nég	ociables sont des :
I. ti	tres financiers
II.	contrats financiers
Veui	llez choisir une réponse.
	a. I et II 🗶
	b. II seulement 🐣
	c. I seulement 🗸
	dice de référence EONIA (Euro Overnight Interest Average) est :
Veui	llez choisir une réponse.
	a. La référence du rendement des placements libellés en euro sur le marché interbancaire de l'Union Européenne 🍊
	b. La référence du prix de l'argent au jour le jour proposé par la Banque Centrale Européenne 🕺
P-7	c. La référence du taux effectif de toutes les transactions au jour le jour exécutées sur le marché
	interbancaire de la zone Euro par un panel de banques. \checkmark
Par	mi les propositions suivantes, quelle-est celle qui est inexacte ?
veul	ilez choisir une reponse.
	llez choisir une réponse.
	a. Les titres de créances négociables ont un montant unitaire minimal d'au moins 150 000€ 👗
	 a. Les titres de créances négociables ont un montant unitaire minimal d'au moins 150 000€ b. Les frais de négociation sont fixes lors d'un achat ou d'une vente d'un titre de créances
C C	 a. Les titres de créances négociables ont un montant unitaire minimal d'au moins 150 000€ b. Les frais de négociation sont fixes lors d'un achat ou d'une vente d'un titre de créances négociables c. Les titres de créances négociables ont une maturité fixe
C C L'in	 a. Les titres de créances négociables ont un montant unitaire minimal d'au moins 150 000€ b. Les frais de négociation sont fixes lors d'un achat ou d'une vente d'un titre de créances négociables c. Les titres de créances négociables ont une maturité fixe dice de référence EONIA (Euro Overnight Index Average) est :
C C L'in	 a. Les titres de créances négociables ont un montant unitaire minimal d'au moins 150 000€ b. Les frais de négociation sont fixes lors d'un achat ou d'une vente d'un titre de créances négociables c. Les titres de créances négociables ont une maturité fixe
C C L'in	 a. Les titres de créances négociables ont un montant unitaire minimal d'au moins 150 000€ b. Les frais de négociation sont fixes lors d'un achat ou d'une vente d'un titre de créances négociables c. Les titres de créances négociables ont une maturité fixe dice de référence EONIA (Euro Overnight Index Average) est :
C C L'in	 a. Les titres de créances négociables ont un montant unitaire minimal d'au moins 150 000€ b. Les frais de négociation sont fixes lors d'un achat ou d'une vente d'un titre de créances négociables c. Les titres de créances négociables ont une maturité fixe dice de référence EONIA (Euro Overnight Index Average) est : llez choisir une réponse.
C C L'in	 a. Les titres de créances négociables ont un montant unitaire minimal d'au moins 150 000€ b. Les frais de négociation sont fixes lors d'un achat ou d'une vente d'un titre de créances négociables c. Les titres de créances négociables ont une maturité fixe dice de référence EONIA (Euro Overnight Index Average) est : llez choisir une réponse. a. La référence du prix de l'argent au jour le jour proposé par la Banque Centrale Européenne
C L'in Veui	a. Les titres de créances négociables ont un montant unitaire minimal d'au moins 150 000€ b. Les frais de négociation sont fixes lors d'un achat ou d'une vente d'un titre de créances négociables c. Les titres de créances négociables ont une maturité fixe dice de référence EONIA (Euro Overnight Index Average) est : llez choisir une réponse. a. La référence du prix de l'argent au jour le jour proposé par la Banque Centrale Européenne b. La référence du prix de l'argent au jour le jour des placements libellés en euro ** ** ** ** ** ** ** ** **
C L'in Veui	a. Les titres de créances négociables ont un montant unitaire minimal d'au moins 150 000€ b. Les frais de négociation sont fixes lors d'un achat ou d'une vente d'un titre de créances négociables c. Les titres de créances négociables ont une maturité fixe dice de référence EONIA (Euro Overnight Index Average) est : llez choisir une réponse. a. La référence du prix de l'argent au jour le jour proposé par la Banque Centrale Européenne b. La référence du prix de l'argent au jour le jour des placements libellés en euro c. La référence du prix de l'argent au jour le jour sur le marché interbancaire de la zone euro c. La référence du prix de l'argent au jour le jour sur le marché interbancaire de la zone euro verticular.
C L'in Veui	a. Les titres de créances négociables ont un montant unitaire minimal d'au moins 150 000€ b. Les frais de négociation sont fixes lors d'un achat ou d'une vente d'un titre de créances négociables c. Les titres de créances négociables ont une maturité fixe dice de référence EONIA (Euro Overnight Index Average) est : llez choisir une réponse. a. La référence du prix de l'argent au jour le jour proposé par la Banque Centrale Européenne b. La référence du prix de l'argent au jour le jour des placements libellés en euro c. La référence du prix de l'argent au jour le jour sur le marché interbancaire de la zone euro maturité des certificats de dépôt et des billets de trésorerie est comprise entre :
L'in Veui	a. Les titres de créances négociables ont un montant unitaire minimal d'au moins 150 000€ b. Les frais de négociation sont fixes lors d'un achat ou d'une vente d'un titre de créances négociables c. Les titres de créances négociables ont une maturité fixe dice de référence EONIA (Euro Overnight Index Average) est : llez choisir une réponse. a. La référence du prix de l'argent au jour le jour proposé par la Banque Centrale Européenne b. La référence du prix de l'argent au jour le jour des placements libellés en euro c. La référence du prix de l'argent au jour le jour sur le marché interbancaire de la zone euro maturité des certificats de dépôt et des billets de trésorerie est comprise entre : llez choisir une réponse.

Les	titres de créances négociables comprennent notamment :
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Les obligations 🗶
	b. Les actions 🔏
	c. Les certificats de dépôts ✓
	près le Code Monétaire et Financier (CMF – article L213-1), les titres de créances ociables (TCN) sont négociables sur : I. un marché réglementé II. un marché de gréré
Veui	llez choisir une réponse.
	a. I seulement 🕺
	b. II seulement 🗶
	c. I ou II ✓
	titres de créances négociables comprennent notamment :
	a. Les Bons à Moyen Terme Négociables (BMTN) ◀
	b. Les parts ou actions d'Organismes de Placement Collectif (OPC)
	c. Les instruments financiers à terme X
	titres de créances négociables comprennent notamment :
	a. Les titres participatifs 🗶
	b. Les billets de trésorerie ✓
	c. Les obligations 🗶
ma	dice de référence EURIBOR (EURo InterBank Offered Rate) est déterminé pour des turités allant de : llez choisir une réponse.
	a. 1 jour à 2 jours 🕺
	b. 1 an à 10 ans 🔏
	c. 1 semaine à 1 an ✓

7.5 Titres hybrides composés (5 questions)

Parmi les propositions suivantes, quelle est (quelles sont) celle (celles) qui est (sont) exacte(s) ? I. Les bons de souscription en action sont émis par des sociétés cotées et ne peuvent porter que sur leurs propres titres financiers II. Les bons de souscription en action peuvent être négociés sur le marché secondaire. III. Les bons de souscription en action ne peuvent pas être revendus car ils sont nominatifs

Veuillez choisir une réponse. a. I et II seulement b. I seulement 🕺 C. I et III seulement 🕺 Une obligation convertible classique: Veuillez choisir une réponse. a. Est un titre de créance qui donne le droit à son porteur, pendant la période de conversion, d'échanger ce titre de créance contre une ou plusieurs actions de la société émettrice, selon une parité de conversion préfixée, et dans une période future prédéterminée 🔻 b. Est un titre de capital qui donne droit à son porteur de convertir le droit de vote aux assemblées générales associé à ce titre, en un versement en numéraire qui s'ajoute au coupon versé annuellement par l'obligation convertible classique c. Est un contrat financier obligeant son porteur, pendant la période de conversion, à échanger ce titre avant l'échéance contre une ou plusieurs actions de la société émettrice, selon une parité de conversion préfixée 🏅 Parmi les définitions suivantes, quelle est celle qui est exacte ? Veuillez choisir une réponse. a. Un titre subordonné est un titre de créance émis par une société cotée en difficulté et réservé aux actionnaires de la société. X b. Un titre de dette subordonnée est un instrument financier obligataire qui est rémunéré comme une action par le versement d'un dividende. c. Un titre subordonné est un instrument financier obligataire, dont le remboursement dépend du remboursement préalable des créanciers ayant priorité (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). \checkmark Parmi les propositions suivantes, quelle est celle qui est exacte ? Veuillez choisir une réponse. a. Un titre subordonné à durée indéterminée est un titre de créance perpétuel dont le principal n'est jamais remboursé. 🏅 b. Un titre subordonné à durée indéterminée est un titre dont le principal est remboursé au gré de c. Un titre subordonné à durée indéterminée est un titre de créance perpétuel dont le principal est O

Parmi les propositions suivantes, quelle est celle qui est exacte?

Veuillez choisir une réponse.

remboursé au gré de l'émetteur 🎺

© ©	a. Un bon de souscription en action est un instrument financier émis par une entreprise d'investissement qui permet à un investisseur de se porter acquéreur d'une action existante d'une société dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé pendant une période donnée à prix convenu b. Un bon de souscription en action est un instrument financier qui permet à un investisseur de souscrire à l'émission d'une action nouvelle pendant une période donnée et à un prix convenu c. Un bon de souscription est un instrument financier à terme émis par une société dont les actions ne sont pas admises à la négociation sur un marché réglementé ou organisé 6. Instruments substituables (12 questions)
une	mi les autorités suivantes, laquelle s'assure que les contrats d'assurance vie offrent protection suffisante de l'épargne investie?
0	a. Le Ministère de l'Economie b. L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) c. L'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) ✓
un Veui	versements effectués dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie en euro constituent capital qui est : llez choisir une réponse. a. Investi dans des conditions qui sont définies par le contrat b. Garanti par l'assureur et rémunéré par un taux d'intérêt fixe au moins égal au taux moyen des
	emprunts d'Etat (TME) c. Non garanti par l'assureur et rémunéré par une quote-part du rendement des actifs financiers dans lesquels il a été investi qui est déterminée chaque année par décret
cote de e	mi les instruments financiers suivants, lequel est définit comme une valeur mobilière ée en bourse émise par une société de capitaux équivalente à une action mais dénuée droit de vote ? llez choisir une réponse. a. Un « warrant » b. Une « action nominative » c. Un « certificat d'investissement » v

en l	mi les instruments financiers suivants, lequel est définit comme un bon d'option coté pourse, donnant le droit (et non l'obligation) d'acheter ou vendre d'un actif choisi, à prix fixé dès l'émission et pendant une période déterminée ?
	a. Un « certificat d'investissement » 🗡
	b. Une « obligation structurée » 🗶
	c. Un « warrant » ◀
	émunération par un établissement de crédit d'un compte à terme est : llez choisir une réponse.
	a. Libre ◀
	b. Fixée par l'Autorité des Marchés Financiers 🗶
0	c. Fixée par la Banque Centrale Européenne (BCE) 🕺
Veui	pensions livrées sont : llez choisir une réponse.
	a. Des opérations de prêts/emprunts de titres garanties par des titres négociables
	b. Des placements en titres de créance libellés en livres sterling britanniques 🕺
	c. Des opérations de prêts aux conditions déterminées par un contrat spécifique appelé "pension" ** ** ** ** ** ** ** ** **
Parı	mi les instruments financiers suivants, lequel est définit comme un titre de créance
émi	s par des institutions financières, ayant des caractéristiques économiques similaires à
cell	es d'un fonds à formule puisque le remboursement ou le versement des intérêts
dép	end d'une formule mathématique pouvant inclure un ou plusieurs sous-jacents de

nature très diversifiés (actions, indices, fonds....) ?



Un compte à terme est :	
I. un compte rémunéré par un établissement de crédit selon un taux d'intérêt connu	et
convenu à l'avance avec l'investisseur	
II. un compte qui permet à un investisseur d'acquérir des "instruments financiers à	
terme"	
Veuillez choisir une réponse.	
a. II seulement 🔏	
□ b. I seulement ✓	
□ c. I et II 🗶	
Parmi les frais suivants, lequel peut être prélevé à un investisseur qui dispose d'un	
compte à terme ? Veuillez choisir une réponse.	
PRI .	
a. Les frais de pénalité en cas de déblocage de l'investissement avant la date d'échéance	
b. Les frais d'ouverture de compte 🕺	
c. Les frais de gestion 🕺	
Les « warrants » sont assimilés à :	
Veuillez choisir une réponse.	
a. Des comptes à terme 🕺	
b. Des titres de créances *	
C. Des bons d'option ✓	
Parmi les opérations suivantes, laquelle est définie comme une opération de	
prêt/emprunt de titres garantis par des titres négociables ?	
Veuillez choisir une réponse.	
a. La prise ferme 🐣	
□ b. La pension livrée ✓	
☐ c. Le placement garanti 🔏	
Les droits d'un contrat d'assurance vie peuvent être exprimés : I. en euros II. en un	itác
de compte	11.63
Veuillez choisir une réponse.	
a. II seulement 🔏	
□ b. I ou II ✓	

C. I seulement 🔏

7.7 Produits dérivés (6 questions)

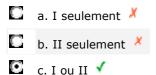
Les options se négocient sur :
I. les marchés réglementés
II. les marchés de gré à gré
Veuillez choisir une réponse.
a. II seulement 🐣
© b. I ou II √
☐ c. I seulement 🔏
L'achat d'un « Future » conduit à acheter un instrument financier (le sous jacent) à : I. une échéance fixée le jour de l'engagement II. un prix fixé le jour de l'engagement III. une échéance non fixée le jour de l'engagement IV. un prix non fixé le jour de l'engagement
L'achat d'un « Future » conduit à acheter un instrument financier (le sous jacent) à :
I. une échéance fixée le jour de l'engagement
II. un prix fixé le jour de l'engagement
III. une échéance non fixée le jour de l'engagement
IV. un prix non fixé le jour de l'engagement
Veuillez choisir une réponse.
a. I et II 🔨
□ b. II et IV 🗶
□ c. I et IV ×
C d. II et III 🗶
Un « swap » est un contrat entre deux contreparties :
Veuillez choisir une réponse.
a. Qui s'engagent à s'échanger des flux financiers ou des instruments financiers selon un échéancier fixé à l'avance. √
b. Dont l'une s'engage à acheter un actif sous-jacent à un prix fixé d'avance sur une période déterminée 🗡
c. Dont l'une s'engage à vendre un actif sous-jacent à l'autre contrepartie à un prix fixé d'avance sur une période déterminée. 🗡

Les	« instruments financiers à terme» se négocient sur :	
I. le	I. les marchés réglementés	
II.	les marchés de gré à gré	
Veu	illez choisir une réponse.	
0	a. I ou II 🗸	
	b. I seulement 🗶	
	c. II seulement 🗡	
L'a	chat d'une option « call » consiste:	
Veu	illez choisir une réponse.	
	a. À percevoir une prime en échange de la cession du droit d'acheter un actif sous-jacent à un prix fixé d'avance sur une période déterminée $^{\!$	
0	b. À verser une prime pour avoir le droit d'acheter un actif sous-jacent à un prix fixé d'avance sur une période déterminée \checkmark	
	c. À verser une prime pour avoir le droit de vendre un actif sous-jacent à un prix fixé d'avance sur une période déterminée 🕺	
L'a	chat d'un "put" conduit à :	
Veu	illez choisir une réponse.	
0	a. Verser une prime pour avoir le droit de vendre un actif sous-jacent à un prix fixé dès l'émission du "put" sur une période déterminée \checkmark	
	b. Percevoir une prime en échange de la cession du droit de vendre plus tard un actif 🗶	
	c. Verser une prime pour avoir le droit d'acheter un actif sous-jacent à un prix fixé dès l'émission du "put" sur une période déterminée 1	
7	7.8 OPC (7 questions)	
D'a	près le Code Monétaire et Financier (CMF- article L241-2), les Organismes de	
Pla	cement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) peuvent prendre la forme : I. de	
Soc	ciétés d'Investissement Capital Variable (SICAV) II. de Fonds Communs de Placement	
(FC	CP)	
Veu	illez choisir une réponse.	
	a. II seulement 🔏	
	b. I seulement 🗶	
0	c. I ou II ✓	

Un investisseur qui investit dans un Fonds Commun de Placement (FCP) ou une Société d'Investissement Capital Variable (SICAV) détient :

- I. des parts d'Organisme de Placement Collectif (OPC)
- II. des actions d'Organisme de Placement Collectif (OPC)

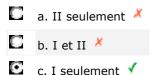
Veuillez choisir une réponse.



D'après le Code Monétaire et Financier (CMF- article L211-1), les parts ou actions d'Organisme de Placement Collectif (OPC) sont :

- I. des titres financiers
- II. des contrats financiers

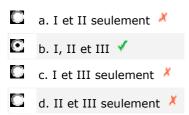
Veuillez choisir une réponse.



D'après le Code Monétaire et Financier (CMF – article L214-3), tout Organisme de Placement Collectif (OPC) peut se voir retirer le cas échéant son agrément par : Veuillez choisir une réponse.

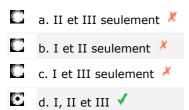
```
a. L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) √
b. La Banque de France X
c. L'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) X
```

D'après le Code Monétaire et Financier (CMF- article L241-1), les Organismes de Placement Collectif (OPC) comprennent : I. les sociétés d'épargne forestière II. les Organismes de Placement Collectif Immobilier (OPCI) III. les sociétés d'investissement à capital fixe



D'après le Code Monétaire et Financier (CMF- article L241-1), les Organismes de Placement Collectif (OPC) comprennent : I. les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) II. les organismes de titrisation III. les Sociétés Civiles de Placement Immobilier (SCPI)

Veuillez choisir une réponse.



D'après l'article L214-1 du Code Monétaire et Financier (CMF), tout Organisme de Placement Collectif (OPC) doit préalablement à sa commercialisation faire l'objet d'un agrément par :

Veuillez choisir une réponse.

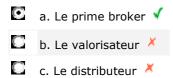


8 Gestion collective ou pour compte de tiers (46 questions)

8.1 Acteurs de la gestion (6 questions)

Quel acteur du métier de la gestion pour compte de tiers propose des services spécifiques aux fonds alternatifs (Hedge Funds) et notamment des services de prêts / emprunts de titre ou de financement ?

Veuillez choisir une réponse.



Quel acteur du métier de la gestion pour compte de tiers est en charge de contrôler la régularité des décisions de gestion réalisées par le gérant de l'Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) ?

	a. Le teneur de registre 🕺	
	b. Le Commissaire Aux Comptes (CAC)	χ
Θ	c. Le dépositaire 🗸	

Que	el acteur du métier de la gestion pour compte de tiers certifie l'exactitude et la
rég	ularité des comptes annuels de l'Organisme de Placement Collectif (OPC) ?
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Le dépositaire 🕺
	b. Le valorisateur 🗶
0	c. Le Commissaire Aux Comptes (CAC) ◀
Por	près le Code Monétaire et Financier (CMF – article L532-9), les Sociétés de Gestion de tefeuille (SGP) sont des :
	a. Entreprises de marché 🕺
0	b. Entreprises d'investissement ✓
	c. Établissements de crédit 🗡
Dar	ns le cadre des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), le
dist	ributeur est :
Veui	llez choisir une réponse.
0	a. L'entité qui va proposer à la vente des actions ou des parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) ◀
	b. L'entité qui assure la publicité des Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV) gérées au sein de la Société de Gestion de Portefeuille (SGP) 🗡
	c. L'entité qui attribue l'agrément pour la commercialisation d'une nouvelle Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) 🕺
Que	el acteur du métier de la gestion pour compte de tiers détermine la valeur de la part
d'uı	n Fonds Commun de Placement (FCP) ou de l'action d'une Société d'Investissement à
Cap	oital Variable (SICAV) ?
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Le Commissaire Aux Comptes (CAC) 🔏
	b. Le prime broker X

8.2 Fondamentaux de la gestion (6 questions)

Les	Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) prennent la forme
juri	dique de :
I. S	ociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV)
II. F	Fonds Communs de Placement (FCP)
III.	Sociétés en nom collectif (SNC)
Veui	llez choisir une réponse.
0	a. I ou III seulement 🗶
	b. II ou III seulement 🗶
	c. III seulement 🗶
0	d. I ou II seulement ◀
La g	gestion pour compte de tiers englobe :
I. la	a gestion individualisée sous mandat
II. I	a gestion collective par l'intermédiaire des Organismes de Placement Collectif (OPC)
III.	la gestion pour compte propre
Veui	llez choisir une réponse.
	a. II et III seulement ื
	b. I et III seulement 🗡
	c. I, II et III 🔏
0	d. I et II seulement ◀
L'in:	struction d'achat d'une action de Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)
	ppelle :
Veui	llez choisir une réponse.
0	a. l'investissement 🔏
	b. Le rachat 🐣
0	c. La souscription ◀
L'in:	struction de vente d'une action de Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)
	opelle :
	· Ilez choisir une réponse.
	a. La vente 🕺
0	b. Le rachat 🔻
	c. La revente 👗

d. La cession 🗡

D'après l'article 314-61 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), un mandat de gestion conclu avec un client non-professionnel par une société de gestion de portefeuille est révocable :

Veuillez choisir une réponse.

	a. Seulement à l'échéance du mandat 🕺
0	b. À tout moment par le mandant ou le mandataire \checkmark
	c. Seulement avec l'accord préalable du mandataire à des dates fixées dans le contrat du mandat de gestion entre le mandant et mandataire 👗

La valeur liquidative d'un Fonds Commun de Placement (FCP) doit être communiquée aux investisseurs :

Veuillez choisir une réponse.

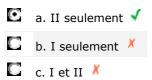
O	a. À échéances régulières 🎺	
	b. Tous les jours de bourse au fixage à 16h	×
	c. En continu 🔏	

8.3 Prospectus et documents d'information (11 questions)

Lorsqu'un investisseur paye à l'Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) des frais lors du rachat des parts ou des actions d'un OPCVM il s'agit de : Veuillez choisir une réponse.

a. Frais de sortie √
b. Frais de vente X
c. Frais de souscription X

D'après le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RGAMF – article 142-1), la valeur liquidative des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) doit être communiquée à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : I. seulement lorsque l'AMF en fait la demande à la société de gestion II. dès lors que la valeur liquidative est calculée par la société de gestion



Les commissions de souscription et de rachat des parts ou actions d'Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) peuvent être : I. dégressives en fonction du nombre de parts ou actions II. progressives en fonction du nombre de parts ou actions Veuillez choisir une réponse. a. II seulement 🧸 b. I ou II

✓ C. I seulement 🕺 D'après le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RGAMF - article 411-31), la valeur liquidative d'une part ou d'une action d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) est obtenue en : Veuillez choisir une réponse. lacktriangledown a. Divisant l'actif net de l'OPCVM par le nombre d'actions ou de parts \checkmark b. Multipliant le nombre d'actions ou de parts par l'actif net de l'OPCVM X c. Additionnant le prix d'achat des actions ou des parts de l'OPCVM avec la commission de souscription X Lorsqu'un investisseur paye à l'Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) des frais lors de la souscription des parts ou des actions d'un OPCVM il s'agit de: Veuillez choisir une réponse. a. Frais d'entrée b. Frais de rachat 🕺 C. Frais de gestion 🕺 La valeur liquidative d'un Fonds Commun de Placement (FCP) est : Veuillez choisir une réponse. a. La valeur de chacune des parts du FCP 🎺 b. La valeur de la plus-value réalisée par le porteur du FCP 🕺 🔽 c. La valeur de la commission versée par le porteur du FCP lors du rachat de ses parts 🕺 Les règlements ou les statuts de l'Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) doivent figurer dans le prospectus complet de l'OPCVM: Veuillez choisir une réponse.

a. Dans tous les cas

c. Seulement si l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le demande 🗡

b. En aucun cas 🧸

D'après l'article 411-45-1 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), le Prospectus complet d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) contient des informations :

0	a. Sur le règlement ou des statuts de l'Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) \checkmark
	b. Sur les différents instruments financiers achetés et vendus depuis la dernière échéance 🕺
	c. De nature publicitaire 🕺
Le p	prospectus complet d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
(OP	CVM) contient :
I. u	n prospectus simplifié
II. ι	un rapport du gérant
III.	une note détaillée
Veui	llez choisir une réponse.
	a. II et III seulement 🗡
	b. III seulement X
0	c. I et III seulement ◀
	d. II seulement ×
AMF (OP	près l'article 411-31 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RGF), la valeur liquidative d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (CVM):
	a. Ne doit être communiquée que sur demande de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) 👗
	b. Ne doit en aucun cas être communiquée 🗡
0	c. Doit être communiquée à toute personne qui en fait la demande ◀
Plac	commissions de souscription et de rachat des parts ou actions d'Organismes de cement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) peuvent être : orfaitaires
II. p	proportionnelles au montant des souscriptions ou des rachats
III.	proportionnelles aux performances de l'OPCVM
Veui	llez choisir une réponse.
	a. II et III seulement 🕺
	b. III seulement ×
	c. I et III seulement 🐣
0	d. I et II seulement ◀

8.4 Cadre réglementaire des OPCVM (10 questions)
La constitution d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) es
soumis à l'agrément de :
Veuillez choisir une réponse.
a. La Banque de France 🕺
b. L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) 💉
C. L'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) 🗡
D'après le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RGAMF – article 411
59), un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) coordonné
originaire d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen (EEE) doit
désigner un correspondant centralisateur, établi en France qui est contractuellement
chargé d'assurer : I. le traitement des demandes de souscription et de rachat II. le
paiement des coupons et dividendes III. la mise à disposition des documents
d'information aux investisseurs
Veuillez choisir une réponse.
a. I et II seulement 🐣
b. III seulement 🗶
C. I, II et III ✓
d. II et III 🕺
En France, quel type d'Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM
peut être coordonné ?
Veuillez choisir une réponse.
a. OPCVM à vocation unique 🕺
b. OPCVM à vocation spécifique 🗡
C. OPCVM à vocation générale ✓
Les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) non coordonnés
originaires d'autres États membres de la Communauté européenne ou d'autres États

parties à l'accord sur l'Espace Economique Européen (EEE) souhaitant être commercialisés en France :

v Cui	vedifiez choisir une reportse.		
	a. Doivent transmettre un dossier à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) pour autorisation préalable de commercialisation \checkmark		
C	b. Peuvent être commercialisés sans autorisation préalable à la condition que le prospectus simplifié et tout document à vocation de promotion mentionne clairement son statut d'OPCVM non coordonné ื		
	c. Ne peuvent en aucun cas être commercialisés 🕺		

Lorsque des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) coordonnés originaires d'autres États parties à l'accord sur l'Espace Economique Européen (EEE) sont commercialisés en France l'agrément de l'OPCVM est du ressort : Veuillez choisir une réponse.

a. Du pays d'origine de l'OPCVM ◀
b. De l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) 🗶
c. Du Comité européen des régulateurs de marchés de valeurs mobilières (CESR) 👗

En France, parmi les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) suivants, lesquels peuvent être " coordonnés " d'après la Directive Européenne n°85/611/CEE du Conseil du 20 décembre 1985 ?

Veuillez choisir une réponse.

```
    a. Les Fonds d'Epargne Salariale 
    b. Les Fonds Commun de Placement à Risques (FCPR) 
    c. Les Fonds " Actions française " √
```

Un client d'un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) qui souscrit une part et non une action d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) investit : I. dans un Fonds Commun de Placement (FCP) II. dans une Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

Veuillez choisir une réponse.

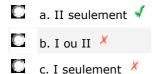
```
a. II seulement ✓
b. I seulement ✓
c. I ou II ✓
```

D'après l'article 411-10 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) agréé en conformité avec la Directive européenne n°85/611/CEE sur les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) est dit :



Un client d'un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) qui souscrit une action et non une part d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) investit : I. dans un Fonds Commun de Placement (FCP) II. dans une Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

Veuillez choisir une réponse.



En France, parmi les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) suivant, lesquels ne peuvents pas être " coordonnés " d'après la Directive Européenne n°85/611/CEE du Conseil du 20 décembre 1985 ?

Veuillez choisir une réponse.

```
    a. Les OPCVM de " Capital Investissement " ✓
    b. Les OPCVM " Obligations et autres titres de créances libellés en Euro " ✗
    c. Les OPCVM " Actions française " ✗
```

8.5 Typologie des OPC (6 questions)

Parmi les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) suivants, lequel est investi intégralement en titres d'un autre OPCVM, appelé maître? Veuillez choisir une réponse.

```
a. Les OPCVM « diversifiés » 

b. Les OPCVM « à compartiment » 

c. Les OPCVM « Nourricier» 

√
```

Selon la classification des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) définie par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), quelle catégorie d'OPCVM parmi les suivantes regroupe les OPCVM dont l'objectif est d'offrir une performance conditionnelle définie en fonction de l'évolution des indices boursiers, des cours de bourse etc....?

```
a. Les « fonds à formule » ✓
b. Les OPCVM « indiciels » ✓
c. Les OPCVM « actions » ✓
```

Parmi les fonds suivants lequel dispose d'un actif composé, pour 50% au moins, de valeurs mobilières non admises à la négociation sur un marché réglementé français ou étranger (entreprises non cotées) ou de parts de sociétés à responsabilité limitée ? Veuillez choisir une réponse.

a. Les Fonds Commun de Créances (FCC) 🥇
b. Les Fonds de Placement Immobilier (FPI) 🗡
c. Les Fonds Commun de Placement à Risques (FCPR) 🔨

Selon la classification des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) définie par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), quelle catégorie d'OPCVM parmi les suivantes regroupe des OPCVM qui présentent notamment en permanence une exposition de 60 % au moins sur le marché des actions

Veuillez choisir une réponse.

```
a. Les OPCVM « actions » ✓
b. Les OPCVM « diversifiés » ✓
c. Les OPCVM « monétaires » ✓
```

Les "Trackers ETF" sont :

Veuillez choisir une réponse.

```
    a. Des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) indiciels ✓
    b. Des titres du CAC 40 ✗
    c. Des options ✗
```

Parmi les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) suivants, lesquels bénéficient de règles d'investissement allégées ?

```
    a. Tous les OPCVM « diversifiés » 
    b. Tous les OPCVM « ARIA » √
    c. Tous les Fonds Commun de Placement à Risques (FCPR)
```

8.6 Différents types de gestion (7 questions)

Parmi les gestions suivantes, laquelle est la gestion dite « Investissement Socialement Responsable (ISR) » ? Veuillez choisir une réponse. a. Une gestion qui investit une part substantielle de ses actifs dans des associations caritatives 🤾 b. Une gestion ayant comme objectif un rendement absolu et décorrélé des indices de marché c. Une gestion qui prend en compte systématiquement les trois dimensions que sont l'environnement, les actions sociales/sociétales et la gouvernance de la société en sus des critères Qu'appelle-t-on la gestion dite "Mid-Cap" ? Veuillez choisir une réponse. a. Une gestion qui intervient sur les actions de capitalisation moyenne du marché 🔨 b. Une gestion qui réplique la performance moyenne du marché des actions X c. Une gestion orientée vers des obligations de risque moyen 🕺 Parmi les gestions suivantes, laquelle est la gestion dite « Value (Valeur)» ? Veuillez choisir une réponse. a. Une gestion qui consiste à investir dans des entreprises à fort potentiel de croissance 🥇 b. Une gestion qui consiste à investir dans des entreprises sous-évaluées par le marché financier c. Une gestion qui consiste à répliquer un indice de référence, appelé benchmark 🕺 Parmi les gestions suivantes, laquelle consiste à investir dans plusieurs fonds gérés par plusieurs sociétés de gestion différentes ? Veuillez choisir une réponse. a. La gestion alternative 🧍 b. La multigestion 🗸 c. La gestion diversifiée 🥇 Parmi les gestions suivantes, laquelle est la gestion dite « Growth (Croissance)» ? Veuillez choisir une réponse. a. Une gestion qui consiste à prendre un fort effet de levier pour démultiplier les gains en cas de croissance du cours de la valeur 🧍 b. Une gestion qui consiste à répliquer un indice de référence, appelé benchmark 👗 c. Une gestion qui consiste à investir dans des entreprises à fort potentiel de croissance 🔨

Veu	llez choisir une réponse.
0	a. Une gestion ayant comme objectif un rendement absolu et décorrélé des indices de marchés 🔨
	b. Une gestion qui prend en compte systématiquement les trois dimensions que sont l'environnement, le social/sociétal et la gouvernance de la société en sus des critères financiers. X
	c. Une gestion qui intervient sur les actions de capitalisation moyenne du marché $^{ imes}$
Par	mi les gestions suivantes, laquelle consiste en la prise de participations en capital
dar	s des entreprises non cotées en bourse dans le but de financer leur démarrage, leur
dév	reloppement ou leur cession/transmission?
Veu	llez choisir une réponse.
0	a. Le « Private Equity (Capital Investissement) » 🔨
	b. La gestion « alternative » 🗡
	c. La gestion « à risque » 🥇
^	Organisation des marchés (47 questions)
ч	organisation acomaiones (+1 quostions)
9	
9	
	.1 Lieux et modes d'exécution des ordres (13 questions)
9	1.1 Lieux et modes d'exécution des ordres (13 questions) sein d'un Système Multilatéral de Négociation (SMN) :
9 Au	` .
9 Au	sein d'un Système Multilatéral de Négociation (SMN) :
9 Au Veui	sein d'un Système Multilatéral de Négociation (SMN) : llez choisir une réponse. a. peuvent être négociées des actions qui ont été préalablement admises à la négociation sur un marché réglementé ainsi que des actions qui ne sont pas admises par ailleurs sur un marché réglementé * b. ne peuvent être négociées que des actions qui ont été préalablement admises à la négociation
9 Au Veui	sein d'un Système Multilatéral de Négociation (SMN) : llez choisir une réponse. a. peuvent être négociées des actions qui ont été préalablement admises à la négociation sur un marché réglementé ainsi que des actions qui ne sont pas admises par ailleurs sur un marché réglementé b. ne peuvent être négociées que des actions qui ont été préalablement admises à la négociation sur un marché réglementé
9 Au Veui	sein d'un Système Multilatéral de Négociation (SMN) : llez choisir une réponse. a. peuvent être négociées des actions qui ont été préalablement admises à la négociation sur un marché réglementé ainsi que des actions qui ne sont pas admises par ailleurs sur un marché réglementé * b. ne peuvent être négociées que des actions qui ont été préalablement admises à la négociation
9 Au Veui	sein d'un Système Multilatéral de Négociation (SMN) : llez choisir une réponse. a. peuvent être négociées des actions qui ont été préalablement admises à la négociation sur un marché réglementé ainsi que des actions qui ne sont pas admises par ailleurs sur un marché réglementé b. ne peuvent être négociées que des actions qui ont été préalablement admises à la négociation sur un marché réglementé c. ne peuvent être négociées que des actions qui ne sont pas admises par ailleurs sur un marché
9 Au Veui	sein d'un Système Multilatéral de Négociation (SMN) : llez choisir une réponse. a. peuvent être négociées des actions qui ont été préalablement admises à la négociation sur un marché réglementé ainsi que des actions qui ne sont pas admises par ailleurs sur un marché réglementé b. ne peuvent être négociées que des actions qui ont été préalablement admises à la négociation sur un marché réglementé c. ne peuvent être négociées que des actions qui ne sont pas admises par ailleurs sur un marché réglementé ** ** ** ** ** ** ** ** **
Au Veui	sein d'un Système Multilatéral de Négociation (SMN) : llez choisir une réponse. a. peuvent être négociées des actions qui ont été préalablement admises à la négociation sur un marché réglementé ainsi que des actions qui ne sont pas admises par ailleurs sur un marché réglementé b. ne peuvent être négociées que des actions qui ont été préalablement admises à la négociation sur un marché réglementé c. ne peuvent être négociées que des actions qui ne sont pas admises par ailleurs sur un marché réglementé près l'article 421-1 du Code Monétaire et Financier (CMF), un marché réglementé
Au Veuil D'a d'in et v	sein d'un Système Multilatéral de Négociation (SMN) : llez choisir une réponse. a. peuvent être négociées des actions qui ont été préalablement admises à la négociation sur un marché réglementé ainsi que des actions qui ne sont pas admises par ailleurs sur un marché réglementé b. ne peuvent être négociées que des actions qui ont été préalablement admises à la négociation sur un marché réglementé c. ne peuvent être négociées que des actions qui ne sont pas admises par ailleurs sur un marché réglementé près l'article 421-1 du Code Monétaire et Financier (CMF), un marché réglementé struments financiers qui assure ou facilite la rencontre de multiples intérêts acheteurs
Au Veuil D'a d'in et v	sein d'un Système Multilatéral de Négociation (SMN) : llez choisir une réponse. a. peuvent être négociées des actions qui ont été préalablement admises à la négociation sur un marché réglementé ainsi que des actions qui ne sont pas admises par ailleurs sur un marché réglementé b. ne peuvent être négociées que des actions qui ont été préalablement admises à la négociation sur un marché réglementé c. ne peuvent être négociées que des actions qui ne sont pas admises par ailleurs sur un marché réglementé près l'article 421-1 du Code Monétaire et Financier (CMF), un marché réglementé struments financiers qui assure ou facilite la rencontre de multiples intérêts acheteurs yendeurs exprimés par des tiers sur des instruments financiers est un système :
Au Veui D'a d'in et v	sein d'un Système Multilatéral de Négociation (SMN) : llez choisir une réponse. a. peuvent être négociées des actions qui ont été préalablement admises à la négociation sur un marché réglementé ainsi que des actions qui ne sont pas admises par ailleurs sur un marché réglementé b. ne peuvent être négociées que des actions qui ont été préalablement admises à la négociation sur un marché réglementé c. ne peuvent être négociées que des actions qui ne sont pas admises par ailleurs sur un marché réglementé près l'article 421-1 du Code Monétaire et Financier (CMF), un marché réglementé struments financiers qui assure ou facilite la rencontre de multiples intérêts acheteurs rendeurs exprimés par des tiers sur des instruments financiers est un système : llez choisir une réponse.
Au Veui D'a d'in et v	sein d'un Système Multilatéral de Négociation (SMN) : llez choisir une réponse. a. peuvent être négociées des actions qui ont été préalablement admises à la négociation sur un marché réglementé ainsi que des actions qui ne sont pas admises par ailleurs sur un marché réglementé b. ne peuvent être négociées que des actions qui ont été préalablement admises à la négociation sur un marché réglementé c. ne peuvent être négociées que des actions qui ne sont pas admises par ailleurs sur un marché réglementé près l'article 421-1 du Code Monétaire et Financier (CMF), un marché réglementé struments financiers qui assure ou facilite la rencontre de multiples intérêts acheteurs rendeurs exprimés par des tiers sur des instruments financiers est un système : llez choisir une réponse. a. Unilatéral
Au Veui C C C C C C C C C C C C C C C C C C C	sein d'un Système Multilatéral de Négociation (SMN) : llez choisir une réponse. a. peuvent être négociées des actions qui ont été préalablement admises à la négociation sur un marché réglementé ainsi que des actions qui ne sont pas admises par ailleurs sur un marché réglementé b. ne peuvent être négociées que des actions qui ont été préalablement admises à la négociation sur un marché réglementé c. ne peuvent être négociées que des actions qui ne sont pas admises par ailleurs sur un marché réglementé près l'article 421-1 du Code Monétaire et Financier (CMF), un marché réglementé struments financiers qui assure ou facilite la rencontre de multiples intérêts acheteurs rendeurs exprimés par des tiers sur des instruments financiers est un système : llez choisir une réponse. a. Unilatéral b. Bilatéral b. Bilatéral

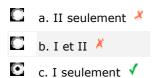
Parmi les gestions suivantes, laquelle est la gestion dite « alternative » ?

D'après l'article L425-1 du Code Monétaire et Financier (CMF), un internalisateur systématique est un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) qui, de façon organisée, fréquente et systématique :

org	anisee, frequente et systematique :	
Veui	illez choisir une réponse.	
	a. Exécute les ordres de ses clients sur un Système Multilatéral de Négociation (SMN) 🥇	
0	b. Exécute les ordres de ses clients en dehors d'un marché réglementé ou d'un Système Multilatéra de Négociation (SMN) en les négociant pour son compte propre 🗸	
	c. Exécute ses ordres pour compte propre sur un marché réglementé ou un Système Multilatéral de Négociation (SMN)	
Les	transactions réalisées sur un marché de " gré à gré " sont exécutées :	
Veui	illez choisir une réponse.	
	a. en dehors de tout cadre légal 🏅	
	b. uniquement pour les instruments financiers qui ne sont pas admis sur un marché réglementé 🗡	
0	c. sans utiliser les services d'une chambre de compensation \checkmark	
En	France, le marché libre des actions est dédié :	
Veuillez choisir une réponse.		
	a. Aux émetteurs qui ne souhaitent pas publier d'informations financières 🗶	
0	b. Essentiellement aux jeunes et petites entreprises qui ne sont pas admises sur le marché réglementé √	
	c. Essentiellement aux valeurs du marché réglementé (hors valeurs admises au Service de Règlement Différé (SRD)) 👗	

Alternext est un Système Multilatéral de Négociation (SMN) créé par NYSE Euronext avec des obligations d'informations renforcées à destination des investisseurs par rapport : I. au marché libre II. à Euronext Paris

Veuillez choisir une réponse.



L'exploitation d'un Système Multilatéral de Négociation (SMN) peut être réalisée, sous condition d'agrément, par :

I. un Prestataire de Services d'Investissement (PSI)

II. une entreprise de marché

Veuillez choisir une réponse.

a. II uniquement ✗
b. I uniquement ✗
c. I ou II ✓

Sur le marché réglementé Euronext Paris, le Service de Règlement Différé (SRD) est applicable: Veuillez choisir une réponse. a. Aux titres financiers côtes les moins liquides 🕺 b. À tous les titres financiers côtés 🕺 c. Aux titres financiers côtés les plus liquides 🗸 Un marché à terme d'instruments financiers est : I. un marché sur lequel des transactions donnent lieu au paiement des actifs financiers à une date ultérieure II. un marché sur lequel des transactions donnent lieu à la livraison des actifs financiers à une date ultérieure Veuillez choisir une réponse. a. II seulement 🐣 b. Let II √ C. I seulement 🔏 D'après l'article L421-2 du Code Monétaire et Financiers (CMF), une entreprise de marché est une société commerciale qui : Veuillez choisir une réponse. a. Détient le monopole de l'organisation des transactions 🕺 b. Réalise pour compte propre uniquement des transactions sur les marchés financiers 🕺 c. Effectue les actes afférents à l'organisation et l'exploitation des marchés réglementés 🔨 Sur le marché réglementé d'Euronext Paris, les actions sont négociées en continu uniquement entre: Veuillez choisir une réponse. a. 9h et 17h30 √ b. 12 h et 17h30 🕺 C. 9h et 12h 🕺 D'après l'article L421-2 du Code Monétaire et Financier (CMF), un marché réglementé est géré par : Veuillez choisir une réponse. a. Un établissement de crédit 🕺 🖸 b. Une entreprise de marché 🔨 C. Une entreprise publique 👗

	le marché réglementé d'Euronext Paris, le Service de Règlement Différé (SRD)	
permet : Veuillez choisir une réponse.		
©.	a. De différer le paiement des titres financiers achetés, à la fin du mois boursier 🔻	
	b. De différer d'un mois la livraison du titre financier, pour un paiement au comptant	
	c. De réaliser le paiement des titres financiers achetés, au moment de leur livraison 🥇	
_		
	1.2 Typologie et traitement des ordres (13 questions) rdre "au marché" :	
	illez choisir une réponse.	
Θ	a. Ne comporte pas d'indication de prix et est prioritaire sur tous les autres ✓	
	b. Comporte une indication de prix et n'est pas prioritaire sur tous les autres 🗡	
	c. Comporte une indication de prix et n'est pas prioritaire sur tous les autres	
	d. Ne comporte pas d'indication de prix et n'est pas prioritaire sur tous les autres 🐣	
-	d. Ne comporte pas difidication de prix et n'est pas prioritaire sur tous les autres	
Dar	ns le carnet d'ordres central du New York Stock Exchange (NYSE) Euronext l'exécution	
	ordres est réalisée par l'application de deux règles de priorité portant sur :	
	illez choisir une réponse.	
	a. Le temps et la quantité 🤾	
	b. Le prix et la quantité 🗡	
0	c. Le prix et le temps √	
Sur le marché réglementé d'Euronext Paris, un ordre qui est transmis pour être exécuté au meilleur prix proposé par les contreparties au moment de la transmission est un ordre : Veuillez choisir une réponse.		
	a. A cours limité 🕺	
	b. A la meilleure limite 🗶	
Θ	c. Au marché 🗹	
_		
	le marché réglementé d'Euronext Paris, un ordre est assorti d'une période de validité	
	peut : tre limitée au jour de bourse	
	courir jusqu'à une date déterminée	
	être interrompue sur révocation jusqu'à 365 jours après le jour de passage d'ordre	
Veui	illez choisir une réponse.	
	a. I et II uniquement 🕺	
	b. I et III uniquement X	
0	c. I, II et III ✓	

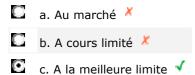
Dans les marchés d'actions, tout ordre de bourse doit indiquer clairement : I. le sens de l'opération : achat ou vente II. le nombre de titres achetés ou vendus III. le nom ou le code ISIN du titre

Veuillez choisir une réponse.

a. I et III seulement ✗
b. II et III seulement ✗
c. I, II et III ✓
d. I et II seulement ✗

Sur le marché réglementé d'Euronext Paris, dans le cadre d'un titre qui se négocie en continu, un ordre qui, lorsqu'il est inséré dans le carnet d'ordres, devient un ordre à cours limité au prix de la meilleur offre lorsqu'il s'agit d'un ordre d'achat et au prix de la meilleure demande lorsqu'il s'agit d'un ordre de vente ; est un ordre :

Veuillez choisir une réponse.



Sur le marché réglementé d'Euronext Paris, la négociation d'obligations implique une quotité qui est :

Veuillez choisir une réponse.

a. Le taux de coupon qui sera ajouté au cours de transaction pour définir le prix à payer par l'acquéreur de l'obligation
 b. La quantité maximum de titres qui, pour un niveau de prix donné dans le carnet d'ordre, peut être offerte à la vente ou à l'achat
 c. Le nombre par multiples duquel un investisseur devra se porter acquéreur ou vendeur des titres

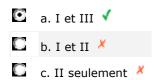
Dans le cadre de la négociation de contrats à terme sur un marché réglementé, l'investisseur qui ouvre une position à l'achat ou à la vente, doit effectuer auprès de son intermédiaire, un dépôt de garantie dont l'objet est notamment de :

Veuillez choisir une réponse.

moment du débouclage de la position 👗

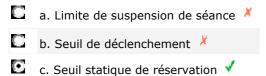
	a. Permettre à son intermédiaire d'acquérir les titres sous-jacents nécessaires pour pouvoir conclure ensuite les contrats à terme dont ils constituent le sous jacent 🕺
	-
0	b. Couvrir le cas échéant les pertes que le débouclage immédiat de la position ouverte sur contrat
	b. Couvrir le cas échéant les pertes que le débouclage immédiat de la position ouverte sur contrat à terme provoquerait ✓
-	c. Rémunérer l'intermédiaire par une quote-part des bénéfices qui seront réalisés le cas échéant a

Sur le marché réglementé d'Euronext Paris, les ordres reçus depuis la cotation de clôture du jour de bourse précédent : I. Sont regroupés dans le carnet d'ordre II. Sont exécutés au fixing de clôture du jour de bourse précédent III. Sont exécutés au fixing d'ouverture Veuillez choisir une réponse.



Au cours d'une séance de négociation en continu sur le marché réglementé d'actions d'Euronext Paris, la limite de variation de prix déterminée à partir du cours d'ouverture et qui, une fois atteinte à la hausse ou à la baisse, provoque une interruption temporaire de la cotation est appelée :

Veuillez choisir une réponse.



Sur le marché réglementé d'Euronext Paris, les obligations cotent « au pied de coupon », ce qui implique que :

Veuillez choisir une réponse.

a. Le prix complet à payer par l'acquéreur sera égal au cours de transaction de l'obligation, le prix auquel cotait l'obligation, minoré de la part de coupon correspondant aux intérêts accumulés entre la date du détachement du dernier coupon et la date de livraison du titre

b. Le prix complet à payer par l'acquéreur sera égal au cours de transaction de l'obligation, le prix auquel cotait l'obligation, augmenté de la part de coupon correspondant aux intérêts accumulés entre la date du détachement du dernier coupon et la date de livraison du titre

c. Le prix complet à payer par l'acquéreur sera simplement égal au cours de transaction de l'obligation, le prix auquel cotait l'obligation car il intègre déjà la part de coupon correspondant aux intérêts accumulés entre la date du détachement du dernier coupon et la date de livraison du titre

Sur le marché réglementé d'Euronext Paris, un ordre qui comporte un prix maximum à l'achat ou un prix minimum à la vente est un ordre :

Veuillez choisir une réponse.

a. A la meilleure limite
b. A cours limité
c. Au marché

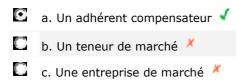
Veui	llez choisir une réponse.	
0	a. De manière automatique par système informatique \checkmark	
	b. À la criée pour les blocs représentant des quantités importantes de titres 🗶	
	c. Exclusivement au fixing, sauf pour les titres admis au Service de Règlement Différé (SRD) 🕺	
9	.3 Obligations pré-post négociation (7 questions)	
Les	obligations de transparence pré-négociation :	
Veui	llez choisir une réponse.	
0	a. Ne sont valables que pour les actions \checkmark	
	b. Sont valables pour tous les titres admis à la cote 🎽	
	c. Sont valables pour les instruments dérivés uniquement 🕺	
L'entreprise qui exploite un marché réglementé ou Système Multilatéral de Négociation (SMN) sur lequel se négocie une action donnée, répond à son obligation de transparence prénégociation : Veuillez choisir une réponse.		
0	a. En publiant les prix acheteurs et vendeurs qui se trouvent dans le marché pour cette action ainsi que les quantités exprimées à ces prix \checkmark	
	b. En publiant les prix acheteurs et vendeurs qui se trouvent dans le marché pour cette action ainsi que les quantités exprimées à ces prix et l'identité du membre négociateur et du donneur d'ordre s'il s'agit d'un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) *	
	c. En publiant dès que possible le prix, le volume et l'heure de toute transaction qui vient d'être exécutée pour cette action 🔏	
Par	mi les informations suivantes, laquelle ne doit pas être rendue publique dans le cadre	
de	l'obligation de transparence post-négociation ?	
Veui	llez choisir une réponse.	
	a. La quantité négociée 🏅	
0	b. L'identification des négociateurs ✓	
	c. L'identification du lieu de négociation 🕺	
Parmi les propositions suivantes, laquelle est exacte ?		
Veui	llez choisir une réponse.	
0	a. Les obligations liées à la transparence pré-négociation des Systèmes Multilatéraux de Négociation (SMN) sont identiques à celles des marchés réglementés 🔻	
	b. Les obligations liées à la transparence pré-négociation des internalisateurs systématiques sont identiques à celles des Systèmes Multilatéraux de Négociation (SMN) X	
	c. Les obligations liées à la transparence pré-négociation des Systèmes Multilatéraux de Négociation (SMN) sont différentes de celles des marchés réglementés	

Sur le marché réglementé des actions d'Euronext Paris, les ordres sont exécutés:

L'obligation liée à la transparence pré-négociation concerne :				
I. les marchés réglementés				
	II. les Systèmes Multilatéraux de Négociation (SMN)			
	les internalisateurs systématiques			
Veui	llez choisir une réponse.			
	a. II et III seulement 🕺			
0	b. I, II et III 🗸			
	c. I et II seulement 🔏			
	d. I et III seulement 🕺			
L'obligation liée à la transparence post-négociation concerne :				
Veui	llez choisir une réponse.			
0	a. Les marchés réglementés, les Systèmes Multilatéraux de Négociation (SMN) et les internalisateurs systématiques √			
	b. Les marchés réglementés uniquement 🕺			
	c. Les Systèmes Multilatéraux de Négociation (SMN) uniquement 🗶			
	d. Les marchés réglementés et les Systèmes Multilatéraux de Négociation (SMN) uniquement 🗡			
Dar	ns le cadre des obligations de transparence post-négociation, les Prestataires de			
	vices d'Investissement (PSI) sont tenus de rendre public, et en temps réel, le détail			
	transactions réalisées pour les actions admises à la négociation sur un marché			
	lementé : I. pour leur propre compte II. pour le compte de leurs clients			
_	llez choisir une réponse.			
	a. I ou II 🗸			
	b. I seulement 🕺			
	c. II seulement 🗶			
q	.4 Les participants (7 questions)			
	sein des marchés d'instruments financiers, le rôle de l'apporteur de liquidité est			
	amment :			
	llez choisir une réponse.			
	a. D'amortir les variations de volatilité sur le marché et de garantir les transactions à tout moment			
0	au meilleur prix. ✓			
	b. D'apporter des fonds aux investisseurs en prenant les titres financiers achetés comme garantie du prêt ื			
	c. D'apporter de nouveaux titres financiers sur les marchés d'instruments financiers 🗶			

L'intermédiaire qui dispose d'un compte propre auprès de la chambre de compensation d'un marché réglementé au comptant et qui est en charge des opérations de compensation et de règlement livraison pour les transactions qu'il a lui-même réalisées ou celles effectuées par d'autres membres du marché est :

Veuillez choisir une réponse.



D'après le Code Monétaire et Financier (CMF – article L.531-2), un teneur de marché est une personne qui est présente de manière continue sur les marchés financiers pour négocier : I. pour son propre compte II. pour le compte de tiers

a. II seulement ✗

b. I seulement ✓

c. I et II ✗

Veuillez choisir une réponse.

Au sein des marchés d'instruments financiers du NYSE Euronext, l'apporteur de liquidité est associé à un contrat de liquidité entre lui (l'apporteur de liquidité) et :

Veuillez choisir une réponse.

```
    a. Une société émettrice d'instruments financiers √
    b. Une entreprise de marché ✓
    c. Un dépositaire d'Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) ✓
```

Au sein des marchés d'instruments financiers du NYSE Euronext, l'apporteur de liquidité doit être membre négociateur :

I. pour compte propre

II. pour compte de tiers

Veuillez choisir une réponse.

a. I et II
b. II seulement
c. I seulement

c. I seulement

✓

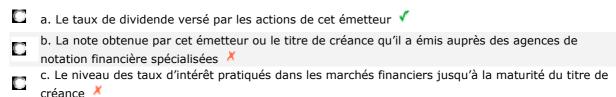
Au sein des marchés d'instruments financiers, le rôle du teneur de marché est : Veuillez choisir une réponse.

a. D'assurer la liquidité d'un titre en achetant et en vendant à certains clients qu'il définit
 b. D'assurer une certaine rentabilité sans se soucier de la liquidité des titres
 c. D'assurer la liquidité d'un titre en affichant en permanence un prix d'achat et un prix de vente

L'intermédiaire par lequel un investisseur doit faire exécuter ses ordres sur un marché		
régl	ementé est :	
Veui	llez choisir une réponse.	
	a. Un adhérent compensateur 🧩	
Θ	b. Un membre négociateur ◀	
	c. Un teneur de marché 🤾	
9	.5 Sources de données de marché (7 questions)	
En I	France, le taux de croissance, les niveaux d'inflation, le taux de chômage sont des	
indi	cateurs économiques qui sont calculés et diffusés par :	
Veui	llez choisir une réponse.	
	a. La Banque de France 🤾	
	b. La société NYSE Euronext 🗡	
	c. L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) 🔻	
Parı	mi les informations suivantes concernant un émetteur et ses titres de capital admis à	
la n	égociation sur un marché réglementé, laquelle n'est pas rendue publique	
grat	tuitement par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) :	
Veui	llez choisir une réponse.	
	a. L'acquisition ou la vente de titres de l'émetteur par son Directeur Général 🗡	
	b. Les 5 meilleures offres et 5 meilleures demandes présentes à tout instant dans les carnets d'ordres concernant les titres admis à la négociation de cet émetteur 🗸	
	c. Le franchissement de seuils réalisé par toute personne dans le capital de l'émetteur 🤾	
Parı	mi les informations suivantes, laquelle est d'une façon générale celle dont un	
inve	estisseur a le moins besoin pour déterminer l'opportunité d'investir dans un titre de	
сар	ital d'un émetteur donné ?	
Veui	llez choisir une réponse.	
	a. Les résultats d'exploitation obtenus par l'émetteur les 5 dernières années 🕺	
	b. Le montant nominal des actions composant le capital de l'émetteur ◀	
	c. Le consensus des analystes financiers des entreprises d'aide à la décision d'investissement sur cet émetteur $^{\times}$	

Parmi les informations suivantes, laquelle est d'une façon générale celle dont un investisseur a le moins besoin pour déterminer l'opportunité d'investir dans un titre de créance d'un émetteur donné ?

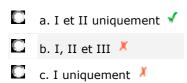
Veuillez choisir une réponse.



Les émetteurs dont les titres de capital ou obligataires sont admis à la négociation sur un marché réglementé doivent diffuser des informations les concernant régulièrement en publiant un rapport financier :

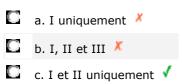
- I. chaque année
- II. chaque semestre
- III. chaque trimestre

Veuillez choisir une réponse.



Parmi les événements suivants concernant un émetteur dont les titres de capital sont admis à la négociation sur un marché réglementé, lesquels doivent être communiqués à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) qui les rendra publics, dans des délais définis par l'AMF:

- I. La déclaration d'intention par l'émetteur de réaliser une Offre Publique d'Achat ou d'Offre Publique d'Echange vis-à-vis d'une autre société dont les actions sont admises à la négociation sur le marché réglementé
- II. l'acquisition ou la vente de titres de l'émetteur par un membre du conseil d'administration de l'émetteur
- III. la modification de la liste d'initiés des personnes détenant des informations privilégiées au sein de l'émetteur



Pour un lieu d'exécution donné, l'importance des flux boursiers est mesurée par : Veuillez choisir une réponse. a. Le volume des échanges d'instruments financiers effectués sur le lieu d'exécution 🔨 b. La capitalisation boursière de la société de bourse en charge du lieu d'exécution 🕺 c. Le nombre de valeurs cotées pouvant être échangées sur le lieu d'exécution 🕺 10 Post-marché (21 questions) 10.1 Différents acteurs du post marché (15 questions) Parmi les acronymes suivants, lequel correspond à un réseau interbancaire utilisé par la majorité des banques pour leurs paiements internationaux? Veuillez choisir une réponse. a. ESES France 🕺 b. Target 2 👗 C. SWIFT ✓ Parmi les acteurs du post-marché suivants, lequel doit notamment assurer les fonctions de contrepartie centrale pour des opérations négociées sur un marché réglementé ? Veuillez choisir une réponse. a. La chambre de compensation b. Le dépositaire d'OPCVM 🕺 c. Le courtier (broker) 👗 D'après le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (article 322-4), le teneur de compte conservateur : I. apporte tous ses soins à la conservation des instruments financiers II. veille à la stricte comptabilisation des instruments financiers Veuillez choisir une réponse. a. I seulement 🐣 b. II seulement 🕺 © c. Let II ✓ Parmi les acteurs du post-marché suivants, lequel doit notamment assurer la circulation des instruments financiers par virement de compte à compte ? Veuillez choisir une réponse. a. Le courtier (broker) 🥇 b. Le dépositaire central
 ✓ C. La chambre de compensation 🕺

En France, quel est le nom de la société qui, au sens de l'article L440-1 du Code Monétaire et Financier (CMF), est une chambre de compensation et, à ce titre, assure des fonctions de contrepartie centrale pour des opérations négociées sur un marché réglementé?

Veuillez choisir une réponse.

0	a. LCH Clearnet SA 🔨
	b. NYSE Euronext 🗡
	c. Euroclear France 🥇

Pour obtenir l'habilitation de teneur de compte conservateur mentionnée à l'article L.542-1 du Code Monétaire et Financier, les requérants adressent leur demande à :

Veuillez choisir une réponse.

	a. L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) 🕺
	b. La Banque Centrale Européenne (BCE) 🤾
0	c. L'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP)

En France, quel est le nom du dépositaire central des valeurs mobilières ? Veuillez choisir une réponse.

```
a. Euroclear France ✓
b. NYSE Euronext ✗
c. LCH Clearnet SA ✗
```

Parmi les acteurs du post-marché suivants, lequel doit notamment inscrire en compte les instruments financiers au nom de leur titulaire, c'est-à-dire reconnaître au titulaire ses droits sur lesdits instruments financiers et conserver les avoirs correspondants ?

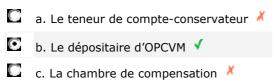
Veuillez choisir une réponse.

```
a. La chambre de compensation ★

b. Le courtier (broker) ★

c. Le teneur de compte-conservateur ✓
```

Parmi les acteurs du post-marché suivants, lequel doit notamment conserver les actifs de l'Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) ?



Un	dépositaire teneur de compte-conservateur de titres :
Veui	llez choisir une réponse.
0	a. Effectue des règlements d'instruments financiers internationaux et de divers titres domestiques en lien avec des dépositaires centraux nationaux \checkmark
	b. Effectue exclusivement le règlement des instruments financiers domestiques pour plusieurs dépositaires nationaux à la fois ^X
	c. Effectue exclusivement le règlement des instruments financiers internationaux cotés sur plusieurs bourses de valeurs mobilières dans le monde
Le d	dépositaire d'Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM)
ass	ure:
Veui	llez choisir une réponse.
0	a. Le contrôle de la régularité des décisions de gestion, et la conservation des actifs de l'Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM)
	b. Les décisions de gestion stratégiques et l'allocation au quotidien des actifs de l'Organisme de
	Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) C. Exclusivement la conservation des actifs de l'Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM)
D'a	près le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (article 322-59), les
titre	es financiers nominatifs administrés s'entendent des titres financiers nominatifs dont
l'ad	ministration est confiée par leur titulaire à :
Veui	llez choisir une réponse.
	a. La chambre de compensation 🕺
0	b. Un teneur de compte conservateur ✓
	c. L'émetteur des titres financiers 🕺
Par	mi les acteurs suivants, lequel exerce une activité d'exécution d'ordres pour compte
de 1	tiers en vue de réaliser une transaction sur instruments financiers ?
Veui	llez choisir une réponse.
0	a. Le courtier (broker) ✓
	b. Le teneur de compte-conservateur 🕺
	c. Le dépositaire central 🕺
D'a	près le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (article 550-1), la
fon	ction de dépositaire central consiste notamment à :
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Conserver les avoirs correspondants aux instruments financiers inscrits en compte 🐣
P-7	b. Assurer les fonctions de contrepartie centrale pour des opérations négociées sur un marché
-	réglementé 🕺
0	c. Prendre toutes dispositions nécessaires pour permettre l'exercice des droits attachés aux instruments financiers enregistrés en comptes courants \checkmark

	près le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (article 322-59), les
	es financiers nominatifs purs s'entendent des titres financiers nominatifs dont
	ministration est confiée par leur titulaire à :
	llez choisir une réponse.
0	a. L'émetteur des titres financiers 🗸
	b. La chambre de compensation 🗶
	c. Un teneur de compte conservateur $ ilde{x}$
1	0.2 Activités du post marché (6 questions)
Le d	dépôt de garantie versé par l'adhérent d'une chambre de compensation est :
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Optionnel si l'adhérent a un montant d'avoirs importants 🏅
	b. Déterminé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) 🗡
0	c. Obligatoire ◀
la f	onction "règlement-livraison" d'instruments financiers correspond :
	llez choisir une réponse.
	a. À la comptabilisation des Opérations Sur Titres (OST) des instruments financiers avec le
	versement d'un dividende 🗡
0	b. Au dénouement des engagements réciproques de l'acheteur et du vendeur d'instruments financiers \checkmark
	c. Au calcul des positions nettes après compensation 🗡
D′a	près le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RGAMF – article 541-
1),	les chambres de compensation soumettent leurs règles de fonctionnement à
l'ap	probation de :
Veui	llez choisir une réponse.
	a. L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) 🕺
	b. La Banque Centrale Européenne (BCE) 🕺
0	c. L'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) 🗹
ler	mécanisme de paiement contre paiement (Payment Versus Payment - PVP) est un :
	llez choisir une réponse.
	a. Mécanisme d'échange simultané des titres financiers contre des espèces permettant de sécuriser les transactions 🕺
C	b. Un contrat par lequel un prêteur transfère temporairement une quantité donnée d'un titre financier à un emprunteur contre le versement d'une rémunération basée sur la valeur des titres
	prêtés. Karanisme dans un système de règlement en devises, garantissant que le transfert définitif d'un
0	montant libellé en une devise ne se produit que lorsque le transfert définitif du montant libellé dans

l'autre devise est constaté. 🔨

D'après le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RGAMF – article 541-22), les chambres de compensation assurent : I. l'enregistrement des transactions qu'elles sont appelées à compenser II. la surveillance des engagements et positions des adhérents III. la circulation des instruments financiers par virement de compte à compte Veuillez choisir une réponse.

a. I et III seulement
b. I, II et III
c. I et II seulement

c. I et II seulement

✓

Le mécanisme de livraison contre paiement (Delivery Versus Payment - DVP) est un : Veuillez choisir une réponse.

a. Un contrat par lequel un prêteur transfère temporairement une quantité donnée d'un titre financier à un emprunteur contre le versement d'une rémunération basée sur la valeur des titres prêtés.

b. Mécanisme d'échange simultané des titres financiers contre des espèces permettant de sécuriser les transactions 🗸

c. Mécanisme dans un système de règlement en devises, garantissant que le transfert définitif d'un montant libellé en une devise ne se produit que lorsque le transfert définitif du montant libellé dans l'autre devise est constaté. *

11 Emissions et OST (13 questions)

11.1 Caractéristiques du marché primaire (7 questions)

Le fait pour un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) de rechercher des souscripteurs ou des acquéreurs pour le compte d'un émetteur d'instruments financiers sans lui garantir un montant de souscriptions, constitue une prestation de service de :

Veuillez choisir une réponse.

a. placement garanti 👗
b. prise ferme 🔏

C. placement non garanti √

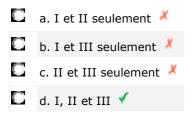
Le fait pour un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) de souscrire ou d'acquérir directement auprès de l'émetteur des instruments financiers, en vue de procéder à leur vente, constitue une prestation de service de :

Veuillez choisir une réponse.

a. Placement non garanti 🥇
b. Prise ferme ✓
c. Placement garanti 🏅

Dans le cadre d'une augmentation de capital réalisée par une société, les documents d'informations peuvent être obtenus sans frais : I. sur le site internet de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) II. sur le site internet de la société concernée III. auprès des intermédiaires financiers

Veuillez choisir une réponse.



D'après l'article 212-7 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RG AMF), le Prospectus publié lors des offres au public ou de toutes admissions aux négociations sur un marché réglementé d'instruments financiers est un document: Veuillez choisir une réponse.

- a. Qui doit contenir toutes les informations qui sont nécessaires pour permettre aux investisseurs d'évaluer en connaissance de cause le patrimoine, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ainsi que des garants éventuels et des droits attachés aux instruments financiers 🗸
- b. Publicitaire permettant à l'émetteur de promouvoir son offre auprès des investisseurs potentiels en mettant en avant les rendements probables sans pour autant masquer les risques et possibilités de pertes associés **
- c. Réservé aux investisseurs professionnels et précisant les caractéristiques techniques des instruments financiers offerts et en particulier les risques associés aux perspectives de rentabilité annoncées 🗡

Le fait pour un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) de rechercher des souscripteurs ou des acquéreurs pour le compte d'un émetteur d'instruments financiers et de lui garantir un montant minimal de souscriptions en s'engageant à souscrire lui-même les instruments financiers non placés, constitue une prestation de service de :

□ a. placement garanti ✓
□ b. prise ferme ✓
□ c. placement non garanti ✓

L'émission d'un instrument financier passe par le marché dit :

Veuillez choisir une réponse.

a. Initial
b. Primaire
c. Des émissions
Les sociétés qui souhaitent s'introduire en bourse ou offrir des titres financiers aux investisseurs ont l'obligation de publier un prospectus soumis au préalable au visa de l'Autorité des Marchés Financiers comprenant : I. un résumé du prospectus II. un bulletin de souscription

Veuillez choisir une réponse.

a. I seuelement
b. I et II
c. II seulement
c.

11.2 Opérations sur titres (OST) (6 questions)

La fonction "règlement-livraison" d'instruments financiers correspond :

Veuillez choisir une réponse.

a. À la comptabilisation des Opérations Sur Titres (OST) des instruments financiers avec le versement d'un dividende ★

b. Au dénouement des engagements réciproques de l'acheteur et du vendeur d'instruments financiers ★

C. Au calcul des positions nettes après compensation 🗡

D'après le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RGAMF – article 541-22), les chambres de compensation assurent : I. l'enregistrement des transactions qu'elles sont appelées à compenser II. la surveillance des engagements et positions des adhérents III. la circulation des instruments financiers par virement de compte à compte Veuillez choisir une réponse.

a. I et II seulement ✓
b. I, II et III ✗
c. I et III seulement ✗

Veui	llez choisir une réponse.
	a. Mécanisme dans un système de règlement en devises, garantissant que le transfert définitif d'un montant libellé en une devise ne se produit que lorsque le transfert définitif du montant libellé dans
	l'autre devise est constaté. 🔨
	b. Un contrat par lequel un prêteur transfère temporairement une quantité donnée d'un titre financier à un emprunteur contre le versement d'une rémunération basée sur la valeur des titres prêtés. *
	c. Mécanisme d'échange simultané des titres financiers contre des espèces permettant de sécuriser les transactions 🕺
Le	dépôt de garantie versé par l'adhérent d'une chambre de compensation est :
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Optionnel si l'adhérent a un montant d'avoirs importants 🗶
	b. Déterminé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) 🗡
	c. Obligatoire √
D′a	près le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RGAMF – article 541-
1),	les chambres de compensation soumettent leurs règles de fonctionnement à
l'ap	probation de :
Veui	llez choisir une réponse.
	a. L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) 🕺
	b. La Banque Centrale Européenne (BCE) 🗡
	c. L'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) 🔻
Le i	mécanisme de livraison contre paiement (Delivery Versus Payment - DVP) est un :
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Mécanisme dans un système de règlement en devises, garantissant que le transfert définitif d'un montant libellé en une devise ne se produit que lorsque le transfert définitif du montant libellé dans
	l'autre devise est constaté. *
	b. Un contrat par lequel un prêteur transfère temporairement une quantité donnée d'un titre financier à un emprunteur contre le versement d'une rémunération basée sur la valeur des titres prêtés. X
	c. Mécanisme d'échange simultané des titres financiers contre des espèces permettant de sécuriser les transactions \checkmark

Le mécanisme de paiement contre paiement (Payment Versus Payment - PVP) est un :

12 Bases comptables et financières (28 questions)

12.1 Etats financiers de l'entreprise (7 questions)

mis	mi les ratios de rentabilité suivants, lequel mesure la rentabilité des investissements en œuvre par l'entreprise pour conduire son activité ?
	a. Ratio de rentabilité financière 🗡
0	b. Ratio de rentabilité économique 🗸
	c. Ratio de rentabilité d'exploitation 🕺
Le	document comptable synthétisant l'ensemble des charges et des produits d'une
ent	reprise, pour une période donnée, appelée exercice comptable est :
Veui	illez choisir une réponse.
0	a. Le compte de résultat de l'entreprise ◀
	b. Le tableau de financement de l'entreprise 🕺
	c. Le bilan comptable de l'entreprise 🗡
Que	el poste parmi les suivants figure au passif du bilan comptable d'une société ?
Veui	illez choisir une réponse.
	a. Les stocks 🕺
0	b. Les dettes fournisseurs ◀
	c. Les créances clients 🕺
En	comptabilité d'entreprise, le montant des comptes charges :
Veui	llez choisir une réponse.
	a. S'ajoute au montant des provisions dans le calcul de l'amortissement des immobilisations à l'actif du bilan comptable $^{\kappa}$
0	b. Se soustrait au montant des comptes de produits dans le calcul du résultat comptable de l'exercice √
	c. Se soustrait au montant des comptes d'amortissements dans le calcul de l'actif du bilan comptable $^{\times}$

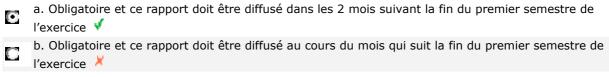
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Ratio de rentabilité d'exploitation 🕺
	b. Ratio de rentabilité économique 🕺
0	c. Ratio de rentabilité financière 🗸
En	comptabilité d'entreprise, le bilan :
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Mesure les flux de l'entreprise au cours d'une période donnée 🕺
0	b. Donne une vue d'ensemble du patrimoine de l'entreprise à un instant donné 🎺
	c. Mesure le besoin de financement de l'entreprise lié à son cycle d'exploitation $^{\star\prime}$
Que	el poste parmi les suivants figure à l'actif du bilan comptable d'une société ?
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Les dettes fournisseurs 🗶
0	b. Les stocks 🗸
	c. Le capital 🔏
1	2.2 Obligations d'information financière (6 questions)
Le o	document de référence d'une entreprise cotée sur Euronext Paris est un document :
	llez choisir une réponse.
0	
	a. Facultatif et peut faire l'objet d'un enregistrement préalable par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) √
	_
	(AMF) ✓
	(AMF) ✓ b. Obligatoire et doit être enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) ✓
C Les	 (AMF) ✓ b. Obligatoire et doit être enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) ✓ c. Obligatoire et doit être enregistré auprès du Tribunal de Commerce ✓
C Les	 (AMF) ✓ b. Obligatoire et doit être enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) ✓ c. Obligatoire et doit être enregistré auprès du Tribunal de Commerce ✓ comptes annuels d'une entreprise comprennent :
Les Veui	 (AMF) ✓ b. Obligatoire et doit être enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) ✓ c. Obligatoire et doit être enregistré auprès du Tribunal de Commerce ✓ comptes annuels d'une entreprise comprennent : llez choisir une réponse.
Les Veui	(AMF) ✓ b. Obligatoire et doit être enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) ✓ c. Obligatoire et doit être enregistré auprès du Tribunal de Commerce ✓ comptes annuels d'une entreprise comprennent : llez choisir une réponse. a. Bilan, compte de résultat et liasse fiscale ✓

Parmi les ratios de rentabilité suivants, lequel mesure la rentabilité nette des moyens mis

à la disposition de l'entreprise par les actionnaires ?

La diffusion du rapport financier semestriel par une société cotée dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé est :

Veuillez choisir une réponse.



C. Facultative 👗

D'après le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RGAMF – article 222-3), le rapport financier annuel d'une entreprise comprend : I. les comptes annuels II. un rapport de gestion III. une déclaration des personnes physiques qui assument la responsabilité du rapport financier annuel

Veuillez choisir une réponse.

```
a. I, II et III ✓
b. I et III seulement ✗
c. I seulement ✗
d. I et II seulement ✗
```

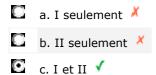
Dans le cadre de l'Assemblée Générale d'actionnaires, parmi les rapports suivants lequel est diffusé aux actionnaires ? I. Le rapport des commissaires aux comptes sur la société II. Les rapports du conseil d'administration ou du directoire III. Le rapport de gestion relatif à l'exercice écoulé

Veuillez choisir une réponse.

a. I et II seulement
b. II et III seulement
c. I et III seulement
d. I, II et III

D'après le Code du commerce (article – 233-7), lorsque les actions d'une société sont admises aux négociations sur un marché réglementé, toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert qui vient à posséder un nombre d'actions représentant plus du quart du capital ou des droits de vote du nombre total d'actions ou de droits de vote qu'elle possède, doit en informer, à compter du franchissement du seuil de participation : I. la société dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé II. l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Veuillez choisir une réponse.



12.3 Fiscalité des particuliers (11 questions)

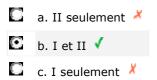
L'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF) est en France :

Veuillez choisir une réponse.

	a. Un impôt indirect 🏅
0	b. Un impôt sur le capital 🔻
	c. Un impôt direct 🕺

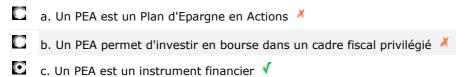
Parmi les personnes suivantes, laquelle ou lesquelles sont imposables en France ? I. Une personne ayant son domicile fiscal en France II. Une personne qui ne réside pas en France mais dont les revenus sont de source française

Veuillez choisir une réponse.



Parmi ces propositions sur le PEA, laquelle est fausse?

Veuillez choisir une réponse.



Parmi les produits financiers suivants, lequel est exonéré d'Impôt sur le Revenu (IR) mais n'est pas exonéré des prélèvements sociaux ? Veuillez choisir une réponse. a. Le Compte d'Epargne Logement (CEL) 🐧 b. Le Livret jeune 👗 C. Le Livret A 🥇 Lorsqu'un investisseur détient un Plan d'Epargne en Actions (PEA), les plus-values réalisées : Veuillez choisir une réponse. a. Ne sont pas imposables mais sont soumises aux prélèvements sociaux 🤾 b. Sont imposables selon le régime de droit commun si l'on clôture le PEA avant 5 ans 🕺 c. Sont imposables selon le régime des plus-values mobilières si l'on clôture le PEA avant 5 ans 🗸 Parmi les taxes suivantes, laquelle n'est pas un prélèvement social ? Veuillez choisir une réponse. a. La Contribution Sociale Généralisée (CSG) 🥇 b. La Contribution au Remboursement de la Dette Sociale (CRDS) 👗 c. La taxe professionnelle D'après le Code Monétaire et Financier (CMF - article 221-31), parmi les instruments financiers suivants, lequel n'est pas éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA) ? Veuillez choisir une réponse. a. Une obligation convertible en actions b. Un certificat d'investissement 🕺 🔽 🛮 c. Une part de Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) 🥇 En France, le taux marginal d'imposition maximal sur le revenu des personnes physiques (IRPP) est compris entre: Veuillez choisir une réponse. a. 41% et 52% 👗 b. 14 % et 30 % 🕺

© c. 35% et 45%

✓

Veuillez choisir une réponse.	
	a. Le taux de réduction applicable à l'impôt sur le revenu du foyer fiscal en fonction du nombre de parts du foyer $^{\times}$
0	b. Le ratio, revenu imposable divisé par le nombre de parts du foyer, utilisé pour déterminer le taux d'imposition marginal du foyer fiscal \checkmark
	c. Le taux moyen d'imposition applicable à la somme des revenus du foyer fiscal 🥇
D'a	près le Code Monétaire et Financier (CMF – article 221-31), parmi les instruments
fina	inciers suivants, lequel n'est pas éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA) ?
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Une action cotée sur le marché réglementé Français 🥇
	b. Une part d'un Fonds Commun de Placement dans l'Innovation (FCPI) 🗡
0	c. Un titre de Sociétés de Financement du Cinéma et de l'Audiovisuel (SOFICA) 🔨
L′In	npôt sur le Revenu (IR) est en France :
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Un impôt indirect ื
\odot	b. Un impôt direct ✓
	c. Un impôt sur le capital 🥇
1	2.4Fiscalité des sociétés (4 questions)
Le t	aux de droit commun d'Imposition du bénéfice des Sociétés s'applique :
	llez choisir une réponse.
	a. Au chiffre d'affaires 🗶
	b. À Excédent Brut d'Exploitation (EBE) 🗶
()	c. Au résultat avant impôt ◀
	and the second at a second and
Une	e entreprise française est soumise à l'Impôt sur les Sociétés (IS) en France sur le
bén	éfice dégagé par :
Veui	llez choisir une réponse.
	a. ses activités réalisées en France et par les activités réalisées en France par les filiales étrangères qu'elle détient 🔏
	b. ses activités réalisées en France et par les activités réalisées à l'étranger par les filiales étrangères qu'elle détient 🕺
0	c. ses activités réalisées en France et à l'étranger 🗸

Dans le cadre de l'impôt sur le revenu, le quotient familial d'un foyer fiscal est :

Le t	aux de droit commun d'Imposition du bénéfice des Sociétés se situe :
Veui	llez choisir une réponse.
	a. Moins de 25% 🕺
	b. Au−dessus de 40% 🗡
0	c. Entre 25 et 40 % 🗹
Les	Sociétés à Responsabilité Limitée (SARL) et les Sociétés par Actions Simplifiées (SAS)
peu	vent être soumis :
I.à	l'Impôt sur les Sociétés (IS)
II.à	l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP)
Veui	llez choisir une réponse.
0	a. I ou II 🗸
	b. II uniquement 🗡
	c. I uniquement 🔏